

TRAMWAY D'ALGER : GRÈVE SURPRISE, DES MILLIERS D'USAGERS PÉNALISÉS

P. 3

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

D'ORAN

Hadjout

**Deux bébés et leur mère
décèdent suite à une chute
du 5ème étage**

P. 4

Une hausse de 20% annoncée

LES VOITURES COÛTERONT PLUS CHER EN 2017

P. 3



Energie

**Cepsa veut
se désengager
de Medgaz**

Batna
**Sept arrestations
pour soutien
aux terroristes**



Equipe nationale

**RAJEVAC
POUSSÉ
VERS LA PORTE
DE SORTIE**

P. 19



Energie

Cepsa veut se désengager de Medgaz

Yazid Alilat

Les bruits deviennent insistants ces dernières semaines quant à un éventuel désengagement du numéro 1 espagnol des hydrocarbures, le groupe Cepsa, du consortium gérant le gazoduc Medgaz, à un moment où le gaz naturel algérien domine dans la structure des approvisionnements de la péninsule Ibérique. L'information est rapportée par l'agence espagnole «EFE», relayée par des médias espagnols, puisque à ce désir de Cepsa de sortir du capital de Medgaz, qui relie via la Méditerranée l'Algérie à l'Espagne à partir de la wilaya d'Aïn Témouchent. En fait, pour le moment, il s'agit de discussions entre les parties prenantes de Medgaz pour l'examen de la sortie de son capital d'un de ses actionnaires, le groupe Cepsa. L'ambassadrice d'Algérie à Madrid, Taous Ferroukhi, a indiqué qu'un changement de structure de l'actionnariat du gazoduc Medgaz devrait se faire dans le cadre «d'un dialogue bénéfique pour toutes les parties concernées». Citée par l'agence de presse espagnole «EFE», elle a ajouté que le retrait de l'actionnariat de Medgaz ou la vente de participations passent par la «voie de la consultation et du dialogue». Elle a expliqué, lors d'un déjeuner organisé par l'autre actionnaire de Medgaz, l'espagnol Gas Natural Fenosa, que «les accords énergétiques sont des contrats à long terme, et non pas des contrats qui peuvent être modifiés si facilement». Et «tout changement doit être inévitablement bénéfique pour toutes les parties», a-t-elle laissé entendre. La réaction de la diplomate algérienne, qui s'occupait dans les années 1990 du dossier de l'accession de l'Algérie au régime commercial du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade, ancêtre de l'OMC), intervient par rapport à des informations faisant état de la vente éventuelle des parts de Cepsa dans le gazoduc Medgaz.

LEADER SUR LE MARCHÉ GAZIER IBÉRIQUE

L'Espagne, pour équilibrer sa demande, impose des restrictions à l'achat de gaz, en limitant à 50% ses approvisionnements auprès d'un seul pays fournisseur, pour éviter autant une trop forte dépendance énergétique qu'une situation de monopole d'un seul pays. Mais le gouvernement a laissé la porte ouverte à «des exceptions». Selon «Cores», ces «limites» imposées par la législation espagnole ont été dépassées en 2013 et 2014, avec 51,4%, alors que l'année dernière a clôturé à 53,9%. En fait, deux années après l'entrée en fonction du gazoduc algéro-espagnol Medgaz (2011), les expéditions algériennes de gaz vers l'Espagne avaient explosé, dépassant le seuil légal de 50% de fourniture de gaz imposé par le gouvernement espagnol. Durant le premier semestre de l'année 2014, le royaume espagnol dépendait à 57,9% du gaz algérien, avec 129.786 gigawatts/heures (GWh) achetés. Ses achats gaziers en provenance de l'Algérie étaient estimés à 32% en 2010 avant l'entrée en fonction du Medgaz. Ils sont passés à 51% en 2013, puis à 58% vers la mi-2014, et ont poursuivi leur croissance pour s'établir à 53,9% en 2015, dont un «pic» à 62,5% au début de la même année de 2015. A fin août dernier, selon Cores, les exportations espagnoles de gaz naturel ont baissé de 27,4% accompagnées d'une hausse de 11,2% des importations. En outre, 71,6% du gaz naturel importé à fin août dernier avaient été acheminés par pipelines, et seulement 28,4% ont été acheminés par méthaniens sous forme de gaz naturel liquéfié (GNL). Si les importations de GNL ont baissé de 9,2% à fin août 2016, les exportations l'ont été davantage avec une chute de 86,4% par rapport à 2015. L'Algérie approvisionne l'Espagne en gaz via les gazoducs Medgaz et GME (gazoduc Maghreb-Europe). Cepsa devrait empêcher un pactole de

LES EMIRATS VEULENT VENDRE CEPSA

Le groupe algérien des hydrocarbures Sonatrach est majoritaire dans le capital de Medgaz avec 43,9%, Cepsa avec 42% et Gas Natural Fenosa avec 14,9%. Le groupe Cepsa, contrôlé par un fonds d'investissement émirati d'Abu Dhabi, aurait émis le souhait de vendre ses participations dans le capital de Medgaz, avec comme explications des difficultés financières induites par une forte baisse des prix de l'or noir. Cepsa est en fait contrôlée à 96% par un fonds d'investissement émirati, qui a racheté 48,8% des actions du Français Total dans le capital du groupe espagnol pour 3,7 milliards d'euros. International Petroleum Investment, qui détenait avant l'OPA sur Total 47% des actions de Cepsa, était entré dans le capital du groupe espagnol en 1998, puis avait racheté les parts du groupe Santander (32,5%) et d'Union Fenosa (5%), en investissant au total 3,3 mds d'euros. Le propriétaire émirati de Cepsa a déjà engagé la banque espagnole Banco Santander pour rabattre d'éventuels acheteurs de ses parts dans Medgaz, alors que déjà plusieurs grands fonds d'investissements ont montré leur intérêt pour le rachat des actions de Cepsa. L'ambassadrice d'Algérie en Espagne reste cependant confiante dans les bonnes relations entre les deux pays, même en dépit de cette opération. Selon des milieux spécialisés cités par la presse espagnole, Cepsa devrait empêcher un pactole de

Pétrole Rééquilibrage rapide du marché si l'Opep concrétise l'accord d'Alger



Le marché pétrolier pourrait contenir l'offre excédentaire plus rapidement si l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) concrétisait sa décision prise à Alger de réduire sa production, a estimé hier l'Agence internationale de l'énergie (AIE). «Malgré de timides signes que les stocks débordants commencent à se replier, notre prévision offre-demande montre que le marché - s'il est laissé à lui-même- pourrait rester excédentaire durant la première moitié de l'an prochain», a indiqué l'AIE dans son rapport mensuel sur le pétrole. Toutefois, «si l'Opep respectait son nouvel objectif, le rééquilibrage du marché pourrait intervenir plus rapidement», a affirmé l'agence basée à Paris. En tout, la production mondiale a atteint 97,2 mb/j en septembre, en hausse de 600.000 b/j sur un mois et de 200.000 b/j par rapport à la même période un an plus tôt. Quant à la demande mondiale d'or noir, sa croissance devrait être un peu plus faible qu'anticipé précédemment en 2016: l'AIE a baissé sa prévision de hausse pour cette année de 1,3 à 1,24 mb/j, à 96,3 mb/j. La demande devrait à nouveau progresser de 1,2 mb/j en 2017 pour s'établir à 97,5 mb/j. Lors d'une réunion extraordinaire à Alger le 28 septembre, l'Opep

moyen de 2011, avant les sanctions internationales», a-t-elle souligné. En dehors de l'Opep, la Russie a ouvert à fond les robinets en septembre et a permis d'augmenter de près de 0,5 mb/j la production des pays n'appartenant pas à l'organisation par rapport àaoût, à 56,6 mb/j. Sur un an, l'offre est par contre en retrait de 0,9 mb/j en raison du ralentissement observé aux Etats-Unis et en Chine. Elle devrait décliner dans la même proportion sur l'ensemble de 2016, avant un rebond de 0,4 mb/j en 2017. En tout, la production mondiale a atteint 97,2 mb/j en septembre, en hausse de 600.000 b/j sur un mois et de 200.000 b/j par rapport à la même période un an plus tôt. Quant à la demande mondiale d'or noir, sa croissance devrait être un peu plus faible qu'anticipé précédemment en 2016: l'AIE a baissé sa prévision de hausse pour cette année de 1,3 à 1,24 mb/j, à 96,3 mb/j. La demande devrait à nouveau progresser de 1,2 mb/j en 2017 pour s'établir à 97,5 mb/j. Lors d'une réunion extraordinaire à Alger le 28 septembre, l'Opep

avait décidé de ramener sa production à un niveau de 32,5 à 33 millions de barils par jour. Mais les modalités de mise en œuvre de cette décision, inédite depuis 2008, doivent encore être discutées lors de la réunion de l'organisation le 30 novembre à Vienne.

Au Congrès mondial de l'Energie à Istanbul, le patron de British Petroleum (BP), Bob Dudley, a estimé que «le prix du pétrole va osciller entre 55 et 70 dollars (le baril) jusqu'à la fin de la décennie». «Avoir des prix à 25 dollars le baril n'est pas bon pour le monde, tout comme ce n'est pas bon d'avoir un baril à 100 dollars», a ajouté le patron du géant pétrolier britannique. Interrogé par ailleurs sur un possible retour de BP en Iran à la faveur de la levée des sanctions dans le cadre de l'accord avec les puissances internationales sur son programme nucléaire, M. Dudley s'est montré prudent. «Nous devons faire très attention», a-t-il déclaré, les indications sur la levée effective des sanctions prêtent encore à confusion. «Nous n'avons pas de plan (pour y retourner) à l'heure actuelle», a-t-il assuré.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Conflit syrien : Brahimi sceptique sur la démarche française

A u journaliste de la chaîne française «France 24» qui l'a interviewé sur le conflit syrien et l'a interrogé pour savoir s'il «comprendait» la démarche française visant à saisir la Cour pénale internationale sur les crimes de guerre commis à Alep qui pour Paris sont imputables au régime de Bachar El Assad et à la Russie, le diplomate algérien Lakhdar Brahimi, ancien médiateur des Nations unies et de la Ligue arabe pour la Syrie, a répondu qu'on doit «demander des comptes à tous ceux qui ont contribué à détruire la Syrie».

Brahimi n'est pas allé jusqu'à énumérer à son interviewer les parties qu'englobe son «tous ceux qui ont contribué à détruire la Syrie», mais il a été clair qu'il a visé les Etats occidentaux et de la région qui sont impliqués dans le conflit. Le journaliste de France 24 voulait évidemment l'entendre déclarer qu'il soutient la démarche française incriminant le seul camp du régime et ses alliés. Brahimi s'y est refusé en lui rétorquant que son problème «est que jusqu'à présent pour parler franchement, peut-être brutallement les gens qui s'intéressent à la Syrie ne mettent pas l'intérêt du peuple syrien en premier. L'intérêt du peuple vient dans le meilleur des cas en second lieu». Autant dire que le diplomate algérien lui a fait comprendre que la France n'a pas initié sa démarche en tenant compte d'abord et avant tout de l'intérêt du peuple syrien.

L'ancien médiateur pour la Syrie auquel l'on ne peut faire le reproche d'ignorer les tenants et aboutissants du conflit syrien et les arrière-pensées et calculs des parties qui y sont impliquées, a estimé que «tenir compte» des besoins du peuple syrien

apportera des solutions au problème qui se pose. Si, a-t-il ajouté, «on se concentrerait sur les besoins du peuple syrien, je crois que ça trait mieux pour tout le monde: pour la Russie, les autres pays membres permanents du Conseil de sécurité et les pays de la région». Façon diplomatique de

sa part de faire à nouveau entendre que dans le conflit syrien il n'y a pas que la responsabilité du régime et de la Russie qui est en cause.

A la question du «qui bloque» les initiatives et résolutions proposées pour la résolution du conflit syrien que lui a posée le journaliste de France 24, Brahimi a réfuté la suggestion que ce serait la Russie émise par ce dernier sous forme d'interrogation non dénuée d'une prétendue certitude de sa part. Le diplomate algérien a exprimé le sentiment que pour lui l'impression est que le conflit syrien est révélateur d'une certaine nostalgie pour la guerre froide. Tout en estimant qu'aujourd'hui le changement est nécessaire en Syrie, l'ancien médiateur onusien et de la Ligue arabe n'adhère pas à l'évidence à l'option préconisée par la coalition étrangère anti-régime.

Pour lui, il faut une négociation entre les puissances membres du groupe de contact constitué qui sont des pays qui comptent et en capacité d'arrêter les combats pour «engager des négociations destinées à mettre en forme une autorité provisoire en Syrie dans laquelle Bachar El Assad figurerait en personne ou pas». Ce qui est une autre façon chez lui de tacler les parties qui clament vouloir négocier mais en posant le préalable «non négociable» de l'exclusion du président syrien et de son régime de la négociation sur l'avenir de la Syrie.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editeur par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Quargla: S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr
Rédaction Algéroise
Tél.: 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél.: 021.64.96.44
Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22
Diffusion : Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52- Centre: SEDOR- Est: SO.DI. PRESSE- Sud: TDS

Une hausse de 20% annoncée
Les voitures coûteront plus cher en 2017



Yazid Alilat

Les prix des véhicules neufs vont exploser en 2017 ! C'est ce qu'a affirmé, hier, Sofaine Hasnaoui, le président de l'Association des concessionnaires automobiles algériens (AC2A). Déjà très hauts, les prix des véhicules vont enregistrer une hausse allant de 15 à 20% en 2017 en raison de «la dévaluation du dinar et la hausse du prix d'acquisition auprès des constructeurs», a-t-il dit lors du Forum du site d'informations 'Algérie Eco'. «Pour 2017, il y aura d'autres augmentations des prix des véhicules neufs. On s'attend à une dévaluation supplémentaire de 15% du dinar par rapport aux autres monnaies. Cela va donc se répercuter systématiquement sur les prix des véhicules neufs qui devraient augmenter entre 15 et 20%», a-t-il précisé, avant de souligner que la hausse actuelle des prix du «neuf» résulte autant de la baisse de 30% du dinar depuis 2 ans que du coût de certains équipements, qui étaient optionnels auparavant mais devenus obligatoires en application du nouveau cahier des charges dont ceux liés à la sécurité (ABS-Airbag). D'autre part, la hausse des prix des véhicules neufs, en 2017 sera, également, le résultat des quotas d'importation prévus pour l'année prochaine, car l'achat, a-t-il expliqué, des véhicules neufs sera plus cher auprès des constructeurs du fait que ces derniers augmentent systématiquement les prix, lorsque les commandes ne sont pas importantes. Sur le marché local des véhicules neufs, il a prévu une persistance des perturbations entre l'offre et la demande qui devraient durer encore deux années, jusqu'à l'installation effective, dans le pays, d'une industrie locale de voitures avec une offre qui répondra suffisamment à la demande. Le marché algérien a un taux de 120 véhicules pour 1.000 habitants, un taux qu'il estime «encore bas». Pour autant, il a estimé que le marché local pourrait connaître un renversement de tendance, et avait de «bonnes perspectives de croissance» avec un parc avoisinant les 6 millions de véhicules, et dont 65%

Publicité

PARTENAIRES DE CONFIANCE

A l'attention de notre aimable clientèle : Nouvelle numérotation téléphonique

Direction générale : R.N° 61 OULED HEDDAJ BOUMERDES
 TEL: 0 24 97 85 06 - 024 97 85 07 - 024 97 85 08. FAX: 0 24 97 85 19
 MOB: 0 555 62 69 75 - 0 555 62 69 80 - 0 555 62 69 83 - 0 555 62 69 85 - 0 555 62 69 88
 SAV: 0 555 62 69 65 - 0 555 62 69 66 - 0 555 62 69 67
 Email : commercial@algerengins.com

Succursale ORAN : Zone des showrooms EL KERMA , ORAN
 TEL: 0 41 55 92 45
 FAX: 0 41 55 92 41
 MOB : 0 561 61.91.32
 Email : oran@algerengins.com

Succursale TIZI OUZOU : 15, BOULEVARD STITI ALI TIZI OUZOU
 TEL: 0 26 20 02 60 - 0 26 20 03 47
 FAX: 0 26 20 04 35
 MOB : 0 555 62 69 73
 Email : tizi-ouzou@algerengins.com

www.algerengins.com

Tramway d'Alger
Grève surprise, des milliers d'usagers pénalisés

R. N.

aucune rame du tramway d'Alger (Ruisseau-Dergana) n'a circulé hier, pénalisant ainsi des milliers d'usagers, en particulier des écoliers et des étudiants de l'USTHB qui empruntent ce moyen de transport très pratique. La raison, une grève «inopinée» des travailleurs, «sans revendications» précises, affirme la direction de la Setram Alger dans un communiqué. «Des travailleurs du réseau exploitation Setram d'Alger observent depuis ce mardi matin, sans préavis, un arrêt de travail collectif», affirme la direction générale de Setram, qui précise que cet arrêt de travail est survenu sans préavis et «sans revendications». Le communiqué affirme que la DG de la société sera «intransigeante face à tout mouvement anarchique qui pénalise directement ses usagers». Les lève-tôt ont été les premiers «choqués» par cette grève. Guichets fermés, pas l'ombre d'un contrôleur sur les quais, ils étaient livrés à eux-mêmes. Nombreux sont des abonnés, en particulier les étudiants. Après le rush habituel d'avant 7h30, les stations commençaient à



se vider au-delà de 8h30. Durant le reste de la journée, seuls quelques usagers étaient observés dans les stations. Si la direction générale de Setram affirme avoir pris les «mesures nécessaires pour assurer aux voyageurs une mobilité ordinaire», la mise en place de ces mesures ne s'est pas faite tôt dans la matinée.

A Dergana, les responsables de quai de l'Etusa affirment n'avoir pas été informés tôt. Les navettes ont été mises en place bien après 8h30. Les minibus qui relient Dergana-Bordj El Kiffan avant la mise en marche du tramway, redéployés à la

Raïna Raïkoum

Kamal Guerroua

Q ue peut-on dire quand on est dans cette foule anonyme qui n'assume guère son quotidien, dans cette masse des usagers du service public confrontés à la terreur de la bureaucratie administrative, parmi ces jeunes déçus qui se bousculent dans les files d'attente pour des «visas» tout près des consulats étrangers, parmi la cohorte de ces chômeurs dépités ; atteints par cet espoir altéré de partir vers un eldorado qu'on sait tous maintenant factice? Que dire quand on est de ces «hittistes» renfrognés derrière les fausses promesses de quelques élus aussi cupides qu'irresponsables et de tous ces citoyens, les nôtres, planqués et affaissés par le poids d'une actualité qui ne bouge point? Sinon que le cœur ne tient plus et que nous ne sommes rien que des recalés d'un système qui nous tourne le dos. Rien que des «moins-querien», silencieux actifs, spectateurs dociles, têtes baissées et pas lourds qui suivent le rythme de la danse de la soumission. Que c'est dur pour nous de voir poindre cette peur immense de l'inconnu et de vivre ainsi en prévoyant le pire, toujours le pire, la fin des rêves, l'extinction des espérances et l'amorce de la grande déillusion d'un pays qui agit peu, rêve un peu moins ou presque et distribue à ses enfants avec parcimonie des miettes d'une rente pourtant combien abondante! Que c'est dur pour chaque Algérien de commencer sa journée en mode lamento, dénonçant avec la même hargne les tracas, les gênes, les tourments, les contraintes, les exaspérations comme tous ces trucs désagréables et ces empêchements contraignants qui le poussent au mieux à être nerveux, au pire à attraper une déprime chronique. Il en est, certainement, de même pour le cas de ces villes devenues encombrées et en-

combrantes pour nos esprits. Ces pavés pleins de trous, ces dos d'âne ainsi que ces nids-de-poule qui jonchent une «célèbre» autoroute à peine inaugurée en grande pompe par la nomenklatura, ces poubelles déversées partout et débordant sur les trottoirs, ces embouteillages acrimonieux même en dehors des heures de pointe, ces policiers qui ne sont jamais là quand il le faudra et qui nous collent, mine de rien, des amendes à foison rien que pour des sautes parfois futilles. Et aussi ces bus bondés qui nous étouffent, cette tirelire qui ne sert pratiquement qu'à être fourrée dans la poche, ce faible dinar qui singe le ridicule, ces réseaux sociaux qui dévorent le temps déjà mort d'une jeunesse désargentée et sans ailes, cette sensation de perdition d'une société qui ne sait pas aborder un chemin en lacets vers le modernité, le peu de sourires, les regards mélancoliques sinon vides de beaucoup de nos jeunes filles devenues, malgré elles, des célibataires endurcies à cause des frais exorbitants des noces et... de cette misogynie qui vit dans chaque femme qui travaille une menace pour la couple et la famille, cette tuyauterie médiatique rouillée par des chaînes-télé bidon qui pullulent comme des champignons et courrent derrière les buzz... Que peut-on dire, enfin, quand on habite un village de cette Algérie périphérique, enclavé, coupé du monde, sans transports en commun ni commodités ni lieux de loisirs? Qui plus est, livré aux orages d'hiver et aux canicules d'été et oublié de ces nantis hautains qui ne pensent qu'à leurs panse? Que dire quand l'épuisement nous fait baisser les bras, renoncer aux ambitions comme aux combats qui en vaudraient vraiment la peine, sinon que nous ne sommes que des êtres inutiles qui s'enferment dans leurs carapaces, attendant que le cortège de tous ces problèmes passe...

Ain Témouchent et Tlemcen

Plus de 14 quintaux de kif saisis

K. Boumediene

Plus de 14 quintaux de kif ont été saisis par les services de sécurité au cours de plusieurs opérations menées sur les territoires des wilayas de Ain Témouchent et Tlemcen, ces derniers jours.

Ainsi 389 kg de kif traité ont été saisis par les éléments de l'Inspection divisionnaire des Douanes d'Ain Témouchent, en collaboration avec les services de sécurité, a-t-on appris, mardi, de la sous-direction de la Communication et de l'informatique de la direction régionale des Douanes d'Oran. Cette prise a été effectuée, dans la nuit du lundi à mardi, dans un barrage, érigé sur l'axe routier Ain Kihel-Ain Temouchent.

Un fourgon a été intercepté par les douaniers qui, après sa fouille, ont découvert cette quantité de drogue.

Un véhicule léger servant d'éclaireur a été également intercepté, lors de cette opération. Une enquête a été ouverte sur les tenants et les aboutissements de cette affaire, précise-t-on de même source.

Pour leur part, les éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de la daïra de Sabra ont saisi, dimanche dernier, près de 239 kg de résine de canna-

bis à Bab El Assa, a-t-on appris, ce lundi, auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de la wilaya de Tlemcen.

Le trafiquant présumé, un jeune de 22 ans, était surveillé de près par les services de sécurité. Il a été surpris, à 1h du matin, lors d'un barrage dressé sur la route reliant l'agglomération de Sellam à Benkrama, dans la commune de Bab El Assa, par les éléments de la brigade spécialisée dans la lutte contre les stupéfiants et le crime organisé du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tlemcen, en collaboration avec les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de la daïra de Sabra. Les services de sécurité sont intervenus, convaincus que la voiture suspecte, une Renault 25 que conduisait le narcotrafiquant à une heure avancée de la nuit contenait, bel et bien de la drogue. A la vue des policiers, l'homme a choisi d'accélérer pour prendre la fuite. Après une brève course-poursuite, le véhicule s'est immobilisé et le narcotrafiquant a pris la fuite à la faveur de la nuit, laissant derrière lui un téléphone portable. Dans le coffre de sa voiture ont été retrouvés 10 colis contenant de la résine de cannabis. Les

policier ont, également, découvert 20 bouteilles de boissons alcoolisées, soigneusement dissimulées, sous les sièges arrière du véhicule. Poursuivant leurs investigations, les enquêteurs ont ensuite, perquisitionné le domicile du narcotrafiquant qui a tenté de fuir par une fenêtre. Il a aussitôt été arrêté. Deux véhicules de marque 'Caddy' et 'Renault 25' ont été saisis par la police. Lors de la perquisition menée dans des habitations de plusieurs suspects, deux autres véhicules de marque Mercedes 250 et Peugeot 208, ont été également saisis. Dans le même contexte, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de Sabra, en collaboration avec la sûreté de la daïra de Marsat Ben M'Hidi, ont réussi à mettre la main sur 783 kg de résine de cannabis sous forme de 28 colis soigneusement dissimulés dans un local, en plus d'une quantité de semences de résine de cannabis rapportée du Maroc. Les policiers ont, également saisi une carte d'identité marocaine, un fusil de chasse traditionnel, une paire de jumelles et deux voitures de marque Renault 25 et Renault 21. Selon la police, l'enquête se poursuit toujours pour appréhender tous les membres de ce réseau de narcotrafiquants

Enquête en milieu scolaire

Le cannabis, la drogue la plus utilisée chez les 15-17 ans

Le cannabis est la drogue la plus utilisée (3,61%) chez les 15-17 ans qui ont été concernés par une enquête sur la prévalence de l'usage du tabac, alcool et des autres drogues en milieu scolaire (CEM-lycées), réalisée en avril dernier, selon un document de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie.

« Les prévalences au cours des 12 derniers mois de la date de référence, montrent que le cannabis est la drogue la plus populaire (3,61%) chez les élèves âgés entre 15 et 17 ans, concernés par l'enquête, suivie de l'ecstasy (1,9%), » note le document rendu public, hier, lors d'un séminaire consacré à la présentation des résultats de cette enquête. La même source a précisé que « la cocaïne et l'héroïne sont peu présentes dans l'échantillon et que les psychotro-

pes représentent 2,28% et sont, en fait les seconds en popularité, chez les 15-17 ans, après le cannabis ». « La consommation de plusieurs substances (2 et plus) est une pratique, essentiellement, masculine avec 6,6% contre 0,3% pour les filles. Les consommateurs de cannabis sont, pour la plupart (62%) des consommateurs de tabac et de boissons alcoolisées et parmi les consommateurs de tabac qui n'ont pas consommé d'alcool, 13 % ont pris du cannabis », précise le document.

S'agissant de la population sollicitée (tous âges confondus), l'enquête a révélé que 2,72 % de l'effectif utilisent le cannabis, 9,32% la cigarette et 1,95% consomme les boissons alcoolisées. L'enquête initiée par l'office, a été réalisée sur le terrain, durant la période allant entre le 17 et 21 avril 2016,

par le Centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement (CNEAP), sous forme d'un questionnaire comptant 119 questions. Il s'agit d'une enquête d'envergure nationale sur la base d'un échantillon de 12.103 élèves représentatif des élèves répartis sur 240 classes de CEM et 186 classes de lycées, dans 46 wilayas. Cette enquête scolaire qui vient après l'enquête épidémiologique nationale, chez les ménages, réalisée en 2010 sur la prévalence de la drogue chez les habitants de la tranche d'âges 12-65 ans.

A cette occasion, le directeur général de l'Office, Mohamed Benhalla, a souligné que la stratégie de prévention et de lutte contre l'usage de ces substances, particulièrement la drogue, doit être affinée avec le concours des différents secteurs concernés.

Hadjout

Deux bébés et leur mère décèdent suite à une chute du 5ème étage

Deux bébés et leur maman sont décédés mardi suite à une chute du balcon de leur domicile sis au 5ème étage d'un immeuble de la ville de Hadjout (Tipasa), a-t-on appris de la Protection civile de la wilaya. Les deux enfants (âgés de 9 et 17 mois respectivement) ont rendu l'âme sur place après une chute du 5ème étage d'un immeuble de la cité des 98 logements de la ville de Hadjout, tandis que la maman a succombé

à ses graves blessures à l'hôpital où elle avait été placée en soins intensifs, selon la direction de la santé et de la population de la wilaya. Selon des échos recueillis dans la ville de Hadjout, la mère des deux petits, qui serait atteinte de troubles psychiques, aurait défenestré ces derniers avant de se donner la mort de la même manière. Elle aurait, selon les mêmes sources, fait l'objet d'un suivi médical au niveau d'un établissement psychiatrique de Cheraga (Ouest d'Alger). Le père, en état de choc, est actuellement pris en charge à l'hôpital psychiatrique de Nadhor (Tipasa).

Le procureur de la République près le tribunal de Hadjout, qui s'est déplacé sur place, a ordonné l'ouverture d'une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ce drame familial, qui a semé l'émoi parmi la population locale.

Batna

Sept arrestations pour soutien aux terroristes

Quatre casemates, des outils de détonation et une bombe de confection artisanale ont été détruites, lundi, à Boumerdes et à Sidi Bel-Abbès par des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), qui ont également arrêté sept (7) éléments de soutien aux groupes terroristes, à Batna, a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué. « Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont détruit, le 10 octobre 2016, quatre (04) casemates, des outils de détonation et

une bombe de confection artisanale, à Boumerdes, (1^{re} Région militaire) et Sidi Bel-Abbès (2^{me} RM), tandis qu'un autre détachement a arrêté, à Batna/5^{me} RM, sept (07) éléments de soutien aux groupes terroristes », précise la même source. Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont arrêté à In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar (6^{me} RM), « 49 contrebandiers et saisi 03 camions, 02 véhicules tout-terrain, des outils de détonation, 70.000 litres de carburants, 6,5 kg de kif traité, 1,15 tonne de denrées alimentaires, 1 groupe électrogène, 14 détecteurs

de métaux et 1 marteau piqueur ». Des éléments de la gendarmerie nationale ont appréhendé, de leur côté, dans la wilaya de Biskra (4^{me} RM), « un contrebandier à bord d'un véhicule utilitaire chargé de 129.280 unités de tabac », tandis qu' « ils ont intercepté une autre quantité s'élevant à 15 quintaux à El Oued ».

Par ailleurs, des détachements de l'ANP et des éléments des gardes-frontières ont arrêté « 40 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines à Djinet, Tlemcen, Ghardaïa, Adrar et In Salah ».

Reddition d'un terroriste à Tindouf

Le terroriste s'est rendu lundi aux autorités sécuritaires du secteur opérationnel Sud Tindouf en possession d'un pistolet-mitrailleur Kalachnikov et une quantité de munitions, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

« Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée

nationale populaire (ANP) et les services de sécurité, le terroriste dénommé C. B. s'est rendu, hier 10 octobre 2016, aux autorités sécuritaires du secteur opérationnel Sud Tindouf/3^{me} RM, en possession d'un pistolet-mitrailleur Kalachnikov et une quantité de munitions », note le communiqué.

Alger

Carambolage sur l'autoroute Oued S'mar-Ben Aknoun

Un accident de la route s'est produit, mardi, à 11h49, suite à une collision entre un autocar de transport d'étudiants, un camion-malaxeur à béton et un véhicule touristique sur l'autoroute reliant Oued S'mar et Ben Aknoun, causant des dégâts matériels, a-t-on appris auprès des services de

la Protection civile. L'accident est survenu suite à une collision entre un camion-malaxeur à béton, un véhicule touristique et un bus de transport d'étudiants qui se dirigeait vers Ben Aknoun, avec à son bord quelque 30 étudiants, a déclaré le lieutenant, Khaled Ben Khalfallah, à

l'APS, précisant qu' « aucune victime n'est à déplorer ».

Les services de la Protection civile et de la Sûreté publique se sont rendus sur place pour dégager les véhicules endommagés de la voie principale et rétablir la circulation routière.



Akram Belkaïd, Paris

Logique de contrat

Comme chaque année à pareille époque, on commencera cette chronique par rappeler que le « Prix Nobel d'économie » n'existe pas, que c'est une appellation impropre et cela contrairement à ce que l'on peut lire ou entendre ces derniers jours. De fait, la récompense qui vient d'être attribuée s'appelle le Prix de la Banque (centrale) de Suède de la science économique en mémoire d'Alfred Nobel. Autrement dit, un moyen comme un autre d'apposer un label prestigieux à un vulgaire prix et cela afin de donner quelques lettres de noblesse – ou de Nobel-esse – à une discipline très controversée. Même si ce prix est partagé par l'Académie Nobel, on ne saurait le mettre sur le même plan d'égalité que les autres « Nobel » (Paix, Littérature, Chimie-Physique et Médecine).

RÉDUIRE L'INCERTITUDE

Une fois cette remarque rappelée, il n'est pas intéressant de se pencher sur les travaux des lauréats de cette année qui sont le Finlandais Bengt Holmström et l'Américano-Britannique Olivier Hart. Ces deux noms parleront à celles et ceux qui ont suivi des cursus en économie et plus particulièrement en micro-économie. Leurs travaux remontent aux années 1970 et 1980 et ont constitué le socle fondamental de ce que l'on appelle, aujourd'hui encore, la théorie des contrats.

Une manière de définir l'économie est d'affirmer qu'elle est la science qui tente d'analyser les rapports entre les agents économiques, qu'il s'agisse des individus, des ménages, des entreprises ou des investisseurs. Dans ce genre d'analyse, les limites sont nombreuses. On sait, par exemple, que l'individu ne possède pas toujours toute l'information requise pour bien décider. On sait aussi que, même s'il dispose de la bonne information, son comportement ne sera pas toujours rationnel et que ses décisions ne seront pas toujours les meilleures ou celles qui le servent au mieux. De même, dans leur interrelation, les acteurs économiques ne fonctionnent jamais de manière unique et prévisible.

Holmström et Hart ont mis en avant le fait que la meilleure manière dont nous cherchons à limiter ces incertitudes est de s'appuyer sur des logiques de contrats. Quand un employé est recruté par une entreprise, c'est un contrat qui fonde les relations et les attentes de chacun. De même, quand un cadre établit les objectifs d'une équipe, par exemple commerciale, il l'étaye par un contrat explicite (bonus promis, délais fixés,...) ou implicite. On peut aisément reconnaître que la logique de contrat est nécessaire pour le bon fonctionnement d'une entreprise. D'ailleurs, le grand flou qui règne aujourd'hui dans le monde entrepreneurial avec l'émergence de nouveaux modes d'organisations (entrepreneurs individuels, sous-traitance multiformes, économie collaborative, etc...) se traduit par une baisse de l'efficacité des contrats, ces derniers étant incapables de répondre aux mutations de l'économie. Et cette baisse agrave les difficultés au sein des organisations.

DES LIMITES DU CONTRAT HORS ENTREPRISE

Par ailleurs, les travaux autour de la théorie des contrats ont eu pour conséquence de déborder du monde de l'entreprise pour concerner d'autres types d'organisations dont les administrations. Au cours de ces vingt dernières années, cela s'est traduit par l'émergence de modèles destinés à introduire les notions d'efficacité et même de rentabilité au sein de services non marchands et non concurrentiels. On pense, par exemple, aux objectifs fixés aux fonctionnaires tels qu'un nombre précis de dossiers à traiter par mois ou d'affaires à classer. Dans de nombreuses administrations, on voit fleurir des statistiques et des reporting destinés à jauger de l'efficacité de ces organisations. Souvent, pour le pire, ce qui pousse à repenser la logique de contrat dans un tel contexte.

41 morts sur les routes en une semaine

Quarante-neuf personnes ont

été tuées et 1.003 autres blessées dans 959 accidents de la circulation survenus, durant la période du 2 au 10 de ce mois, au niveau national, indique la direction générale de la Protection civile (DGPC), dans un communiqué. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec 6 personnes décédées et 30 autres blessées suite à 25 accidents de

la route, précise la même source. Les services de la protection civile ont, en outre, effectué 1.521 interventions pour procéder à l'extinction de 1.183 incendies urbains, industriels et incendies divers. Il a été également effectué, durant la même période, 3.714 interventions pour la couverture de 3.236 opérations diverses et l'assistance aux personnes en danger, conclut la DGPC.

Guerre au Yémen Washington dans l'embarras face à son allié saoudien



Par Dave Clark

Les terribles frappes au Yémen samedi, attribuées à l'Arabie saoudite, mettent les Etats-Unis dans l'embarras et sapent leurs efforts en Syrie pour faire pression sur Moscou accusé du même type de carnage. Washington est un allié militaire historique de la pétromonarchie saoudienne et, malgré le très net rapprochement de leur relation, il lui fournit renseignements, munitions et aide logistique dans le conflit yéménite. Cette guerre oppose depuis mars 2015 une coalition arabe pilotée par Ryad à des rebelles Houthis alliés à l'ancien président du Yémen Ali Abdallah Saleh et soutenus par l'Iran.

Samedi, des frappes aériennes ont touché une grande cérémonie funéraire dans la capitale Sanaa contrôlée par les Houthis chiites, faisant plus de 140 morts et un demi-millier de blessés et mettant de nouveau en accusation l'Arabie saoudite pour le nombre très élevé de victimes civiles. «Ce raid est, semble-t-il, la goutte qui a fait déborder le vase», estime Philippe Bolopion, de l'organisation américaine de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW). Les alliés de l'Arabie saoudite «se sont réveillés devant la réalité de la guerre au Yémen», explique l'expert à l'AFP. De fait, le bain de sang a été dénoncé par Washington, Paris, Londres et l'ONU, ainsi que par Téhéran et Damas. Surtout, les Etats-Unis ont annoncé le réexamen de leur soutien à la coalition arabe qui avait déjà été réduit ces derniers mois, la Maison Blanche avertissant que «la coopération sécuritaire des Etats-Unis avec l'Arabie saoudite n'était pas un chèque en blanc». Les relations américano-saoudiennes subissent un coup de froid depuis deux ans et l'amorce de dégel historique entre Washington et Téhéran, le grand rival chiite de la monarchie sunnite dans le Golfe. Ce n'est pas la première fois que les Etats-Unis critiquent l'Arabie saoudite pour les victimes civiles du conflit yéménite. Mais leurs admonestations sont montées d'un cran dimanche quand le secrétaire d'Etat John Kerry a décroché son téléphone pour exprimer «sa profonde préoccupation» au vice-prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane en le pressant de «prendre immédiatement les mesures nécessaires pour s'assurer qu'un tel incident ne se reproduise pas». Aux yeux de Simon Henderson, analyste au Washington Institute, les Américains «sont furieux contre les Saoudiens pour leurs bombardements à l'aveugle» et le raid de samedi «a tout l'air d'une tentative délibérée par l'Arabie saoudite de tuer le plus de responsables Houthis possible».

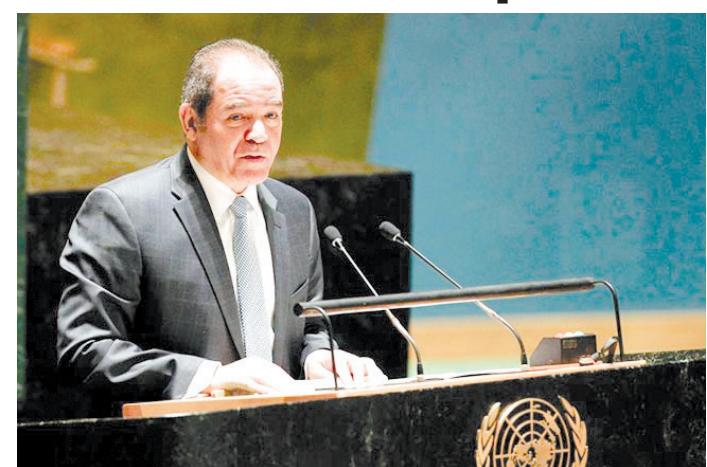
COLÈRE AMÉRICAINE

Mais la colère des Etats-Unis cache mal leur embarras vis-à-vis de leurs alliés saoudiens auxquels ils ont encore vendu en août, pour 1,15 milliard de dollars, 150 chars et des centaines de mitrailleuses lourdes. Non seulement Ryad a toujours été pour Washington un contre-poids à l'influence iranienne dans la région, mais la monarchie sunnite est en outre du côté de l'Amérique dans la guerre en Syrie, apportant son soutien à l'opposition syrienne contre le régime du président Bachar al-Assad.

Le massacre de samedi au Yémen est survenu au moment où Washington a nettement haussé le ton contre la Russie et son allié syrien, M. Kerry ayant même réclamé une enquête pour «crimes de guerre» en raison du délugue de feu sur Alep, la grande ville martyre du nord de la Syrie. Pour les Etats-Unis, «la situation est devenue intenable», juge M. Bolopion de HRW. Pour autant, David Weinberg, membre du centre de recherches conservateur Foundation for Defense of Democracies, exhorte Washington à ne pas céder au «tout ou rien» en couplant les ponts avec son allié militaire saoudien. L'expert rappelle que l'opération saoudienne vise à rétablir l'autorité du président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi, renversé par des Houthis aux cris de «mort à l'Amérique et à Israël, malheur aux Juifs et victoire à l'islam». «Les Etats-Unis sortiraient affaiblis d'un retrait précipité de leur appui à la mission saoudienne au Yémen», pense M. Weinberg, tout en reconnaissant que «la manière dont les Saoudiens font la guerre au Yémen ne sied pas aux intérêts américains».

Sahara occidental Alger appelle à mettre fin à l'impasse

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, Sabri Boukadoum a appelé lundi à New York à la reprise des négociations entre le Front Polisario et le Maroc pour mettre fin à l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix de l'ONU. Intervenant à la clôture du débat de la quatrième commission de l'ONU chargée des questions spéciales et de la décolonisation, le représentant de l'Algérie a indiqué que le la question sahraouie se trouvait «toujours dans la même impasse» et que «des tentatives sont menées pour s'approprier le processus de paix». «Le fait principal est que la dernière année n'a apporté aucune évolution positive et l'absence d'une évolution positive n'est pas de bon augure», a-t-il déclaré devant cette commission juste avant l'adoption d'une résolution sur le Sahara Occidental réaffirmant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. «Mon message est simple: commençons par ce qui a été demandé par la résolution du Conseil de sécurité 2285 de 2016 à savoir la tenue d'un cinquième round de négociations entre les deux parties», a ajouté M. Boukadoum, soulignant que la communauté internationale devait soutenir l'émissaire de l'ONU, Christopher Ross, pour l'aider à relancer le processus de négociations à l'arrêt depuis 2012. «M. Ross fait face à de nombreux obstacles l'empêchant d'honorer son engagement pris en mars dernier de se rendre dans la région pour relancer les négociations», a-t-il relevé. «L'histoire récente a montré que les entraves aux solutions de paix n'ont jamais permis d'instaurer la paix», a enchaîné M. Boukadoum en précisant que la situation dans les territoires occupés était «inquiétante» et présageait «d'un avenir de plus en plus incertain». «Je ne vais pas passer en revue tous les événements survenus cette année. Vous les connaissez parfaitement bien: expulsion de la composante civile



de la Minurso, expulsion des observateurs de l'Union africaine, et violation du cessez-le-feu dans la zone de tampon (Elgargaret). Ils sont tous documentés», a-t-il dit. «Vu cette situation et l'attitude particulière du Conseil de sécurité qui n'est pas à la hauteur de ses responsabilités, le peuple du Sahara Occidental mérite plus que jamais un soutien important de la part de la communauté internationale et de cette assemblée», a-t-il plaidé. Le représentant de l'Algérie a estimé que «le conflit au Sahara Occidental, dernière colonie d'Afrique, ne peut être résolu qu'en garantissant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément à la résolution 1514 de l'Assemblé général de l'ONU». «D'autant plus, a-t-il soutenu, le principe du référendum d'autodétermination est plus qu'une décision approuvée par les Nations Unies, il s'agit d'un compromis qui a été déjà négocié et accepté par les deux parties du conflit». M. Boukadoum a considéré que les menaces terroristes et le trafic de drogue évoqués par certains intervenants comme une entrave aux solutions de paix n'ont jamais permis d'instaurer la paix», a enchaîné M. Boukadoum en précisant que la situation dans les territoires occupés était «inquiétante» et présageait «d'un avenir de plus en plus incertain». «Je ne vais pas passer en revue tous les événements survenus cette année. Vous les connaissez parfaitement bien: expulsion de la composante civile

Attentat déjoué

L'Allemagne «célèbre» les Syriens ayant aidé la police

D'Angela Merkel à la police en passant par les réseaux sociaux: les Syriens qui ont permis l'arrestation de leur compatriote suspecté de vouloir commettre un attentat en Allemagne étaient érigés en héros lundi, coupant l'herbe sous le pied des anti-migrants. «Je célèbre le fait qu'un Syrien livre une personne soupçonnée de terrorisme. Et vous Pegida et les autres?» a ri Julia Frick sur Twitter, en référence à ce mouvement qui organise depuis deux ans des manifestations contre les réfugiés et les musulmans. Jaber Albakr a été livré pieds et poings liés dans la nuit de dimanche à lundi par trois Syriens qui l'ont hébergé dans leur appartement à Leipzig avant de réaliser qu'il s'agissait de l'homme recherché par toutes les polices du pays depuis samedi. «Il a essayé de nous soudoyer avec de l'argent. Nous lui avons dit qu'il pouvait nous donner autant d'argent qu'il voulait, nous ne le laisserions jamais partir», a témoigné l'un d'eux, Mohamed A., auprés de la chaîne de télévision allemande RTL, lors d'une interview filmée de dos, l'homme affirmant craindre d'éventuelles représailles. Selon le journal Bild, le fugitif a proposé 1.000 euros et 200 dollars à ses compatriotes. «J'étais vraiment en colère contre lui, je ne peux pas accepter ça, surtout ici en Allemagne, le pays qui nous a ouvert ses portes», a-t-il ajouté. Toujours selon Bild, Jaber Albakr avait posté une



jou un dirigeant du syndicat de policiers BDK, Sebastian Fiedler. Qualifié de «courageux» et «responsable» par le chef du gouvernement de Saxe Stanislaw Tillich, la région où s'est déroulée la chasse à l'homme ce weekend, le Syrien qui a prévenu la police a même été félicité lundi par la chancelière Angela Merkel. Par la voix d'une porte-parole, celle-ci a exprimé sa «gratitude à l'égard du Syrien qui a informé la police sur la présence du suspect et apporté ainsi une contribution décisive à son arrestation».

Chadli Bendjedid : le hasard et la nécessité⁽¹⁾

Par Belkacem
Ahcene-Djaballah*

Lorsque le 6 avril 1992, le quotidien (du secteur «public») El Massa avait indiqué que l'ex-président de la République, Chadli Bendjedid, entendait «reprendre ses activités politiques après avoir fait part, dans sa lettre de démission de la présidence de la République, de son intention de se retirer définitivement de la scène politique», personne n'y avait effectivement cru... malgré la reprise par la très officielle agence de presse Aps.

En fait, cela paraissait tout simplement comme une sorte de préparation à d'autres «révélations», pour tenter de faire sortir de sa discrétion un bonhomme qu'il n'était pas question, ici ou là, et pour certains, de laisser s'en aller jouir tranquillement d'une retraite assurément trop dorée.

Au départ, on l'aurait vu circuler le plus normalement du monde du côté de Bou-Sfer et on (toujours El Massa) affirme même l'avoir aperçu attendre - en jogging - son tour chez un boucher. D'autres affirmaient l'avoir vu s'adonner à son occupation favorite, la chasse. Quant à la rumeur, pour sa part, elle parlait de départ à l'étranger. Kamel Belkacem (Quotidien d'Algérie, 20 janvier 1992) donnera des précisions afin de couper court à toutes les supputations, les lecteurs connaissant bien la solidité de la source : ...L'ancien Chef de l'Etat «s'est retiré dans sa résidence de Zéralda avec le même sens de la dignité et de la modestie qu'il affichait à son arrivée au pouvoir». Sans tambours, ni trompettes... Aucun mouvement particulier «vers le large»... et il suit le cours des événements sans rien changer à ses habitudes, avec cependant «une pointe d'amertume à l'égard des partis dits démocratiques et de la société civile qui ont brillé par leur absence...».

On sut, par la suite, que l'ex-président avait été prié de quitter la résidence présidentielle oranienne et s'était «replié» du côté de ses beaux-parents. Mais, demeurer dans l'ombre n'était évidemment pas chose aisée en Algérie, surtout pour un ancien président de la République ayant détenu le pouvoir - presque sans partage - durant plus d'une décennie. La curée n'allait pas tarder, et les observateurs attendaient seulement de quel côté elle allait apparaître.

D'abord, d'ex-»amis», certainement pour ne pas déroger aux habitudes humaines : et, tout particulièrement des proches.

Plus globalement, ce sont, pour emprunter à Hamid Aberkane (El Moudjahid, 15 mars 1992), tous «les opportunistes... qui diffament pour se donner un brevet de bonne conduite et pour être «Mâa El Ouagaf»... les gens qui crachent maintenant dans l'assiette où ils se sont bien nourris»... et, naturellement, très inquiets pour leur avenir, leur protecteur ou «parrain» ayant quitté la scène principale.

Ainsi, L'Hebdo Libéré annonce la couleur en faisant paraître - en première page - un «drôle» d'éditorial - non signé, et allant presque en sens inverse de celui du directeur de la publication, publié à l'intérieur du journal -, le 14 janvier 1992 (n° 42). Pour l'auteur du «texte», Chadli fait, en quelque sorte, preuve de lâcheté en «kidnappant la Constitution» : «Ce ne sont pas les hommes qui restent au pouvoir qui ont interrompu le processus électoral, mais bien la fuite précipitée de Chadli du pouvoir». Une fuite qui, en vérité, laissait sans protection, du moins juste après la démission, avant la mise en place d'un Haut conseil d'Etat, avec tous les risques que la période transitoire (courte ou longue, nul ne savait) allait engendrer.

Peut-être même «une guerre civile» qui faciliterait les «règlements de comptes»... avec une polarisation sur la corruption et ses bénéficiaires, tous connaissant, désormais, les faveurs (ou les chocs traumatiques) du grand public pour la «valse des milliards».

Il y a, aussi, tous ceux qui ne l'ont

«Nul individu ne possède une sagesse suffisante pour qu'on lui confie un pouvoir illimité. A moins d'être un saint - même peut-être s'il est un saint, il en abusera». Bryce James



jamais porté dans leur cœur, pour une raison ou une autre.

Ce fut, tout d'abord, l'ex-président Ahmed Ben Bella qui ouvrit le feu, le 12 mars, en mettant en cause, lors d'une interview accordée à l'hebdomadaire français Paris-Match et au journal anglo-saoudien El Hayat, puis au quotidien El Watan, l'ex-président de la République, citant des affaires de corruption. 10 à 15 milliards de dollars auraient été détournés... et transférés sur des comptes privés en Belgique et au Venezuela. Le tout sans document ou preuve quelconque... et, dans le seul but «de provoquer une enquête qui restituera l'argent détourné à l'Algérie».

Chadli Bendjedid ne tardera pas à sortir de sa réserve par une réaction certainement étudiée (remise à l'Aps, renforçant ainsi la thèse qu'il aurait reçu, avant sa démission, toutes les assurances (de l'armée) qu'il (ainsi que sa famille) ne sera aucunement inquiété pour tout ce qui touche à sa gestion) : Tout d'abord en exprimant sa disponibilité totale à collaborer avec la justice pour «faire la lumière sur tous les faits et attaques dont il fait l'objet» en déclarant que «ses ressources sont facilement contrôlables», en désaprouvant les «tentatives conjoncturelles d'introduire la confusion dans l'esprit des citoyens, de les démotiver ou d'en faire des opposants à tout pouvoir, et en marquant «son mépris des mises en scène politiciennes et irresponsables... qui empêchent le peuple de se confronter aux vrais problèmes en lui jetant en pâture un «dos-sier» ou un «homme».

Ce fut, ensuite, par le biais du quotidien Le Matin (16 avril), la veuve de feu Houari Boumediène, décidément de plus en plus active, qui interroge : Où sont passés les cadeaux offerts au défunt président durant son mandat lors des différents Sommets ? Pour elle, les cadeaux ne sont pas exposés dans les musées, et elle demande donc qu'une enquête soit ouverte pour... Au passage, elle fait plus qu'égratigner l'ex-président de la République qui «porte une lourde responsabilité devant l'Histoire comme il est, pour moi, et je pense exprimer l'avis de beaucoup de gens, fossoyeur de la puissance algérienne ; son régime depuis 1979 a mené le pays à la faillite».

Il y eut, enfin, la publication, par le quotidien El Watan en date du 27 avril (juste après que le journal Essalem eut reçu les «confidences» d'un officier supérieur (Khaled Nezzar ?) qui révélait - entre autres - que, parmi les dossiers de détournements qui seront transmis à la justice militaire figure celui de l'ex-général-major Belloucif

d'un rapport - datant de 1989 et établi par une commission d'enquête formée de 6 généraux : Hadjeres, Attalïa, Lakehal Ayat, Belhouchet, Khaled Nezzar et Benmaâlem - sur les «agissements» du général-major Mostefa Belloucif, cet ancien dauphin du président Chadli et premier général-major de l'Anp, malgré son (jeune) âge... On vit, par la suite, le 2 mai, son placement (ainsi qu'un Colonel, ex-directeur du Budget au Mdn et un ex-directeur de l'Administration générale à la Présidence de la République) sous mandat de dépôt par le juge d'instruction près le Tribunal militaire de Blida sous les chefs d'inculpation de détournement, complicité et dissipation de biens publics. Tout ce que le grand public retiendra, c'est que Chadli Bendjedid et sa famille sont mis en cause directement... d'autant que le premier avocat de l'inculpé principal, Maître Arezki Bouzida, tout en ne remettant pas en cause le contenu du fameux rapport, qualifie, devant la presse, son client de simple «exécutant» des ordres de «son ministre de la Défense», c'est-à-dire Chadli Bendjedid.

Bien sûr, certains hommes politiques n'ont pas raté une si belle occasion. Comme Kasdi Merbah qui, par le biais d'El Khabar et du Matin (31 mars 1992) porte de nouvelles accusations contre la gestion Chadli en rappelant certains achats et ventes (avion présidentiel, gros porteur Lockheed, deux superjets Falcon, un avion Tristar, un bateau, hélicoptères Puma version présidentielle...) et certains travaux (Riad El Feth, Hôtel Aurassi, Complexe Club des Pins, Sidi Fredj, ports privés,...).

La manipulation était, ici, pour beaucoup d'observateurs, évidente d'autant que l'affaire avait été instruite en 1990 et Mostefa Belloucif avait alors bénéficié, au mois de novembre de la même année, d'une mise en liberté provisoire. La «suite» du rapport était bel et bien «organisée» par... (on a beaucoup parlé d'un proche d'un ex-Premier ministre qui aurait transmis au quotidien El Watan les extraits les plus croustillants du rapport). Et, le procès de Belloucif ne devait être, en fait, qu'une belle occasion pour tenter de «couler» l'ex-président de la République, sa famille et certains membres de son entourage encore bien présents politiquement ou très puissants financièrement. Ou, peut-être, n'était-ce qu'un aspect de la lutte sourde qui se déroulait au sein du pouvoir entre les tenants de la «réconciliation nationale» et ceux du «rassemblement» modèle déposé. Puis, d'un coup, ce fut le silence... mis à

part un communiqué laconique du ministère de la Défense nationale déclinant «toute responsabilité dans la divulgation et la publication» du rapport... classé «secret défense»... et des tentatives des quotidiens La Nation (11 mai et 31 mai 1992), proche de Moulood Hamrouche, et El Watan de relancer le dossier de la corruption, mais en axant, cette fois-ci, les attaques contre des cibles moins protégées comme la (belle-) famille et les parents de Tipasa ou de Annaba. Tout ceci s'arrêtera durant l'été, mais reprendra en novembre avec le quotidien Le Journal, un nouveau titre dirigé par Zouaoui Benamadi, en association avec Le Soir d'Algérie, et proche, disait-on, de certains membres du Hce... par le biais d'une polémique entre Nouredine Benferhat, un proche de Belloucif, dit-on, et Amine Bourakba, le beau-frère oranais de Chadli Bendjedid (10 novembre, puis 26 novembre 1992).

Si la démission de Chadli fut une surprise totale, le départ ne remua que quelques personnes... peut-être les femmes et des enfants, sensibles peut-être à son air de «papa gâteau». Tous les politiques et tous les journalistes, dont beaucoup ont chanté jusqu'au dernier instant, et à longueur de colonnes ou d'émissions, les qualités de «père de la démocratie» au «grand cœur» ou de «libéral», se rejoignirent dans une quasi-unanimité gênante, à la limite de l'indécent, les titres allant de «l'itinéraire chaotique» d'Alger Républicain au «bon débarras» du Jeune Indépendant, en passant par la mise en exergue du «machiavélisme» d'El Khabar, et l'ironie d'El Massa : «Il est entré par la porte, il sort par la fenêtre».

C'était là, évidemment, une fin peu honorable pour un homme qui, bien que propulsé «accidentellement» et contre son gré, dit-on, au pouvoir suprême, en 1979, après la mort de Houari Boumediène, avait pourtant - avec une stratégie moins capitaliste que le modèle des «industries industrialisantes», prenant en charge les besoins sociaux immédiats (La première mesure, démagogique mais très populaire sur le moment, fut la suppression de la trop fameuse «autorisation de sortie du territoire national»), et par des ruptures successives (rendues en fait nécessaires, surtout à partir de 1986, les caisses de l'Etat se vident sous les coups de la dégringolade des cours du brut et du dollar et des «grands travaux» de prestige, et l'économie parallèle et la corruption faisant des ravages) souvent imperceptibles - voulant libérer socialement et libéraliser économiquement le pays

grâce à une ouverture politique menée au pas de charge, à partir d'octobre 1988. Mais, bien maladroitement, d'abord à cause d'une faible conceptualisation et, ensuite, d'oppositions, surtout celles des appareils trop habitués à l'Etat-clan et à l'Etat-arbitraire. Et, à cause, aussi, de la mise à l'écart des opinions publiques générale et, surtout, spécialisées qui, jusqu'à fin 1988, n'ont jamais été effectivement associées aux décisions.

C'est, ici, toute la problématique du pouvoir en Algérie, question que Abdelkader Yefsah a magistralement décortiquée dans son ouvrage édité par l'Enap (Alger, 1990) et «question» dont la société algérienne et les citoyens - trop longtemps «bloqués» - vont subir les effets d'abord envirants, puis dououreux, après Octobre 1988 et la Constitution de février 1989.

Les gouvernements successifs «utilisés» n'arriveront pas à remettre le pays sur les rails, les efforts étant contrecarrés par les grandes et petites manœuvres de tous ceux que les réformes n'arrangeaient pas ou plus et, surtout, à cause des disparités sociales qui s'avéraient incommensurables. Le pouvoir (le parti du Fln y compris) n'arrivait plus à mobiliser une base sociale désorientée, et dont les plus démunis - de plus en plus nombreux - se tournaient vers tous ceux qui exigeaient le changement radical et rapide, de la démarche et, surtout, des hommes, de tous les hommes, Chadli en tête.

Les victoires des islamistes du Fis - lors des élections locales de juin 1990 et en décembre 1991 à l'issue du premier tour des élections législatives - allaient pleinement démontrer, sur le terrain, la naissance de cette nouvelle attitude politique chez le (jeune) citoyen algérien.

À la décharge de Chadli Bendjedid, on peut dire que, dans les fonctions de président de la République, il ne pouvait faire plus que ce que lui permettait sa compétence originelle :

Né le 14 avril 1929 dans une famille de paysans à Bouteldja (Annaba), militaire de carrière après avoir milité très jeune au Ppa et participé au maquis dès le déclenchement de la guerre en terminant avec le grade de Capitaine, avant tout amateur de chasse, de bonne chère et de belote, bon père de famille, sportif, seule la conjugaison du hasard et la nécessité (la désignation d'un homme sûr représentant l'armée, au lieu de «civils» comme Abdellaziz Bouteflika, le «trop libéral» ou Mohamed-Salah Yahiaoui, le «gardien du temple» ou même Bélaïd Abdessalam) avait fait d'un tranquille et discret colonel (il quitte rarement Oran, transformée en «véritable satrapie», et on savait seulement qu'il tenait tête à Boumediène dont il ne partageait pas les options socialisantes et qu'il entretenait de bonnes et étroites relations avec le monde algérien des affaires.

Commandant d'une région militaire sans problèmes - la 2ème, celle d'Oran, après un passage à la 5ème, celle de Constantine, membre du Conseil de la Révolution, il est vrai, et surtout «désigné», après le décès de Houari Boumediène, au poste stratégique de coordinateur de toutes les forces de sécurité), un Chef d'Etat... que beaucoup s'apprirent à consommer comme ils l'entendaient. Abdelkader Yefsah rapporte dans son ouvrage que «le principal artisan du choix (...) fut incontestablement le Lieutenant-colonel Kasdi Merbah, alors chef de la Sécurité militaire. Ce choix fut, aussi, appuyé par le Colonel Belhouchet et d'autres dirigeants militaires», réunis à l'Ecole des ingénieurs de Bordj El Bahri (Enita) et, parmi lesquels se trouvait au premier rang un certain Mostefa Belloucif... ex-secrétaire général de l'Etat-major général, lieutenant mais déjà directeur du personnel, un poste-clé au ministère de la Défense nationale...

Suite en page 7

*Ancien DG de l'APS (23 octobre 1985-6 mai 1990)

Chadli Bendjedid : le hasard et la nécessité⁽¹⁾

Suite de la page 6

Et, d'après les différents témoignages, toujours selon A. Yefsaï, «Kasdi Merbah aurait menacé les éventuels opposants à son «choix» de rendre public des dossiers gênants les concernant». Les parrains (ils étaient huit selon Chérif Belkacem qui, dans une interview à El Khabar, le 5 août 1992, «révélait» que l'arrivée de Chadli au pouvoir «était l'œuvre des huit frères qui sont restés au Conseil de la Révolution»... et, cela sera confirmé par Chadli lui-même lors de sa rencontre avec la presse nationale, le 24 décembre 1991, puisqu'il citera ses «amis du Conseil de la Révolution»... dont Mohamed-Salah Yahiaoui et Abdelaziz Bouteflika) ne vont pas tarder à s'apercevoir que le fruit du hasard et de la nécessité était bien amer et à pépins.

Après sa désignation par le 4ème Congrès du Fln, fin janvier 197, comme candidat unique à la Présidence de la République, on pensait, déjà tout bas, dans les coulisses, qu'il n'allait «tenir le coup» que six mois. Durant près de 13 années, jusqu'à sa démission en 1992, grâce à son pragmatisme et à sa ruse bien payenne et surtout à son sens «bourguignon» de la manœuvre «maquisarde» faite d'alliances changeantes en fonction des objectifs, ainsi qu'à une utilisation efficace des «pare-chocs» et des «fusibles» (pratique courante chez certains décideurs «bourmediens» qui surent s'approvisionner dans le «panier à cadres», fabriqué entre autres par le Service national), il va rapidement (avant la fin du premier mandat) consolider son pouvoir, puis imposer son clan et sa famille qui en profiteront tous - avec leurs amis, cela va de soi - largement, imitant en cela et en plus grand ou en plus tapageur leurs prédécesseurs.

Durant les premières années, il va - et c'est, peut-être, ce côté qui lui attirera au départ beaucoup de sympathies - rompre avec le style spartiate et la démarche froide et méthodique de Houari Boumedienne. Un peu trop rapidement, peut-être, surtout pour le pays «profond», modelé durant plus de 13 années par ce dernier.

«Chadli, tout à la fois premier Secrétaire du Parti et Chef de l'Etat, c'était le Japon comme référence, puis l'Urss et la Bulgarie comme modèle de rigueur dans le travail. Un clin d'œil par-ci, un coup de barre politique par-là. Beaucoup d'atermoiements et des hésitations. L'échec de l'homme, c'est l'absence d'un projet. L'histoire retiendra qu'il a été l'initiateur de la démocratie...» écrit Mohamed Balhi (Algérie-Actualité, 16-22 janvier 1992).

Cependant, malgré sa gymnastique qui désoriente l'analyse méthodique, et ses «absences» (mis à part quelques discours qui tranchent comme celui du 19 septembre 1988, représentatif de son «ras-le-bol», et celui du 10 octobre 1988, le soir du «lundi noir» qui a réussi à cal-

mer les esprits grâce à la plus émouvante prestation de sa carrière), il restera incontestablement celui qui a fait voler en éclats le système politique monopartisan, certes agonisant depuis 1986, et ouvrir jusqu'à l'anarchique les portes à l'expression pluraliste.

Mais, il restera, aussi, celui qui n'a pas pu, ou su, ou osé s'élever au-dessus des contingences de l'exercice du pouvoir pour pousser à la conception d'une stratégie nouvelle, porteuse d'expansion économique et de progrès socio-politique et qui, surtout, a régné plus que gouverné, laissant le «clan»; la (belle-) famille, les salons et les appareils, calculer le devenir du pays en fonction de leurs intérêts, de leurs amitiés et de leurs humeurs... se contentant d'arbitrer... parfois assez tard et souvent, hélas, trop tard. Ceci est surtout vrai vers la fin du premier mandat, l'homme s'étant habitué au pouvoir et éloigné des réalités, acceptant d'être étouffé par les «barons», et à tenir des discours trop orientés ou «censurés» par les «fonctionnaires de la vérité», donc ternes et sans impact, incompréhensibles, sinon pour le seul cercle restreint des initiés, au pouvoir ou dans l'opposition.

Il est vrai que «la confrontation directe avec ses ennemis lui répugne, il préfère de loin les amadouer tout en prenant soin de miner le terrain sur lequel ils avancent» (Hebdo Libéré, 11-17 avril 1992).

Hheureusement, dans la vie de cet homme «de tous les paradoxes... produit d'une histoire, celle d'un pays qui se cherche et cherche son identité» (Aïssa Khelladi, Hebdo Libéré, le 14 janvier 1992), il y a deux hommes qui lui ont permis de continuer à jouer un grand rôle. D'abord Mouloud Hamrouche, exécuteur ou porteur d'un projet de réformes... jusqu'en mai 1991 mais, aussi, et surtout, Larbi Belkheïr, sorte de grand «imam caché», même s'il estime qu'on a «trop fabulé sur son compte» (El Watan, 29 octobre 1991).

Ce dernier, né en 1938 à Frenda, dans la région de Tiaret, a fait une longue carrière militaire avant de se retrouver - après avoir été élevé au grade de Général-major en juillet 1991 - au poste-clé de ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales du gouvernement Ghozali, en octobre 1991, juste avant les élections législatives de décembre 1992.

Chef d'Etat-major à la 4ème Région militaire de Ouargla, Commandant de l'Ecole (militaire) nationale des ingénieurs et techniciens d'Algérie, Secrétaire permanent du Haut conseil de sécurité, avec rang de conseiller à la Présidence de la République, Directeur du cabinet du Président à partir de février 1986 et enfin Secrétaire général de la Présidence en 1989 (les deux fonctions de Directeur de Cabinet et de Secrétaire général ayant été confondues... avant d'être recréées

après son départ), donc un des plus proches et des plus fidèles collaborateurs du Président depuis plus de dix années puisqu'il a fait, aussi, un passage au sein de la 2ème Région militaire d'Oran que Chadli Bendjedid dirigeait. Ses qualités de «grand chambellan», discret de plus, auraient été appréciées en ces moments-là. A 53 ans, Larbi Belkheïr est donc un véritable gardien du temple (Mouloud Hamrouche étant une sorte de «milieu de terrain») qui aura traversé sans broncher toutes les crises internes, malgré les nombreuses attaques de l'intérieur comme de l'extérieur. Il est vrai qu'il aurait des pouvoirs «inimaginables». «Légaliste», et «homme d'aucun clan», c'est la personne idoine pour aider à la «continuation» de l'œuvre démocratique après l'échec de Hamrouche, Ghozali, l'autre «fusible» n'étant qu'un incident de parcours. Son départ de la Présidence de la République, même s'il marque «la fin d'une époque» n'est donc nullement une disgrâce, mais bien une grande marque de confiance car, pour beaucoup, Belkheïr fait figure de «complice de Chadli» dans tous les dépassements réels ou supposés... On lui reprochera, aussi et surtout, le fait de ne pas avoir su éviter l'assassinat de Mohamed Boudiaf, ne serait-ce qu'en tant que ministre de l'Intérieur aux pouvoirs très étendus sur les services de sécurité. Il s'en défendra à chaque fois (Algérie-Actualité, 14-18 juin 1992), mais les rumeurs algériennes sont terriblement corrosives et les «étiquettes» très collantes.

L'arrivée de Ghozali à la tête du gouvernement bouleversera la démarche traditionnelle ainsi que les calculs, celui-là laissant apparaître rapidement des ambitions présidentielles, alors que l'on attendait un gestionnaire de la transition et non un moralisateur.

C'est, donc, tout naturellement que Larbi Belkheïr fut projeté au-devant de la scène, de manière bien surprise, alors qu'il était attendu au ministère de la Défense ou comme Ambassadeur au Maroc... ou...

La logique est très simple : Chadli Bendjedid voulait, coûte que coûte, réussir «ses» élections législatives de décembre, annoncées le 15 octobre (alors que certains partis, inquiets, comme le Majd, étaient prêts à le «libérer» de sa promesse), pour sortir de l'image de «Massmar Djeha» que lui avait fabriqué certains partis d'opposition et pour calmer l'armée qui ne voulait plus intervenir une troisième fois.

Mais, l'Etat... «civil» n'était plus en mesure de les organiser dans la sécurité nécessaire. C'était donc à l'Anp que revenait le rôle de «laminer» le Fis d'une part, et de redonner courage à la majorité silencieuse. Ce qu'elle fit. Cependant, pour gérer toute la situation, plus que délicate, il fallait un homme à poigne digne de la plus grande confiance comme Larbi Belkheïr (sorti des rangs de l'Anp tout récemment avec le grade de Général-major). L'objectif : Dégager une «majorité présidentielle», apte à assurer la pérennité du régime en attendant les prochaines élections présidentielles (avec, comme candidats, peut-être Chadli, sinon des proches parmi les «fusibles» habituels : Hamrouche, Ghozali, Mehri entre autres). Cette tendance étant confortée par les déclarations de Abdelhamid Mehri, Secrétaire général du Parti du Fln en faveur - l'optimisme aidant - d'un gouvernement de coalition ou d'unité nationale... après les élections...

C'est incontestable : «Chadli et Belkheïr forment un duo qui s'épaule pour le meilleur et pour le pire» (Le Quotidien d'Algérie, 20 octobre 1991).

Hamrouche parti, Larbi Belkheïr représentait pour le président de la République, à partir de 1989, le dernier «pare-choc»... disponible (le tout premier ayant été Kasdi Merbah). Il est vrai qu'il en avait grandement besoin, les rangs des fidèles s'étant, au fil des ans, assez rapidement clairsemés, le processus de démocratisation n'étant pas du goût de tout le monde. Il est

tout aussi vrai que le style de gouvernement avait commencé à déplaire, surtout à partir de la fin du premier mandat, générant beaucoup plus d'adversaires que de fans sincères et, tant au sein du Fln que dans l'Administration et l'Anp.

Ainsi, la consommation de cadres et d'hommes politiques durant la période s'est déroulée de façon assez effrénée, avec un taux de rotation ultra-rapide (avec une moyenne générale de 24 mois pour un poste de haute responsabilité : 5 Premiers ministres, en 12 ans, entre autres), les évictions ou les limogeages se déroulant bien souvent sans raison apparente, l'application du fameux article 120 n'expliquant pas toutes les éliminations - et, on peut même dire qu'il fut créé pour être utilisé en alibi - sinon celles de ne pas accepter les règles du «jeu», de discuter ou de suspecter un tant soit peu les décisions ou les orientations.

Le premier tour de scrutin des élections législatives de décembre 1992 et leurs résultats ont été le moment de la grande et fatale rupture, le président de la République voulant adapter son style de gouvernement aux résultats ce qui, pour les «démocrates», n'arrangeait ni le processus soumis, désormais, aux risques et aux dérapages multiples générés par l'intégrisme religieux, ni l'Armée qui allait se retrouver, dans ce cas de figure, dans le rôle d'un «pompier» perpétuel, rôle qu'il serait difficile de jouer avec, demain, un président de la République Fis, «Chef suprême des Forces armées de la République».

Le discours «musclé» d'un Président tout à coup optimiste et décidé «à rester jusqu'au bout» et «à veiller à contrer résolument tout dépassement» (Interview Aps, 5 décembre 1992) et prêt à «cohabiter» car il voulait «accomplir son devoir jusqu'au bout, surtout si la menace sur l'unité nationale persiste» (rencontre avec la presse nationale, 24 décembre 1992), tout en sachant par le biais de (derniers) sondages aux résultats tenus secrets, élaborés, dit-on, pour le compte de la Présidence de la République et de l'Anp, que le Fis avait de fortes chances de remporter les élections avec plus de 40 % des voix et qu'il y aurait un fort taux d'abstentions, n'avait pas déjà manqué d'inquiéter. Il n'était pas du tout — l'échec à demi-consommé — partagé par tout ou bonne partie de l'Armée (El Watan, éditorial, 9 janvier 1992) et des personnalités politiques ou composantes de la mouvance démocratique (Pags, Rcd, Ugt, ministre de la Communication et de la Culture, etc...).

L'inquiétude et l'opposition ironont grandissant après le 26 décembre, avec le «rapprochement» Fln-Fis, la discussion Ffs-Fis et les rumeurs «d'arrangements» Fis-président de la République (Dans un entretien publié par Le Figaro, le 13 janvier, Rachid Ghanouchi, le leader du Mouvement islamique tunisien En Nahda, affirmait que les dirigeants du Fis et le président Chadli «se seraient entendus, il y a environ une semaine, pour gouverner ensemble l'Algérie...»).

Le 11 janvier 1992, Chadli Bendjedid, «se sacrifiant», «convaincu», dit-on, par Larbi Belkheïr (chargé par ses pairs de la difficile mission), abandonne le pouvoir, en fait «démissionné» beaucoup plus que démissionnant, car «certains milieux n'étaient pas d'accord» (R. Ghanouchi) sur son entente avec le Fis. Il était évident que ces milieux se situaient d'abord et avant tout au sein de l'Armée, institution qui s'était estimée en droit de réagir face au «processus de disqualification» qui la mettait à l'écart de «concertations» engageant son avenir et celui du pays.

Le tout s'est passé dans une certaine indifférence, l'opinion publique s'interrogeant globalement beaucoup plus sur la suite à donner au processus électoral qu'au devenir d'un homme qu'elle n'a porté dans son cœur que les temps des fameux programmes anti-pénuries. Même ses plus proches ne manquèrent pas de l'achever

par des phrases assassines pour dénoncer sa «démocratie à la carte» : «On n'a pas fait la démocratie pour la démocratie, mais pour cacher un bilan» (Sid Ahmed Ghazali).

Seul, le ministre des Affaires étrangères, Lakhdar Brahimi (interview publiée par le journal libanais El Hayat, 20 janvier 1992) a été serein : «Le président Bendjedid a démissionné, après une appréciation des données, et après avoir jugé que la poursuite du processus démocratique était porteuse de menace pour le pays... Le Président (et d'autres personnalités) ont réalisé que les élections allaient conduire à une grave scission dans la société algérienne et que, par conséquent, sa démission aura été une tentative de sauvegarder l'unité du pays...».

Par la suite, «Jeff Chandler», «libre de ses mouvements et tout en ne bénéficiant pas d'une haute protection» (El Watan, 27 juillet 1992), continuera d'observer en silence le déroulement des événements.

Il savait que tout serait fait pour démontrer sa politique, tant dénoncée surtout depuis son départ. Rumeurs et «campagnes» de presse abondent donc comme pour exorciser un sort ou, pour purifier une conscience tourmentée par la complicité et les silences passés, mais démontrant pourtant que le produit, bien qu'étiqueté d'homme «de plus mal-aimé» d'Algérie, faisait bien vendre ou, alors..., inquiétait :

On vit, ainsi, la publication (le 17 juin 1992) par le quotidien Essalam d'un document administratif présenté comme «authentique», visant à démontrer, «chiffres à l'appui», que le troisième mandat de l'ex-président était usurpé... et ce, juste après l'annonce des présidentielles anticipées pour fin 1992 et de la candidature de Mohamed Boudiaf, présentée comme une hypothèse forte, encore que certains n'y virent qu'une manœuvre contre Kasdi Merbah, alors Chef du gouvernement et, maintenant, futur présidentiable.

On eut, aussi, des accusations diverses, tout particulièrement par L'Hebdo Libéré, l'ex-Chef de l'Etat étant, pour lui, «véritable Chef» des fameux «3 F + F» (Fln, Ffs, Fis, plus France) ou celui qui a «financé la campagne présidentielle de François Mitterrand».

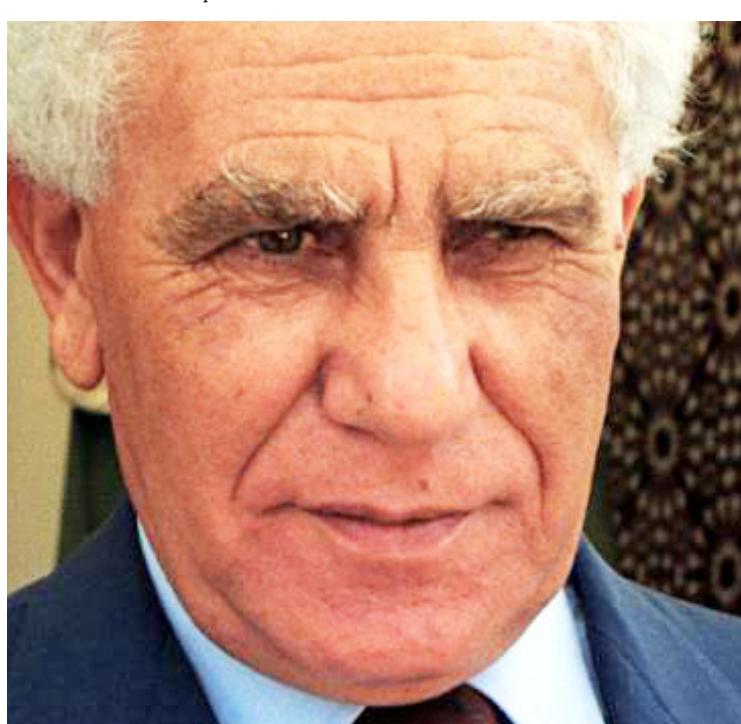
On eut, ensuite, des «fuites à l'étranger» multiples. Enfin, pour couronner le tout, c'est le secrétaire général de l'Ugt qui appelle - lors d'un meeting... en présence du nouveau responsable de l'exécutif - à la création d'une Commission nationale d'évaluation et de contrôle, portant sur la gestion du pays durant la décennie 80...».

Après le décès de Mohamed Boudiaf, la rupture avec le Chadilisme s'accélère. Elle va même connaître son point final : Sid Ahmed Ghazali est remplacé par Bélaïd Abdesselam, un opposant notoire au régime. Larbi Belkheïr est prié d'aller goûter aux «délices» de la retraite et l'ex-général Bellouci est incarcéré à la prison militaire de Blida. Seul Chadli est épargné.

Mais, dans sa solitude, tout en broyant, certainement, des idées noires sur la vanité du pouvoir et l'ingratitude des hommes, il conservait au moins une satisfaction. Il savait qu'il était quasi-impossible pour tout nouveau pouvoir de déshabiter le peuple des libertés (re-) trouvées à partir d'Octobre 1988, grâce à «sa» démocratie.

De ce côté-ci, il restera dans l'histoire, non comme le «père de la démocratie», celle-ci ayant été complètement ratée car trop (mal-) traitée et, pire encore, génératrice de heurts sanglants, mais seulement comme le «promoteur des libertés démocratiques individuelles» dont le fleuron restera la liberté d'expression... si mal utilisée que quelqu'un l'a dénommée «liberté d'explosion».

1- Extrait de l'ouvrage «Chronologie d'une démocratie «mal-traitée», Octobre 1988-Décembre 1992», Editions Dar El Gharb, Oran 2005, 323 pages



TÉBESSA

Le programme de l'habitat rural sur la bonne voie

Ali Chabana

Les programmes du logement, tous segments confondus (public locatif, public aidé ou location-vente) connaissent un certain ralentissement dû, entre autres, à des retards souvent imputés à des entreprises ne respectant pas leurs engagements et se font désister de leurs marchés, selon un représentant de la direction du logement. Sans oublier le programme AADL 1 et 2 qui continue à alimenter la colère des souscripteurs de ne rien voir venir. Même si le wali l'a annoncé que d'ici la fin de l'année en cours, plus de 4.000 unités de logement seront attribuées à leurs bénéficiaires. Par contre, la formule de l'habitat rural affiche une certaine embellie, d'après les statistiques rendues publiques par les services de la direction du logement et ce, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale et arabe de l'habitat qui vient de se tenir. Des chiffres faisant état de la

situation physique cumulée, arrêtée au 30/09/2016, soit une consistance globale de 27.469 logements ruraux, dont 23.915 achevés, 3.239 en cours de réalisation et 305 autres non encore lancés. D'autre part et selon la même source, dans le cadre de l'aide à l'autoconstruction, 65 lotissements sociaux ont été répartis sur l'ensemble des 28 communes de la wilaya de Tébessa et sa périphérie, l'objectif est de résorber quelque peu l'habitat précaire et l'éradication des constructions illicites.

Volée en France, une voiture interceptée par la PAF

Une voiture faisant l'objet de recherche par Interpol a été récupérée au poste-frontière de Bouchebka, dans la wilaya de Tébessa, a-t-on appris de la sûreté de wilaya. Le véhicule en question de marque Citroën, conduit par une ressortissante tunisienne (54 ans), a été intercepté par les éléments de la PAF au moment des procédures de contrôle, avant son

entrée sur le territoire national. Après l'enquête préliminaire, il s'est avéré que la voiture a été volée le mois dernier en France. Immédiatement après ce vol, les services de la police française ont aussitôt pris contact avec le bureau d'Interpol basé à Alger. Selon la même source sécuritaire, l'enquête ouverte poursuit son cours.

A. C.

DRÉAN

Une villa cambriolée, 3 arrestations

A. Ouelaa

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Dréan ont arrêté trois présumés malfaiteurs avant-hier où ils dé-

meurent toujours en garde à vue. Il s'agit du vol commis, il y deux jours, dans une villa de la cité Senni. Les malfrats ont commis leur forfait en plein jour. Après s'être introduits dans cette villa, ils ont

ligoté la propriétaire et se sont emparés d'une grosse somme d'argent et de bijoux. Enfin, les habitants de cette cité, tout autant que le reste des habitants de cette ville, craignent le retour des vols.

GUELMA

Université : levée des sanctions disciplinaires à l'égard de 100 étudiants

Une série de mesures portant la levée de sanctions disciplinaires infligées durant les trois dernières années à l'égard de 100 étudiants a été prise lundi par l'université de Guelma, a indiqué le recteur de cette structure d'enseignement supérieur, Mohamed Nemamcha. Dans une allocution prononcée à l'occasion de la célébration du 30^e anniversaire de la création de cette université et l'ouverture de l'année universitaire 2016-2017, le même responsable a indiqué que cette décision exceptionnelle concernera tous les étudiants ayant fait l'objet de sanctions de premier degré (blâme, avertissement verbal ou écrit) pendant les années universitaires 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016. Les étudiants détenteurs de sanctions de 2^e degré infligées durant la même période bénéficieront de mesures

atténuees, a ajouté le même responsable qui a exprimé le voeu de voir ces mesures prises à l'occasion du 30^e anniversaire de la création de cette université «encourager les étudiants concernés à rattraper leurs erreurs et poursuivre assidûment leur cursus universitaire».

Dans une déclaration à l'APS, le recteur de l'université a indiqué que cette décision concerne 100 étudiants de diverses spécialités et facultés. Il a affirmé que des correspondances officielles seront adressées aux facultés et aux étudiants concernés pour la concrétisation de cette mesure sur le terrain.

L'atténuation des sanctions concernera les étudiants qui ont été renvoyés définitivement ou provisoirement de l'université, a ajouté la même source, précisant que ces derniers et grâce à cette mesure «pourront rejoindre une autre fois

les bancs de l'université, une fois la sanction purgée». La cérémonie de célébration de cette date anniversaire a été marquée par la présentation d'une conférence sur le rôle de l'Organisation des Nations unies (ONU) par Abdellah Baâli qui occupait le poste de représentant permanent de l'Algérie auprès de cette organisation mondiale pendant plusieurs années, et ambassadeur de l'Algérie aux Etats-Unis d'Amérique. Un film documentaire de 30 minutes retracant le parcours de cette université qui fut en 1986 un institut national de chimie englobant 123 étudiants encadrés par 14 enseignants dont deux Algériens, puis en 1992 où elle est devenue un centre universitaire englobant 3 facultés avant d'être promulguée au rang d'université en 2001 totalisant 7 facultés et 18.000 étudiants.

TIZI OUZOU

Programme du patrimoine : 18 projets financés

Dix-huit (18) projets de préservation du patrimoine culturel ont été financés à l'échelle nationale dans le cadre du «Programme patrimoine», initié dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne, a annoncé lundi à Tizi Ouzou le directeur du programme. Selon Zoheir Ballalou, qui intervenait lors d'un séminaire sur la sauvegarde du patrimoine artisanal organisé au siège de l'APW, ce programme, doté d'un montant de 24 millions d'euros, a déjà permis de financer plusieurs projets de préservation et de valorisation du patrimoine culturel. Dans la wilaya de Tizi Ouzou, c'est l'Association de développement local solidaire (ADELS) qui a bénéficié d'une subvention d'un peu plus de 4 millions de dinars, pour un projet dénommé Codesol, de préservation et de valorisation de l'artisanat traditionnel, initié dans la daïra de Boghni, à une trentaine de kilomètres au sud de

Tizi Ouzou. La présidente d'ADELS, Wahiba Chellal, a expliqué que ce projet a pour objectif de lutter contre la perte des savoir-faire traditionnels et la menace de disparition de certains métiers en valorisant socialement et économiquement l'activité artisanale. Elle a rappelé que ce projet, lancé en 2015 pour une durée de deux ans, en partenariat avec les associations «Touiza Solidarité» de l'Île-de-France et de Marseille (France), a touché des artisans activant dans les métiers du tissage, de la poterie, de la vannerie, de la broderie et de la bijouterie. Les participants à Codesol ont aussi bénéficié de formations sur la création de micro-entreprises, différents métiers traditionnels, le design et de missions d'appui sur l'entrepreneuriat féminin pris en charge par l'association Touiza de l'Île-de-France, a ajouté Mme Chellal. S'agissant des autres projets financés par le Programme patrimoine, dix (10) ont

SOUK AHRAS

Plus de 1,4 million de passagers ont transité par les frontières terrestres

Plus de 1,4 million de voyageurs ont transité par les frontières terrestres dans l'Est du pays du 21 juin au 20 septembre 2016, a indiqué le chef du service régional de la Police des frontières (PAF) de Souk Ahras, le commissaire principal de police Bachir Aaoui. Durant la saison estivale écoulée, les services de la Police des frontières avaient enregistré au passage des frontières terrestres dans l'Est algérien 1.425.678 de personnes, a souligné le même responsable, faisant part d'une augmentation de 25% du nombre de passagers par rapport à l'année 2015. Le territoire du service régional de la Police algérienne des frontières (SRPAF) dans l'Est du pays s'étend sur 489 km et regroupe tout au long de la bande frontalière les postes de Lahdada, Ouled Moumène (dans la wilaya de Souk Ahras), Bettia, Bouchebka, Ras Laâyoune, Lamridj et l'aéroport Larbi Tebessi à Tébessa en plus des centres de Laâyoune et Oum Teboul dans la wilaya d'El Taref, a rappelé la même source.

Ces huit postes frontaliers ont également enregistré le passage de 136.000 Tunisiens ayant visité l'Algérie notamment durant le mois de Ra-

madhan, a informé la même source.

La durée de traitement des transactions de passage des voyageurs n'a pas dépassé les quatre minutes (4 mn), a indiqué le même responsable qui a mis l'accent sur l'importance des moyens modernes de technologie mobilisés par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans l'amélioration des conditions d'accueil des voyageurs.

Les centres de contrôle des frontières terrestres dans l'Est du pays ont été dotés, au titre de la saison estivale 2016, de moyens humains et de structures de repos et d'accueil convenables qui ont permis aux passagers de transiter en jouissant du confort, a souligné le même responsable.

Les mêmes services ont enregistré durant la saison estivale 2016 à travers les différents centres de contrôle le passage de 398.481 véhicules immatriculés en Algérie et 125.851 véhicules immatriculés à l'étranger.

Durant cette même période, deux (2) véhicules recherchés par Interpol ont été interceptés, a relevé le même responsable, avant de faire part de la prochaine réhabilitation de plusieurs centres de contrôle.

Nouvelles infrastructures universitaires

Le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans la wilaya de Souk Ahras sera renforcé, avec la réception prévue pour le premier semestre de l'année 2017, par plusieurs infrastructures universitaires, a-t-on appris du recteur de l'université Mohammed Cherif Messaâdia.

Il s'agit des facultés des lettres et des langues et des sciences humaines, d'une capacité globale de 5.000 places pédagogiques et dont les travaux affichent actuellement 40% de taux d'avancement, a précisé M. Zoubir Bouzehda.

Il a également ajouté qu'il était programmé la réalisation d'un institut des sciences et des techniques d'activités physiques et sportives, en plus d'une faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion totalisant 3.000 places pédagogiques, actuellement en chantier. Le même responsable a indiqué que les travaux de réalisation d'une résidence universitaire et d'un hall technologique, confiés à une entreprise chinoise, ont récemment été lancés, à côté

d'une salle de conférences d'une capacité de 600 places et dont le chantier est à 20% de taux d'avancement. Afin d'assurer une meilleure prise en charge des préoccupations sociales des enseignants encadreurs ainsi que l'amélioration du rendement pédagogique de l'université, 110 logements de fonction dont le taux d'avancement oscille entre 40 et 70% vont «prochainement» être attribués.

Quant à l'encadrement pédagogique, l'université de Souk Ahras, qui a reçu au cours de cette année universitaire 13.033 étudiants, dispose actuellement de 556 maîtres-assistants, en attendant le recrutement, bientôt, de 58 nouveaux enseignants universitaires.

Au titre de la nouvelle rentrée universitaire, plusieurs espaces ont été réactivés, à l'instar de la maison d'entrepreneuriat, des clubs étudiants, une antenne de l'Office des publications universitaires, à côté d'un autre espace de la recherche spécialisée implanté dans la bibliothèque centrale, doté de connexion au réseau d'Internet, a-t-on signalé.

MSILA

Saisie de 600 kg de viande blanche

Les éléments de la sûreté nationale de Sidi Aïssa dans la wilaya de Msila ont procédé à la saisie de 600 kg de viande blanche impropre à la consommation, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, précisant que cette quantité a été saisie par la brigade d'hygiène relevant de la sûreté de daïra de Sidi Aïssa, à l'issue d'une opération de contrôle suite à l'interpellation d'un véhicule chargé de 600 kg de viande blanche transportés dans des caisses insalubres exposées au

soleil et dégageant des odeurs fétides. Aucun document autorisant le transport de cette marchandise périssable n'a été trouvé en possession du conducteur du véhicule, a-t-on noté, soulignant qu'un contrôle vétérinaire a montré que cette marchandise est impropre à la consommation humaine et doit, de ce fait, être rapidement détruite. Un dossier de poursuite pénale a été établi à l'encontre de ce contrevenant et transmis au procureur de la République près le tribunal de Sidi Aïssa.

AÏN DEFLA

Plus de 30.000 doses de vaccin antigrippal réceptionnées

Plus de 30.000 doses de vaccin antigrippal ont été réceptionnées à Ain Defla en prévision du lancement de la campagne de vaccination contre cette maladie infectieuse et contagieuse, a-t-on appris du responsable du service de prévention à la direction locale de la santé et de la population (DSP). Outre le personnel du secteur

de la santé, ce quota s'adresse aux personnes âgées, à celles atteintes de maladies chroniques ainsi qu'aux femmes enceintes, a indiqué Belkacem Khelidj. Le quota réceptionné a été distribué au profit des établissements de santé de la wilaya, a précisé la même source, faisant remarquer que l'opération débutera le 16 du mois courant.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

10 mouharram 1438

El Fedjr 05h27	Dohr 12h35	Assar 15h47	Maghreb 18h19	Icha 19h36
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Cnep Immo

Remise des clés au profit de 1808 bénéficiaires

A. E. A.

La direction régionale de la Cnep Banque a désigné le bloc n° 8 de l'unité de voisinage (UV) 18 et le bloc 20 de l'UV 17 de la nouvelle ville de Ali Mendjeli, comme points fixes à des équipes de la caisse pour la remise des clés de logements, à partir d'aujourd'hui (mercredi 12 octobre), aux bénéficiaires du quota de 1.808 appartements et ce, après plus de 12 années d'attente.

Selon le directeur régional de la Cnep Banque, Azzouz Messiou, les bénéficiaires concernés par ce quota n'auront qu'à se déplacer au niveau des deux blocs en question pour se faire remettre les clés, à condition cependant d'avoir satisfait, auparavant, à toutes les procédures administratives.

Opération de nettoyage à El-Gammas Plus de 69 tonnes de déchets enlevées

A. Mallem

Hier, pendant que la campagne de nettoyage lancée par la commune se déroulait dans leur cité, des habitants d'El-Gammas nous ont contactés pour formuler des critiques sur la manière dont est mené ce travail et les moyens mis en place pour le faire. «Depuis deux jours que les travailleurs de la commune s'affairent à nettoyer le quartier en enlevant les détritus, les immondices, les débris, les déchets solides et les ordures ménaçantes, l'état des lieux n'a pas tellement changé car l'opération n'a même pas réalisé 30% du travail. Et pour cause, seul un rétrochargeur et un camion ont été engagés comme moyens techniques», ont affirmé nos interlocuteurs. Ces derniers ont signalé que de grands pans du quartier restent à nettoyer, que les riverains jettent leurs ordures n'importe où et de la sorte deux journées ne suffisent pas pour régler le problème, «car l'état de la cité est tel qu'il faudrait, peut-être, une vingtaine de jours ou plus pour la nettoyer», ont-ils considéré.

Mme Bouchoul, la déléguée du secteur d'El-Gammas, n'a pas bien digéré ces critiques en s'exclamant que «c'est honteux de dire cela en ignorant superbement les efforts que nous avons déployés depuis deux jours d'affilée pour essayer de donner un visage amène aux quartiers de la cité». Cette responsable venait tout juste de regagner son bureau.

Cent colis de denrées alimentaires pour les familles nécessiteuses

Cent colis de denrées alimentaires ont été distribués mardi dans la wilaya de Constantine au profit des familles nécessiteuses à l'occasion de l'Achoura, à l'initiative du bureau local du Croissant-Rouge algérien (CRA), a-t-on appris auprès des responsables de cet organisme.

L'opération inscrite dans le cadre d'un programme de solidarité annuel vise à venir en aide à cette frange de la société qui fait l'objet d'une attention et une assistance permanentes, a précisé à l'APS, Ayadh Bouhalil, le chargé de la communication et de l'information au CRA. Ces couffins dont chacun contenant des produits alimentaires de large consommation dont l'huile, la semoule, le café et le sucre ont nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 100.000 dinars, selon le responsable, soulignant qu'une équipe d'une

dizaine de bénévoles a été mobilisée pour assurer le bon déroulement de cette opération.

Cette action a pu être menée à bien grâce aux dons des bénévoles et des bienfaiteurs, a-t-il fait savoir, notant que la sélection des familles bénéficiaires des ces colis alimentaires a été effectuée sur la base d'une enquête sur terrain par les agents du CRA. Ces actions de soutien et d'aide aux démunis seront maintenues durant toute la saison hivernale, a encore ajouté M. Bouhalil, rappelant que l'aide du CRA concerne deux volets, le premier consiste en l'octroi de repas chauds pour les personnes sans logis, alors que le second a trait à une aide destinée aux familles nécessiteuses de la wilaya, constituée de couvertures, matelas et couffins de produits alimentaires de base, a-t-on signalé de même source.

Conseil de l'ordre des architectes

La question des honoraires réglée

A. Mallem

Dans la conférence de presse qu'ils ont organisée hier dans un hôtel de la ville des ponts, les représentants du Conseil local de l'ordre des architectes (Cloa) de Constantine étaient tout heureux de présenter le décret exécutif n°16-224 du 22 août 2016 fixant les modalités des rémunérations de la maîtrise d'œuvre en bâtiment, paru au Journal officiel du 31 août dernier, qui est venu, selon leurs déclarations, régler 80% des problèmes des architectes. Et à ce propos, Mme Djeradi Lamia, présidente du Cloa, a déclaré que ce décret exécutif signé par le Premier ministre est désormais opposable à tous les ministères en ce qui concerne la question du cadre bâti où se trouvent impliqués les architectes. «Auparavant, a expliqué l'intervenant, le premier problème qui apparaissait en surface était celui des honoraires, mais à présent que l'Etat vient de répondre aux revendications des architectes, nous pouvons dire que la profession vient de franchir maintenant une étape qualitative».

Son collègue Miloud Benzerda, membre de la commission nationale des textes au Conseil national de l'ordre des architecte

(Cnoa), compléta en considérant que le nouveau décret exécutif «constitue effectivement un saut qualitatif, non seulement du point de vue rémunération, mais aussi dans les missions incombant maintenant à l'architecte, qui a bénéficié de nouvelles tâches comme l'ordonnancement, la coordination, le pilotage et l'assistance en maître-danser, c'est-à-dire que, dorénavant, tout architecte agréé prend pratiquement en charge toutes les tâches qu'englobe un projet». Toutefois, ajoute l'orateur, «n'empêche, il reste un autre domaine que nous souhaitons que l'Etat prenne en charge, en l'occurrence la qualification de l'entreprise qui prend le projet, soit la vérification des moyens financiers, techniques et humains qu'elle possède».

Et Dris Ramdane, secrétaire général du Cloa, d'intervenir à son tour pour apporter la précision que ce nouveau décret touche uniquement le bâtiment alors que l'architecte intervient aussi dans d'autres champs, comme l'urbanisme et l'aménagement des places, l'amélioration du cadre bâti urbain, domaines qui ne sont pas encore réglementés par des lois. «Il nous faut aussi un texte pour réglementer la commande privée. Et

La convention prévoit également un échange d'architectes, en ce sens que les architectes qui vont former nos groupes se déplaceront à Constantine pour des visites d'information et de formation. Et la formation portera sur plusieurs thèmes, comme celui récent du «bâtiment intelligent», appelé aussi le «bâtiment positif», utilisant les énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire.

E-paiement, affiliation volontaire, échéanciers...

La Cnas poursuit sa campagne de sensibilisation

A. El Abci

5.500 employeurs sur les 12.000 affiliés à la Caisse des assurances sociales (Cnas) de Constantine se sont acquittés jusqu'à présent de leurs redevances à la caisse et ont bénéficié des exonérations et de l'annulation des pénalités de retard, de même que 1.200 affiliations volontaires ont été enregistrées au niveau de la wilaya de Constantine. C'est ce qu'a annoncé le directeur de l'agence locale de la Cnas, S. Allami, en marge du point de presse animé par la directrice centrale des recouvrements et du contentieux à la direction générale, Mme Messah, en visite dans la ville des ponts pour superviser le lancement d'une campagne de trois jours d'information et de vulgarisation des mesures exceptionnelles de la loi de finances complémentaires (LFC) 2015. Des résultats

positifs ont été obtenus d'ores et déjà par la Cnas, et la campagne sera reconduite jusqu'au 31 décembre pour permettre aux employeurs de payer leurs cotisations et régulariser la situation des salariés non déclarés, fera-t-elle savoir. La Cnas contribue ainsi à défendre le droit des salariés à la sécurité sociale qui est, désormais, un droit consacré par la nouvelle Constitution, notera-t-elle, «ce qui nous incite à sensibiliser davantage les patrons pour qu'ils se rapprochent de nos services».

Et d'estimer que jusqu'à maintenant, la campagne a été positive et a vu plus de 153.000 employeurs à l'échelle nationale, qui se sont acquittés de la totalité de leurs cotisations et bénéficié ainsi de l'annulation des majorations et pénalités de retard. En plus, 18.000 autres ont bénéficié des échéanciers de paiement

Trois cambrioleurs neutralisés

A. Mallem

Les éléments de la police judiciaire rattachés à la 9^e sûreté urbaine de Constantine sont parvenus dernièrement à mettre fin aux activités néfastes de trois malfaiteurs âgés de 18 à 30 ans qui s'étaient spécialisés dans le cambriolage d'appartements. Selon un communiqué de presse diffusé hier par la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya de Constantine, ces individus se sont rendus coupables de vols à la casse d'appartement et de recel de biens volés.

Aussi, le même document a indiqué que les éléments de la police judiciaire ont déclenché l'opération de recherche et d'investigation sur plainte de la vic-

time de ce cambriolage qui indiquait que son appartement avait été visité par des inconnus qui lui ont dérobé du matériel électronique, des ustensiles en cuivre et d'autres biens, en plus d'une somme d'argent. Pour accomplir leur forfait, les cambrioleurs ont procédé par casse en creusant un trou au niveau de la niche du compteur électrique pour pénétrer dans l'appartement et y accomplir leur forfait.

Commencant leur enquête sur les lieux qui ont fait l'objet du cambriolage, les policiers ont relevé les indices leur permettant

de se lancer sur la piste des malfaiteurs. Et c'est ainsi qu'ils sont parvenus à établir l'identité du premier suspect qui fut arrêté au niveau du quartier de Boudraa Salah. Les autres complices ont été ensuite arrêtés malgré la résistance violente qu'a opposée aux policiers le second suspect qui se faisait protéger par des chiens féroces. Et à la conclusion de l'enquête, les éléments de la police judiciaire de la 9^e sûreté urbaine ont déféré les trois individus devant le procureur de la République du tribunal de Constantine.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

10 moharram 1438

El Fedjr 05h14	Dohr 12h21	Assar 15h34	Maghreb 18h06	Icha 19h23
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Les postulants saisissent le wali sur le projet des logements de fonction

Sit-in des enseignants du Supérieur devant la wilaya

Houari Barti

Des enseignants universitaires de la wilaya d'Oran, candidats au projet des 160/510 logements de fonction ont observé, hier, comme annoncé auparavant, un sit-in de protestation devant le siège de la wilaya, pour appeler les pouvoirs publics à veiller au lancement, dans les plus brefs délais de leur projet inscrit depuis 2010.

Dans une lettre de revendications, transmise, hier, au cabinet du wali, les protestataires sollicitent, également, le chef de l'exécutif à faire usage de l'instruction transmise par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique, aux recteurs d'universités du pays qui offre la possibilité aux autorités locales d'octroyer des quotas de logements, en compensation et à titre de prêt, dans les wilayas où les projets sont, soit non lancés soit en souffrance» et ce, en attendant la réception de

leurs projet. Il est à noter que le projet des 160 logements de fonction, destinés aux enseignants du Supérieur fait partie d'un plus grand projet destiné à la wilaya d'Oran et qui prévoit au total la réalisation de 510 logements de fonction. Mais à ce jour, seuls, 350 logements ont été lancés, alors que les 160 autres sont restés au stade de projet, depuis 2010. Pourtant, ce dernier quota dispose d'une assiette de terrain et d'une étude et ne reste que le lancement des travaux, selon les bénéficiaires, qui affirment être en possession de pré-affectations, leur ouvrant droit à ces logements.

Le projet en question qui est pris en charge par le ministère de l'Enseignement supérieur, est confié à la DLEP, mais vraisemblablement, et «à défaut de financement», les travaux ne sont toujours pas lancés, affirme-t-on de même source. Les souscripteurs du projets des 160 logements de fonction, du secteur de l'Enseignement supérieur qui attendent, de-

puis mai dernier, une audience du wali d'Oran pour plaider leur cause, font, en effet, valoir une instruction émanant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique qui autorise les autorités locales à «octroyer des quotas de logements en compensation et à titre de prêt, dans les wilayas où les projets sont, soit non lancés soit en souffrance».

Les candidats au projet espèrent ainsi trouver une oreille attentive auprès du wali d'Oran, dont la wilaya, disent-ils, dispose d'un parc de logements sociaux considérable estimé à 8.000 unités, et faire usage de cette instruction ministérielle de compensation afin d'éviter aux postulants une attente qui peut encore perdurer plusieurs années. En contrepartie, soutiennent-ils, «nous sommes prêts à signer tous les engagements qui nous seront exigés pour restituer ces logements sociaux, une fois que nos logements de fonction seront prêts.»

Site sauvagardé de Sidi El Houari

Des architectes dénoncent des démolitions anarchiques d'immeubles

Mokhtaria Bensaâd

Bien que décreté, secteur sauvegardé, par décret exécutif datant du 22 janvier 2015, le quartier historique de Sidi El Houari est sous la menace des bulldozers. Des architectes et experts en bâtiment mettent en garde contre les opérations de démolition des immeubles de façon anarchique, touchant même des immeubles à haute valeur architecturale qui peuvent être restaurés.

C'est lors la 7^{ème} édition du Salon international de la construction et la gestion urbaine, organisé du 10 au 13 octobre, au Centre des Conventions d'Oran par 'Events Algeria', que ces experts en bâtiment, présents à la conférence tenue en marge de ce salon, sur «l'impact de la réhabilitation sur l'image de la ville d'Oran et les Jeux méditerranéens 2021» ont tiré la sonnette d'alarme sur ce qui est qualifié de «massacre» que subit ce quartier, considéré, désormais, comme la vieille ville d'Oran à sauvegarder. Intervenant, lors des débats, les architectes ont été unanimes à dénoncer les décisions de démolition prises, sans aucune étude préalable qui peut faire une sélection sur le patrimoine à préserver et celui dont l'état est très dégradé et ne peut être restauré.

Cette croix rouge est devenue la hantise de ces architectes qui posent un grand point d'interrogation sur la commission chargée d'étudier le dossier de ce vieux quartier et faire la sélection des immeubles à démolir. Les intervenants à cette conférence ont soullevé la problématique de la gestion de ce patrimoine historique et la facilité avec laquelle sont émises les décisions de démolition. Un expert en bâtiment n'a pas hésité à hausser le ton, dans la salle, sur le passage du bulldozer



sur les immeubles à haute valeur architecturale. Il s'est interrogé comment peut-on donner à un maître d'œuvre, OPGI ou DUC, la mission d'élaborer un plan de sauvegarde d'un bâtiment ou un quartier entier sans une étude. Il a enchaîné qu'il n'y a jamais eu une étude approfondie sur toute cette opération de réhabilitation du vieux-bâti». Une autre architecte a souligné que beaucoup d'immeubles représentent une richesse sur le plan architectural et peuvent être restaurés, pourquois alors comportent-ils la croix rouge ? Quant à M. Tahraoui Djillali, architecte et fondateur de la revue 'Madinati', interrogé sur ce problème du quartier de Sidi El Houari, a expliqué qu'en tant qu'architectes, nous réagissant à ce phénomène.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Hordes dures !



Le moment est arrivé pour vous situer dans l'un ou l'autre groupe de qualificatifs: citoyens, citoyennes ou mitoyens, mitoyennes. Il vous est demandé gentiment, poliment, discrètement de ne pas descendre vos poubelles qu'un jour sur deux. Cela ne devrait pas poser de problème. Les déchets ménagers diminuent, comme diminue le pouvoir d'achat.

Mais, citoyens, citoyennes ou mitoyens, mitoyennes, comme vous, on aimerait bien respecter cette règle sauf qu'il n'est proposé aucun calendrier accompagnant cette louable position. Quels sont les jours de passage des camions de la commune et quelles sont les heures surtout.

Car déposer ses sacs-poubelles un jour sur deux c'est bien, mais encore faut-il qu'il y ait une synchronisation parfaite. Vous n'êtes pas sans avoir remarqué que nos poubelles et moches, ces verts-bacs, sont visitées par

tire chiens errants, chats de gouttières et rats au festin quotidien. Même les pigeons se mettent de la partie. Vous vous dites que ce n'est pas possible. Chiens et chats sont pourtant ennemis. Rats et chats ne peuvent pas se côtoyer. Les pigeons, ça dort très tôt. Détrompez-vous ! Quand il y en a pour tout le monde, que chacun trouve son compte, aucune adversité ne s'installe. Chacun son périmètre, y a pas besoin de l'Onu ou de Brigitte Bardot pour réguler et installer les balises. D'où la nécessité d'un programme de ramassage rigoureux. Un programme qui ne soit perturbé par aucun embouteillage ou cortège nuptial. Un programme...

C'est bien de dire qu'on va réparer toutes les bennes à ordures qui sont en panne... c'est mieux de demander comment elles sont tombées en panne... C'est cette panne qu'il faut situer pour nous débarrasser des ordures qui gênent, ces hordes dures...

Cédés à des prix attractifs
Des médecins mettent en garde contre des produits périssables vendus sur les marchés



J. Boukraa

Le spectre des intoxications alimentaires rebondit ces derniers jours. Ce risque provient de la vente de produits périssables dans des conditions qui laissent à désirer. Une petite virée au marché de la Bastille (la rue de Aurès), au centre-ville, nous permet de constater que des produits laitiers, (yaourt, fromage) thon, mayonnaise et autres conserves sont vendus, dans des conditions non conformes aux normes d'hygiène et de conditionnement requises. Exposés à longueur de journée sous un soleil de plomb ces produits trouvent acheteurs. Certains produits sont même arrivés à la date de péremption et sont cédés à des prix très attractifs, pour attirer le consommateur. Ce dernier reste à la merci de ces infractions dont le résultat conduit à la multiplication des intoxications alimentaires pouvant mettre en péril sa santé. Selon une source du service de la Prévention de la direction de la Santé et de la Population de la wilaya d'Oran, au moins 80% des consommateurs ne lisent pas les notices sur les produits alimentaires, notamment la date de péremption, ignorant l'importance de ce geste. Appelant les citoyens à faire preuve de plus de vigilance et de respecter les conditions d'hygiène, notamment en lavant les fruits et légumes et en se lavant régulièrement les mains, les médecins recommandent de ne pas acheter des produits périssables ou frais exposés au soleil ou mal conservés. «Exposer au soleil à longueur de journée, notamment, les produits périssables comme la limonade, les laitages et les viandes constitue un important vecteur de virus et de bactéries qui peuvent être à l'origine d'intoxications alimentaires», soulignent-ils. Citant quelques exemples, la même source met en garde contre la consommation des conserves et des yaourts lorsque l'emballage est «gonflé». Les conserves périmées peuvent provoquer le botulisme

Saisie de cachets et 16 permis de conduire

Démantèlement d'un réseau de falsification de documents administratifs

Agissant sur la base d'informations parvenues aux éléments de la Brigade de recherche et d'investigations BRI 1, relevant de la sûreté de la wilaya d'Oran, précisant qu'un individu s'adonne à la falsification de la plaque d'immatriculation de son véhicule de marque Peugeot 406, des investigations ont été enclenchées et ont permis de démanteler un réseau composé de trois individus. Les mis en cause âgés entre 40 et 46 ans ont été arrêtés, à bord d'un véhicule de marque Renault. Lors

K. Assia

ILS NOUS ONT QUITTÉS HIER

Bakihal Kheira, 64 ans, Les Planteurs
Krilia Magoug, 53 ans, Boutlélis
Majdoub Kheira, 53, ans Elckmühl
Madani Fouath Imane, 24 ans, Mostaganem

Horaires des prières pour Oran et ses environs

	El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
	05h43	12h50	16h04	18h36	19h52



Le projet est en cours de réalisation à Bir El Djir Enfin une aire de stationnement pour les poids lourds



K. Assia

Les transporteurs de marchandises peuvent enfin voir le bout du tunnel avec la réalisation d'un parc pour le stationnement de leurs engins. Ce projet en cours d'achèvement est implanté en face du nouveau stade dans la localité de Sidi El Bachir relevant de Bir El Djir, a annoncé hier M. Chikh, porte-parole du syndicat de l'union nationale des transporteurs algériens. Ce site une fois réceptionné pourra enfin abriter tous les camions poids lourds, ceux de transport de marchandises y compris ceux acquis dans le cadre du dispositif de soutien à l'emploi des jeunes. Des contacts ont été entrepris avec la commission communale chargée de la circulation et des transports de Bir El Djir pour concrétiser ce projet d'utilité publique, a ajouté notre interlocuteur.

Ces camions ont l'habitude de stationner dans les alentours du rond-point Acyl, Fernand-ville, le long de l'autorou-

te à proximité de la passerelle de Sidi El Bachir, Gambetta et dans d'autres quartiers de la ville. Le manque de parcs pour le stationnement des véhicules destinés au transport de marchandises a toujours fait jaser les opérateurs spécialisés dans le domaine.

De nombreux jeunes ayant contracté des crédits dans le cadre des différents dispositifs d'aide et de soutien à l'emploi des jeunes se retrouvent pénalisés par un problème qui les dépasse et qui est l'absence de parcs spécialisés pour ce type de camions.

Le wali d'Oran avait, pour rappel, donné son aval quant au choix du terrain mitoyen au marché de gros pour abriter le parc de stationnement pour les transporteurs de marchandises et de matériaux de construction.

Ce parc a été choisi de manière définitive pour abriter tous les transporteurs de poids lourds, ce qui évitera les désagréments liés en matière de circulation et permettra de mieux réorganiser l'activité. Toutefois, ce projet n'a connu

aucune suite ce qui a incité le syndicat à prendre les devants pour enfin répondre aux doléances des transporteurs, apprend-on. Le problème de stationnement des poids lourds constitue un véritable casse-tête pour les transporteurs. Ces derniers, toutes activités confondues, avaient manifesté il y a quelques mois leur colère et ont même déposé une plainte auprès du bureau de l'UNAT pour dénoncer les désagréments rencontrés. C'est le cas surtout des transporteurs de matériaux de construction. Ces derniers avaient sollicité les autorités locales pour leur délivrer des autorisations afin d'exploiter le site mitoyen au marché de gros et en finir avec les difficultés qu'ils rencontrent au rond-point de Canastel à hauteur du 4^{me} boulevard périphérique. Cette zone est devenue un véritable point noir, de l'avis du syndicat. Idem pour les transporteurs de marchandises de Petit Lac qui avaient également signalé la décision prise par les pouvoirs publics de leur interdire le stationnement à hauteur du quartier.

Rencontre régionale des cadres de l'inspection du travail de l'Oranie 214 PV contre des entreprises pour non-déclaration des travailleurs

Le directeur central de l'Inspection générale du travail, Othmane Mokhtari, a mis l'accent lundi à Oran sur l'intensification des sorties pour veiller à l'application de la législation du travail par les entreprises dans l'intérêt du travailleur. Lors d'une rencontre régionale des cadres de l'inspection du travail de l'Oranie comprenant les inspections d'Oran et de Tiaret qui couvrent 15 wilayas, le même responsable a souligné que la présence intensifiée des agents des inspections du travail devra assurer aux travailleurs de meilleures conditions de travail. Il a également insisté sur l'importance à accorder à la prévention contre les conflits collectifs dans le travail par la sensibilisation et l'encouragement des partenaires sociaux (patrons et employés) à résoudre leurs conflits à l'amiable et à travers le dialogue pour une paix et une stabilité sociales. Les inspections du travail au niveau national ont enregistré une amélioration en termes de moyens d'exercice et de contrôle grâce aux efforts

déployés par l'Etat qui permet à l'inspecteur du travail de veiller pleinement à l'application de la législation. L'intervenant a estimé que la sensibilisation des opérateurs économiques pour mieux appliquer la législation, surtout concernant la déclaration des travailleurs auprès de la Caisse nationale d'assurance sociale (CNAS) et la Caisse nationale d'assurance sociale des non-salariés (CASNOS) de tous les secteurs dont le secteur agricole, est primordiale pour l'équilibre de ces deux Caisses.

L'inspecteur régional de l'Oranie, Mohammed Bendib, a, pour sa part, mis l'accent sur l'importance de cet aspect qui entre dans le cadre de la concrétisation d'articles de la loi de finances complémentaire 2015, notamment ceux concernant la protection des travailleurs et leur déclaration à la sécurité sociale.

Dans ce cadre, l'inspection de l'Oranie, qui compte six wilayas, a enregistré de la période allant du 2 janvier au 30 septembre 2016 quelque 253 en-

treprises en contravention avec cette législation pour non-déclaration de 538 travailleurs (214 procès-verbaux ont été établis). Ces statistiques ont été obtenues grâce à la coordination des services de la sécurité sociale à travers des équipes opérationnelles conjointes entre les deux instances. L'inspection régionale du travail de l'Oranie a relevé durant la même période 19.999 contrats dont 5.206 contrats d'observation, 12.116 mises en demeure et 2.677 PV d'infraction. S'agissant de plaintes individuelles reçues par les bureaux de réconciliation au niveau de l'Oranie, leur nombre a atteint 11.473 dont 8.523 traitées.

Cette rencontre qui a réuni des cadres de l'inspection du travail de l'Oranie (régions d'Oran et de Tiaret) entre dans le cadre des orientations du ministère de tutelle pour s'enquérir du taux de réalisation des programmes élaborés et du bilan préliminaire de 2016 réalisé par les agents du contrôle dans l'ouest du pays.

Lutte contre la criminalité de la route

1.033 permis de conduire retirés en un mois

K. Assia

La lutte contre la criminalité de la route se poursuit à travers un nouveau programme de sensibilisation et de prévention contre les accidents de la route. Les services de la sécurité routière de la sûreté de la wilaya d'Oran ont intensifié leur contrôle afin de minimiser les dégâts occasionnés par le non-respect du code de la route. Ceci s'est traduit par le retrait de 1.033 permis de conduire au cours du mois de septembre et ce pour différentes infractions dont l'excès de vitesse, les dépassements dangereux, le non-respect du stop, l'utilisation du porta-

ble lors de la conduite et la conduite en état d'ivresse.

Dans ce registre, il a été procédé à la mise en fourrière de 30 véhicules pour transport illicite de voyageurs. Par ailleurs, 182 motocyclettes ont été aussi mises en fourrière pour non-port de casques. Les agents de la voie publique ont procédé dans le cadre de la réorganisation du transport urbain à 1.168 mises en sabots pour stationnement anarchique.

Toujours dans le cadre de ce contrôle, 3.515 amendes forfaitaires ont été dressées à l'encontre des contrevenants. Pour ce qui est des accidents de la route, le bilan du mois de septembre fait

état de 30 accidents faisant 33 blessés et deux morts. D'autre part, l'activité fait état également de 37 cas de conduite en état d'ivresse.

Par ailleurs, la lutte contre cette nouvelle criminalité a incité les services concernés à instaurer tout un dispositif de prévention contre ce phénomène. Dans ce cadre, un fichier englobant les chauffards de la route, des chauffeurs clandestins et des récidivistes a été mis en place par les services de la sûreté de la wilaya d'Oran. Une nouvelle banque de données qui permettra aux services de la voie publique d'identifier en temps précis tous les contrevenants au code de la route.

Débat autour de la lutte contre l'informel à la CCIO

Un expert de l'OIT met en exergue les efforts de l'Algérie

Un expert de l'Organisation internationale du travail (OIT), Frédéric Lepeyre, a salué, lors d'une rencontre-débat organisée au siège de la chambre de commerce et de l'industrie de l'Oranie, «les efforts de l'Algérie visant à assurer la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle». «Nous saluons les efforts du gouvernement algérien pour la politique mise en place visant à assurer la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle et ce, notamment par la facilitation de l'enregistrement des très petites entreprises, par l'instauration d'une fiscalité plus adaptée et le dialogue social», a indiqué, lundi soir, l'expert de l'OIT qui a présenté une communication sur le thème «la transition d'une économie informelle vers une économie formelle».

Tout en se félicitant de «la prise de conscience du gouvernement algérien sur la nécessité de s'attaquer à l'économie

Pour assurer la sécurité des piétons à Bousfer et Bomo Plage

Vers la réalisation de deux passerelles

Rachid Boutlélis

le souci d'assurer un maximum de sécurité d'une part à la population demeurant dans cette zone située sur le territoire de la municipalité de Bousfer et d'autre part les millions de vacanciers qui fréquentent ces plages.

En effet, le piéton s'expose à de grands risques en traversant pour se rendre d'un côté ou d'un autre de cette route réputée à grande vitesse. Il importe de noter que ces deux projets d'utilité publique ont été inscrits sur la liste des propositions pour la commune de Bousfer. 18 projets figurent sur cette liste soumise à l'aval de la wilaya d'Oran par la daïra d'Aïn El Turck.

Homicide volontaire avec guet-apens à Mers El Kébir

Les trois présumés auteurs écroués

Sous le chef d'accusation d'homicide volontaire avec prémeditation et guet-apens, deux individus, des habitués du prétoire ont été présentés, avant-hier, devant le magistrat instructeur, près le tribunal correctionnel d'Aïn El Turck.

Un mineur, connu par les services de police pour des voix de faits, impliqué dans cette macabre affaire, poursuivi pour complicité de meurtre, a également été auditionné. Au terme de leur audition, les trois prévenus ont été placés en détention provisoire. L'affaire, qui a été qualifiée de criminelle, devra donc, être enrôlée ultérieurement sur le calendrier de la prochaine session du tribunal compétent d'Oran. Selon les résultats de l'enquête de police, cette affaire remonte à la semaine dernière, lorsque les accusés ont attaqué leur victime, répondant aux initiales B.S. et âgée de 26 ans, près d'un café, situé en plein cœur de la municipalité de Mers El Kébir. Armés de couteaux, les assaillants l'ont poignardé à plusieurs reprises sur différentes parties du corps, en s'acharnant sur elle, créant ainsi un

Rachid Boutlélis

TLEMCEN

341 employeurs bénéficiaires d'un échéancier de paiement de la part de la CNAS

Khaled Boumediene

L'agence de la caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de Tlemcen ouvre ses portes, du 11 au 13 octobre du mois courant, aux employeurs pour leur fournir d'amples informations sur la prolongation du délai d'octroi d'échéanciers de paiement dans le cadre de l'article 57 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2015. Selon le communiqué de presse en notre possession, c'est au vu des résultats positifs obtenus par la CNAS et l'engouement suscité par les employeurs qui y ont adhéré massivement et qui continuent à affluer pour en bénéficier, qu'il a été décidé de prolonger le délai d'octroi d'échéanciers de paiement dans le cadre de l'article 57 de la présente loi au 31 décembre 2016. La prolongation a été accordée au regard du nombre important d'employeurs qui ont exprimé le souhait que cette mesure soit reconduite pour leur permettre de régulariser leur situation et celle de leurs salariés vis-à-vis de la CNAS. Cette

volonté qui s'inscrit pleinement dans la stratégie du secteur issue des orientations de son premier responsable M. le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale conscient de l'impact positif de cette mesure de facilitation et son rôle sur la relance économique du pays. Ainsi, tout employeur souhaitant souscrire un échéancier de paiement pour s'acquitter des cotisations impayées pourra se rapprocher des services du recouvrement de la CNAS à travers le territoire national et bénéficier à terme de l'annulation des majorations et pénalités de retard y afférentes et ce jusqu'au 31 décembre 2016.

Il s'agit-là d'un effort supplémentaire de la CNAS pour permettre à tout employeur de se mettre en conformité vis-à-vis la réglementation de sécurité sociale. La CNAS lance un appel aux employeurs qui n'ont pas encore pu y adhérer de souscrire un échéancier de paiement avant le 31 décembre 2016 et de bénéficier ainsi de cette opportunité. Selon le sous-directeur du recouvrement de l'Agence CNAS de Tlemcen, Baraka Mohamed, près de 341 employeurs

(dont 317 employeurs privés) ont bénéficié d'un échéancier de paiement. S'agissant de l'article 58, le nombre d'employeurs ayant bénéficié de l'annulation des majorations et pénalités de retard est de 8 175 employeurs dont 7 967 employeurs privés. En ce qui concerne l'article 59 relatif au non déclaration des salariés, selon M. Baraka Mohamed, près de 514 entreprises ont été contrôlées par les agents de contrôle de la CNAS, ce qui a permis de déclarer à la CNAS quelque 925 salariés et ce, en application de l'article 59 de la loi de finances complémentaire 2015.

Par ailleurs, dans le cadre de la stratégie menée par l'Agence CNAS de Tlemcen, relative à l'allégement des procédures administratives permettant un accès facile aux soins, les assurés sociaux et leurs ayants-droit rattachés aux structures de paiement éloignées de la CNAS, non dotées d'un contrôle médical, peuvent désormais se faire servir leurs ordonnances dans le cadre du contrôle médical à priori (à distance) au niveau des officines pharmaceutiques conventionnées avec la CNAS.

EL-BAYADH

800 hectares de terres boisées



Hadj Mostefaoui

terre brûlée menée aveuglément par les hordes coloniales.

Dans le cadre de cette opération de grande envergure inscrite au titre de ses programmes, la Conservation des forêts de la wilaya d'El-Bayadh a pu concrétiser un vaste programme de plantation forestière sur 800 hectares, retenu dans le cadre du P.S.D., répartis judicieusement entre 06 communes du territoire de la wilaya, dont les terres et les terrains de parcours ont été sérieusement affectés par les effets conjugués de l'avancée inexorable du sable et de la désertification. Des espèces forestières rustiques, s'adaptant aux rigueurs climatiques propres aux Hautes plaines

steppiques, tels le pin d'Alep, l'eucalyptus et le cyprès ont été introduites en milieu steppique. Ce programme de reboisement, qui n'est pas unique en son genre puisque suivi d'une série d'opérations similaires, nous dit-on auprès de la conservation des forêts a pu générer quelque 250 emplois saisonniers tout au long de son exécution. D'autre part, poursuit notre source, des actions d'élagage et de débroussaillage des zones et massifs boisés sont menées sans relâche, suivies d'ouverture de pistes forestières sur plus de 200 kilomètres afin de faciliter l'accès aux véhicules chargés de l'entretien et de la lutte contre les feux de forêts.

MASCARA

Crime et vol de voiture, deux arrestations et deux personnes en fuite

Mohamed Belkecir

L'affaire du cadavre retrouvé au fond d'un puits il y a plus d'un mois dans la périphérie de la ville vient de connaître son épilogue à la suite de longues investigations par les éléments de la brigade criminelle relevant du Service de wilaya de police judiciaire. Les enquêteurs sont parvenus, en début de semaine, à élucider cette affaire d'homicide dont a été victime un individu âgé de 40 ans, avec l'arrestation de deux personnes âgées de 24 et 33 ans qui seraient impliquées dans le crime. Les faits remontent au premier septem-

bre dernier lorsque les services de la Sécurité de wilaya ont reçu un appel indiquant la découverte d'un corps à l'intérieur d'un puits dans une ferme située vers la sortie de la ville de Mascara. Les inspecteurs se sont alors rendus sur les lieux, en compagnie de la Protection civile, où ils ont procédé au constat sur la scène du crime avant que le corps ne soit transporté à la morgue. L'enquête ouverte immédiatement a duré jusqu'au début du mois d'octobre lorsque les éléments de la Brigade criminelle ont réussi à identifier les auteurs du crime après de longs et fructueux efforts. Il s'agit de quatre individus dont deux ont

été arrêtés et conduits au siège du service pour enquête sur les faits. L'enquête a permis d'établir que le crime a eu lieu avec prémeditation car la victime a été attirée vers une ferme située vers la sortie de la ville de Mascara, avec l'intention de lui voler sa voiture après l'avoir jeté dans le puits, ce qui lui a coûté la vie. Une procédure judiciaire a été instituée à l'encontre des deux suspects arrêtés qui ont été présentés devant le parquet du tribunal de Mascara qui les a placés en détention. Les recherches se poursuivront à l'effet de neutraliser les deux autres suspects en fuite et les mettre aux mains de la Justice.

BÉNI-SAF

Des retraités du secteur de l'Education honorés

Mohamed Bensafi

C'est dans une ambiance bon enfant, sur fond de retrouvailles, d'émouvants témoignages, de bien-dire d'éloges et de remise de cadeaux, que s'est achevée une cérémonie organisée, lundi en fin d'après-midi, à l'honneur d'une trentaine d'ex-directeurs d'écoles primaires et inspecteurs de l'éducation de Béni-Saf.

Certains de leurs pairs, aujourd'hui disparus, ont eu droit, à titre posthume, à l'hommage qui leur revient. D'autres, partis en sourdine à la retraite, ont été rappelés. Organisée à l'initiative de l'association Irchad et Islah de Béni-Saf, la cérémonie, qui a regroupé des représentants du corps enseignant, a été mise à profit par les orateurs pour rappeler à l'assistance le rôle contributif de ces ex-cadres de l'éducation dans la vulgarisation et la promotion du savoir et de la connaissance et l'épanouissement socioculturel des générations montantes de la ré-

gion. Tenue dans la grande salle de l'école coranique de l'association, en présence de la famille éducative, l'événement, qui coïncidait avec la journée mondiale des enseignants, se voulait, dira le président de cette association, Dr Abderrafih Ali Belhadj, membre de l'APN, une reconnaissance à l'éducateur qui a contribué à la formation de plusieurs générations de cadres de la nation.

Invité à prendre la parole, M. Boualem Ayad, ex-inspecteur à la retraite, dira qu'au-delà de ces considérations, l'essentiel pour ces personnes, qui ont servi l'école loyalement, est de partir la conscience tranquille. Une ex-directrice fera de même. Pensées sur leur passé, ces nouveaux retraités de l'éducation se délectaient de ces moments qui les ont marqués dans leur jeunesse. Un sympathique banquet a clos cette initiative louable, d'ailleurs largement saluée aussi bien par la famille de l'éducation que par les fonctionnaires d'autres secteurs.

BÉNI-HAOUA

Une autre noyade à Bréra

Bencherki Otsmane

A peine trois jours après le décès par noyade d'un enfant collégien âgé de 14 dans une étendue d'eau située dans la commune de Sendjas, voilà qu'un autre drame vient frapper une famille habitant la commune de Bréra dans la daïra de Béni-Haoua qui a perdu en cette journée du lundi une petite fille âgée de 5 ans. Selon nos informations, la petite fille qui était accompagnée de son frère aîné a glissé puis est tombée dans une mare d'eau assez profonde. Des citoyens qui

ont entendu le frère de la victime appeler au secours se sont précipités sur les lieux du drame mais n'ont pu rien faire car la fille avait disparu de la surface de l'eau.

Aussitôt la Protection civile fut alertée. Après une demi-heure de recherche, les plongeurs de la Protection civile ont réussi à repêcher le corps inerte de la victime.

Sa dépouille a été transportée à la morgue de l'hôpital de Béni-Haoua ; tandis que les gendarmes de cette localité ont ouvert une enquête pour déterminer exactement ce qui s'est passé.

RELIZANE

Fermeture du complexe touristique de Belacel

La résidence des travailleurs de la société française ALSTOM ayant réalisé le gigantesque projet de la centrale électrique dans la wilaya de Relizane située dans la commune de Belacel Bouzegza, a été transformée, rappelle-t-on, en complexe touristique qui a renforcé le secteur du tourisme de la wilaya.

Ce complexe légué à un particulier pour son exploitation utile aurait dévié de sa vocation pour devenir un lieu de prédilection de pratiques qui

toucent aux moeurs de notre société réputée conservatrice. Certaines informations font état que ce lieu est devenu un coin des rendez-vous douteux où la débauche revient sur toutes les lèvres de la population locale. Ayant eu vent de ces pratiques interdites par le législateur religieux du pays, le wali a pris la ferme décision de la fermeture de cet établissement en attendant les résultats d'une enquête diligentée en ce sens.

Mahi Ahmed

MOSTAGANEM

Remise de pré-affectations de logements «LPL»

Cinq cent vingt décisions de pré-affectations de logements publics locatifs de types LPL, ont été remises aux bénéficiaires relevant de neuf communes de la wilaya de Mostaganem en fin de la semaine écoulée, à l'issue d'une cérémonie organisée dans la salle des réunions de la wilaya à Mostaganem.

C'est en présence de M. le wali, les autorités locales et les représentants du mouvement

associatif que les postulants aux logements LPL ont reçu leur décision dans une ambiance de fête.

Par ailleurs, il y a lieu de signaler que le nombre de logements de ce type distribués à présent dans les différentes communes de la wilaya a atteint 4 322 unités. D'autres opérations d'attribution vont suivre dans les semaines à venir, a-t-on appris.

B. H.

AIR ALGERIE

Mercredi

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h40
Oran - Alger	13h35
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	21h05
Oran - Timimoune	08h00
Oran - Constantine	09h35
Oran - H.Messaoud	12h40
Oran - Béchar	14h30
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	10h35
Alger - Oran	11h30
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h30
Timimoune - Oran	11h15
Constantine - Oran	12h05
H.Messaoud - Oran	15h35
Béchar - Oran	17h20
Jeudi	
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h35
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	20h30
Oran - Alger	21h05
Oran - Ouargla	07h00
Oran - In Amenas	07h00
Oran - Adrar	08h30
Oran - Annaba	17h05
Oran - Ghardaïa	15h00
Oran - Tamenrasset	15h00
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	11h30
Alger - Oran	11h45
Alger - Oran	15h05
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h30
Ouargla - Oran	14h30
In Amenas - Oran	12h10
Adrar - Oran	11h45
Annaba - Oran	19h55

INTERNATIONAL

Mercredi

Vol	Départ
Oran - Paris (Orly)	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Lille	14h40
Oran - Lyon	14h45
Oran - Paris (CDG)	14h50
Oran - Alicante	15h20
Vol	Arrivée
Paris (Orly) - Oran	14h10
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	13h40
Lille - Oran	21h10
Lyon - Oran	20h00
Paris (CDG) - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20
Jeudi	
Vol	Départ
Oran - Bruxelles	07h30
Oran - Paris-(Orly)	08h00
Oran - Barcelone	08h25
Oran - Lyon	09h00
Oran - Casablanca	14h20
Oran - Paris-(CDG)	14h50
Oran - Toulouse	15h15
Oran - Alicante	15h20
Oran - Marseille	15h25
Oran - Jeddah	17h40
Vol	Arrivée
Bruxelles - Oran	14h15
Paris-(Orly) - Oran	14h10
Barcelone - Oran	12h15
Lyon - Oran	14h20
Casablanca - Oran	18h30
Paris-(CDG) - Oran	21h00
Toulouse - Oran	19h25
Alicante - Oran	18h20
Marseille - Oran	20h10
Jeddah+1 - Oran	07h15

AIGLE AZUR

VOL DEP/ARR

Mer / Jeu / Ven / Dim

Paris-Orly - Oran	15h00 / 16h25
Mer / Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15 / 16h45
Mer/Jeu/Ven/Dim	
Marseille - Oran	09h00 / 09h40
Mer / Jeu / Ven / Dim	
Oran - Paris-Orly	17h40 / 21h00

Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	10h30
09h45	

TRAIN



DÉPART ARRIVÉE

ORAN - OUED TLELAT

08h15	08h36
09h30	09h51
13h20	13h41
19h15	19h36

OUED TLELAT - ORAN

08h50	09h15
10h00	10h25
13h50	14h15
19h45	20h10

-----ORAN - ALGER-----

06h25	11h29
08h00	12h00
12h30	17h39
15h00	19h00

-----ALGER - ORAN-----

06h25	11h29
08h00	12h00
12h30	17h39
15h00	19h30

ORAN - MAGHNIA

07h30	11h05
12h50	16h22
16h00	19h42

MAGHNIA - ORAN

04h45	08h09
08h50	12h22
14h05	17h26

ORAN - BECHAR

20h30	05h46
06h50	09h11
16h15	18h22

BECHAR - ORAN

20h00	05h00
06h50	09h11
16h15	18h22

ORAN - CHLEF

16h15	18h22
06h50	09h11
16h15	18h22

CHLEF - ORAN

06h50	09h11
16h15	18h22
06h50	09h11

ORAN - TÉMOUCHENT

08h10	09h40
17h02	18h32
08h10	09h40

BÉNISAF - TÉMOUCHENT

Dubaï lance la construction de la tour «la plus haute du monde»

Dubaï a lancé lundi la construction d'une tour en cours de construction plus haute que Burj Khalifa, le plus haut gratte-ciel du monde qui culmine à 828 mètres dans cet émirat du Golfe. Le souverain de Dubaï, cheikh Mohamed ben Rached Al-Maktoum, a donné la coup d'envoi des travaux de construction de la tour de Dubai Creek Harbor, au centre de la cité-Etat. "La structure sera la tour la plus haute du monde en 2020", année de l'Exposition universelle qui se tiendra à Dubaï, souligne un communiqué publié à l'occasion. En avril, le géant de l'immobilier Emaar avait annoncé la construction de cette tour en indiquant qu'elle serait plus haute que Burj Khalifa, mais sans préciser sa hauteur exacte. Emaar avait estimé le coût de construction à environ un milliard de dollars.

Conçue par l'architecte hispano-suisse Santiago Calatrava Valls, la tour sera dotée d'une plateforme d'observation, en plus de 18 à 20 étages qui accueilleront des restaurants et des hôtels, a précisé le président d'Emaar Mohamad Alabbar. La tour Burj Khalifa, inaugurée en janvier 2010, est devenue l'un des joyaux de Dubaï, une destination touristique de plus en plus courue. La future tour qui évoquera par sa structure la forme d'un minaret sera arrimée au sol par des câbles.

Dubaï, grande plateforme commerciale du Moyen-Orient, s'est fait une réputation en construisant des centaines de tours à l'architecture parfois originale et futuriste. Dans la course au bâtiment le plus haut du monde, la firme Kingdom Holding du prince milliardaire saoudien Al-Walid ben Talal a lancé la construction à Djeddah, d'une tour qui doit culminer à plus d'un kilomètre de hauteur.



Tunisie : les dattes de la discorde



Un bras de fer oppose en Tunisie l'Etat à une association locale autour d'une exploitation de dattes à Jemna (sud), un juteux marché de plusieurs centaines de milliers d'euros par an, a-t-on appris lundi auprès des acteurs de cet imbroglio.

Léggalement, les terres, d'une superficie de 361 hectares, appartiennent depuis l'indépendance à l'Etat, qui sous-traitait de longue date l'exploitation à des sociétés privées. Depuis la révolution de 2011, l'Association de la protection des oasis de Jemna "exploite toutefois la fer-

me, de son propre chef. Dimanche, malgré les mises en garde du gouvernement qui cherche à reprendre la main, une nouvelle vente aux enchères des dattes a ainsi été organisée par l'association.

La récolte 2016 de l'exploitation des terres "Henchir Moamar" a été adjugée pour la somme de 1,7 million de dinars, soit près de 700.000 euros, a indiqué à l'AFP le vice-président de l'association Belgacem Chayeb. Cette initiative a entraîné lundi une nouvelle protestation du gouvernement de Youssef Chahed.

"L'Etat continuera à accomplir son devoir de protection des biens publics et récupérer ce qui a été saisi", a-t-il indiqué dans un communiqué.

Interrogé par l'AFP, le secrétaire d'Etat aux domaines de l'Etat et aux affaires foncières, Mabrouk Kourchid, a réaffirmé sa volonté de mettre un terme à cette exploitation "illégale". "Nous allons appliquer les procédures légales nécessaires pour protéger les biens de l'Etat", a-t-il prévenu.

Pour sa défense, l'association de Jemna, issue d'une antenne locale de la "Ligue de protection de la révolution" --une ex-milice pro-islamiste-- a affirmé être dans son bon droit. "Historiquement, ces terres nous appartiennent. Elles ont été prises de force par les Français sous le Protectorat. Nous faisons partie des habitants de Jemna et nous avons un attachement sentimental à nos terres. Nous n'allons pas céder", a clamé M. Chayeb. L'affaire a également suscité la polémique sur les réseaux sociaux, les "pro-Jemna" arguant que l'argent des récoltes est régulièrement utilisé pour des investissements et pour aider les habitants en difficulté. Quant aux "anti", ils ont dénoncé "une action illégale" portant atteinte au "prestige" de l'Etat. Selon des chiffres officiels, la Tunisie a produit entre octobre 2015 et septembre 2016 quelque 246.000 tonnes de dattes dont 110.000 tonnes destinées à l'export pour un chiffre d'affaires de 473,7 million de dinars (environ 192 millions d'euros).

Facebook lance Workplace, réseau social pour les entreprises



Ce service permettra notamment à des sociétés partenaires de créer des groupes secrets sur le modèle de ceux existants déjà sur Facebook. Workplace précise à cet égard ne faire que transiter les données, qui resteront la propriété des en-

treprises. Ces dernières paieront un abonnement de 1 à 3 euros par salarié connecté, selon la taille de leur structure. Les ONG et structures telles que les grandes écoles pourront, elles, bénéficier du service gratuitement.

Ouvert à toutes les entreprises -de la PME à la multinationale-, le réseau so-

Erdogan veut un procès contre l'auteur allemand d'un pamphlet le visant

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a contesté l'arrêt des poursuites visant l'humoriste allemand auteur d'une satire le visant, dernier épisode d'une affaire ayant provoqué au printemps une crise diplomatique germano-turque, a annoncé lundi le parquet de Mayence (ouest).

L'appel a été déposé dimanche par "l'avocat représentant le président turc" auprés du parquet de Mayence et du parquet général de Coblenz (ouest), juridictions compétentes pour cette affaire, a indiqué dans un communiqué Andrea Keller, qui dirige le parquet de Mayence. Selon Mme Keller, le parquet général de Coblenz va désormais décider de la suite à donner à l'affaire, notamment d'ouvrir ou pas la voie à un procès opposant Jan Böhmermann, un humoriste allemand officiant sur la chaîne publique ZDF, et le dirigeant islamo-conservateur. Le parquet de Mayence avait indiqué

mardi qu'il renonçait aux poursuites pénales contre Jan Böhmermann, estimant que "les résultats de l'enquête (montraient) qu'aucun acte criminel (n'avait) pu être prouvé". M. Erdogan reprochait à l'humoriste d'avoir signé le 31 mars un texte, lu à la télévision, dans lequel il le qualifiait de pédophile et de zoophile. Le "poème" avait suscité l'ire du président turc et pris une tournure très politique, la chancelière Angela Merkel ayant, en vertu d'un texte de loi datant du 19e siècle, permis au Parquet d'engager une procédure pour "insulte à un représentant d'un État étranger", délit passible de trois ans de prison et qualifié par certains de "crime anachronique de lèse-majesté".

Mais pour le parquet de Mayence, "l'accumulation de descriptions totalement exagérées" montre qu'il s'agissait bien d'une satire et non "d'attaques sérieuses" contre le président turc.

Chine Une fillette sauvée par le corps de son père dans l'effondrement d'immeubles



Une fillette de trois ans, protégée par le corps de son père, est la dernière victime à avoir été retirée vivante de l'effondrement d'immeubles qui a fait 22 morts dans l'est de la Chine, ont rapporté mardi les médias d'Etat. L'enfant, très légèrement blessée, a passé plus de 12 heures sous les gravats des quatre immeubles de cinq étages qui se sont écroulés dans la nuit de dimanche à lundi à Wenzhou, dans la province du Zhejiang, selon la télévision nationale CCTV. Son père, un ouvrier d'une usine de chaussures âgé de 26 ans, s'est sacrifié pour empêcher la fillette d'être écrasée par un pilier en ciment. "L'enfant a pu survivre uniquement parce que son père a fait rempart de son corps afin de dégager un espace de survie pour

sa fille", a déclaré un sauveteur cité par le quotidien de langue anglaise China Daily. Le corps de la mère a été retrouvé à proximité. La recherche de survivants a pris fin tôt mardi matin, les autorités locales faisant état d'un bilan de 22 morts et six survivants. Les causes de la catastrophe faisaient toujours l'objet d'une enquête, selon CCTV. De fortes précipitations, conjuguées à la mauvaise qualité de la construction des bâtiments, élevés par les habitants de cette zone industrielle, ont probablement contribué au drame, a ajouté la télévision.

Les immeubles étaient habités en majorité par des travailleurs migrants venus d'autres provinces pour gagner leur vie comme des dizaines de millions d'autres dans les villes prospères de l'est du pays.

Indonésie: le corps d'un bébé découvert dans un avion

Le corps d'un bébé a été découvert dans un avion arrivé à Jakarta en provenance de Doha et une Indonésienne a été interpellée par la police, a indiqué mardi un responsable local. La découverte a été faite dimanche soir par du personnel de nettoyage monté à bord de l'appareil de Qatar Airways après son atterrissage à l'aéroport international Soekarno-Hatta, près de Jakarta.

Enveloppé dans du papier toilette dans les sanitaires de l'avion, le bébé était âgé de cinq à sept mois, a déclaré à l'AFP un porte-parole de l'aéroport, Endang Sutrisna. Une passagère de l'avion, une travailleuse immigrée indonésienne, a été contrainte de subir des tests médicaux avant



L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a appelé mardi les gouvernements à taxer les boissons sucrées afin de combattre l'obésité dans le monde où un adulte sur trois est en surpoids, estimant que cela pourrait réduire la consommation de ces produits. Dans un nouveau rapport, l'agence onusienne estime qu'il existe "des preuves croissantes" que l'imposition de taxes sur les boissons sucrées "résulterait en une réduction proportionnelle de la consommation". Une augmentation de 20% des prix de ces boissons entraînerait une réduction de la consommation de 20%, et une augmentation de 50% réduirait la consommation de moitié, a expliqué l'OMS. "Si les gouvernements imposent une taxe sur des produits comme les boissons sucrées, ils peuvent réduire les souffrances et sauver des vies", a affirmé Douglas Bettcher, qui dirige le département prévention des maladies non transmissibles à l'OMS. A l'échelle mondiale, le nombre de cas d'obésité a doublé depuis 1980. En 2014, plus de 1,9 milliard d'adultes - personnes de 18 ans et plus - étaient en surpoids, dont plus de 600 millions étaient obèses. En 2015, 42 millions d'enfants de moins de 5 ans étaient en surpoids ou obèses. Dans le même temps, le nombre d'adultes souffrant de diabète a explosé dans le monde de 35 ans, passant de 108 millions en 1980 à 422 millions en 2014, selon

le premier rapport global de l'OMS publié en avril dernier. En 2012, le diabète a tué 1,5 million de personnes dans le monde, auxquels il faut ajouter 2,2 millions de décès causés par des maladies liées au diabète, ce qui fait un total de 3,7 millions de décès. Le nouveau rapport est le résultat d'une réunion l'an dernier avec des experts fiscaux à qui l'OMS a demandé d'étudier comment des politiques fiscales pouvaient faire baisser le taux de diabète. Ainsi au Mexique, qui a imposé en 2014 une taxe sur les boissons sucrées, provoquant une hausse de 10% de leur prix, la consommation a été réduite de 6%. "Les politiques fiscales devraient viser les aliments et les boissons pour lesquels des alternatives plus saines existent", a estimé le rapport. L'OMS a depuis longtemps estimé que les sucres devaient constituer moins de 10% de la consommation énergétique quotidienne d'une personne, et appelle maintenant les pays à réduire de moitié ce taux, à 5%.

Cela représenterait 25 grammes, ou l'équivalent de six cuillères à café de sucre par jour, alors qu'une canette de boisson gazeuse représente 10 cuillères à café de sucre. Le rapport de mardi a également estimé que des subventions des fruits et légumes pour en réduire les prix entre 10 et 30% serait également tout aussi efficace dans l'amélioration des habitudes alimentaires.

Echange de tirs près d'une zone touristique de Rio, trois morts



Des échanges de tirs nourris entre trafiquants et policiers dans la favela Pavão-Pavãozinho, qui surplombe les quartiers touristiques de Copacabana et d'Ipanema à Rio, ont semé la panique lundi et fait trois morts et plusieurs blessés dont un policier. Deux "criminels" qui avaient été blessés sont décédés à l'hôpital et un troisième "est tombé d'un rocher (du haut d'une colline de la favela) et est mort", a indiqué la police militaire dans un communiqué envoyé à l'AFP. Par ailleurs, "le commandant de l'Unité de police pacificatrice (UPP, police de proximité) a été blessé, sans gravité", selon la même source. Huit autres trafiquants ont été

arrêtés et la police a saisi "environ huit kilos de cocaïne" selon le communiqué, ainsi qu'un fusil AK-47 et un pistolet.

Selon une journaliste de l'AFP sur place, peu après 15H00 on pouvait encore entendre des rafales de tirs, et des policiers armés sortaient de leurs voitures pour s'engouffrer dans les ruelles de la favela, appuyés par un hélicoptère qui survolait la zone.

Des commerçants ont baissé leur rideau tandis que les passants se hâtaient de rentrer chez eux. Un accès au métro a été fermé au public. Deux rues ont également été interdites à la circulation, ainsi que le tunnel reliant Copacabana à Ipanema.

Samsung éteint son Galaxy Note 7



Samsung a entériné mardi le fiasco du Galaxy Note 7 en demandant à ses partenaires de cesser de vendre ce smartphone dernier cri, et aux utilisateurs de l'appareil de l'éteindre en raison du risque d'explosion. Le géant sud-coréen tente de contenir les répercussions sur son image de marque et sur ses autres secteurs d'activités de l'affaire des batteries explosives, l'une de ses plus grandes déconvenues commerciales, à l'heure où il doit composer avec une concurrence exacerbée.

Cette décision a été saluée par l'autorité américaine de protection des consommateurs, qui a émis une sévère mise en garde contre les dangers posés par cette "phablette", comme se nomment les modèles intermédiaires entre smartphones et tablettes. Cette annonce a cependant été sévèrement sanctionnée en Bourse, où le titre Samsung a perdu 8% mardi, après avoir déjà reculé de 1,5% la veille. Elle conclut plus d'un mois de débâcle complète pour le Galaxy Note 7 qui avait été lancé par anticipation en août pour damer le pion au grand rival Apple. Samsung avait été contraint le 2 septembre d'ordonner le rappel planétaire de 2,5 millions d'exemplaires du Note 7 après que certains spécimens eurent pris feu du fait de l'explosion de leur batterie lithium ion pendant leur chargement. Les images de téléphones carbonisés qui ont inondé les réseaux sociaux ont représenté une humiliation suprême pour un groupe qui se targue d'être le champion de l'innovation et de la qualité.

Et la gestion de crise par Samsung a également viré au désastre, puisque Samsung a implicitement recon-

nu mardi pour la première fois que les appareils distribués en remplacement des premiers millions de Note 7 vendus posaient aussi problème. "La première fois, cela peut être interprété comme une erreur. Mais la même chose s'est produite deux fois sur le même modèle, et cela générera une perte considérable de confiance des consommateurs", a observé Greg Roh, de HMC Investment Securities. "La raison pour laquelle les consommateurs préfèrent Apple ou Samsung, c'est la fiabilité du produit. Ici, le dégât en terme d'image sera inévitable et Samsung aura fort à faire pour inverser la tendance". Le groupe sud-coréen a justifié mardi sa décision par la nécessité d'une "enquête approfondie" sur ces incidents qui l'ont déjà fortement plombé.

"La sécurité des consommateurs est notre priorité. Samsung demande donc à tous les opérateurs et détaillants de cesser de vendre et d'échanger le Galaxy Note 7 tant que l'enquête se déroule", a écrit le groupe dans un communiqué beaucoup moins sibyllin que celui de la veille, où il disait "ajuster les volumes de production" de l'appareil. En outre, Samsung conseille à tous les propriétaires d'un modèle original du Note 7 ou d'un appareil remplacé d'"éteindre et d'arrêter d'utiliser" leur "phablette". Certaines analystes ont estimé que Samsung, prêt à tout pour rester à flot dans un marché ultra-concurrentiel, avait peut-être bâclé la production du Note 7, au moment où Apple faisait monter les attentes avec son iPhone 7.

Les joueuses iraniennes d'échecs défendent leur championnat du monde



Par Stéphane Barbier

Elles portent le voile naturellement et il n'est pas pour elles un signe d'oppression: les joueuses iraniennes d'échecs s'opposent à une campagne initiée aux Etats-Unis contre la tenue du championnat du monde féminin en février à Téhéran. La controverse a été lancée par Nazi Paikidze-Barnes, une Américano-géorgienne de 22 ans et l'une des meilleures joueuses d'échecs des Etats-Unis, qui a décidé de boycotter cette compétition parce qu'elle aurait dû porter le hijab (voile islamique). Elle a dénoncé sur les réseaux sociaux son organisation dans un pays "où les femmes n'ont pas de droits fondamentaux et où elles sont traitées comme des citoyens de seconde zone".

Elle est également à l'origine d'une pétition, soutenue par plusieurs personnalités du monde des échecs, demandant que le championnat se tienne ailleurs. Cette campagne est incompréhensible pour les joueuses iraniennes sélectionnées, qui voient au contraire ce rendez-vous international comme "une chance".

Tête recouverte de leur hijab, installées autour d'un échiquier d'une salle de la Fédération d'échecs à Téhéran, deux de ces joueuses, Mitra Hejazi-pour, 23 ans, et Sara Khademalsharieh, 19 ans, très à l'aise, expliquent en anglais à l'AFP pourquoi ce championnat, le premier à se tenir en Iran, est si important pour elles. Interrogée sur la campagne de la joueuse américano-géorgienne, Mitra déclare pouvoir "comprendre que cela

puisse être difficile pour elle car c'est la première fois qu'elle devra porter le hijab, mais c'est l'une des lois en Iran. Le hijab n'a rien à voir avec l'oppression, nous y sommes habituées (...) et nous l'acceptons". Sara, 19 ans, insiste sur l'opportunité de la compétition pour mieux faire connaître son pays et la condition des femmes. "C'est la première fois que nous recevons un championnat du monde (toutes disciplines confondues) et je pense que c'est très important pour les Iraniennes d'avoir cette chance". "La campagne contre ce tournoi n'aide pas" à la compréhension de "la culture iranienne" et va "à l'encontre des femmes iraniennes". En revanche, y participer servira leur cause, estiment les deux jeunes femmes, qui mettent en avant l'autorisation du hijab dans les compétitions internationales de karaté, auparavant interdit. Les sportives voilées peuvent gagner des médailles et "cela aide davantage les femmes iraniennes que l'isolement du pays", affirme Sara Khademalsharieh.

LE HIDJAB, UNE «SIMPLE RÈGLE»

Le président de la fédération iranienne d'échecs, Mehrdad Pahlevanzadeh, remarque pour sa part que l'initiative de Nazi Paikidze-Barnes est "personnelle" et que, sur les 64 joueuses de 26 pays attendues à Téhéran en février, elle est la seule à avoir protesté.

"Partout dans le monde il existe des règles sur la manière de se couvrir le

corps", estime M. Pahlevanzadeh. "Nous ne voulons forcer personne dans le monde à faire ce que nous faisons, mais les règles en Iran doivent être respectées par tous, y compris les étrangers", affirme-t-il. "Ce n'est pas si dur de suivre une simple règle". Depuis la révolution islamique de 1979, le port du foulard islamique est obligatoire en Iran pour toutes les femmes, y compris les étrangères. A Téhéran et dans les grandes villes, il est souvent porté négligemment, en arrière, laissant largement apparaître les cheveux. La meilleure preuve, selon Mehrdad Pahlevanzadeh, que le hijab n'est pas synonyme d'oppression ou de discrimination en Iran, "c'est qu'aujourd'hui plus de filles réussissent dans leurs études que de garçons". 60% des étudiants iraniens sont des femmes, selon des chiffres officiels.

Et les Iraniennes travaillent dans de nombreux secteurs, conduisent, participent à la vie politique au plus haut niveau, comme vice-présidentes ou députées. Au cours d'une récente visite à Téhéran, le président de Fédération internationale d'échecs (Fide), Geoffrey Borg, a affirmé ne pas avoir reçu "la moindre objection" quand l'Iran avait été sélectionné pour accueillir le championnat du monde. Le pays a déjà organisé plusieurs tournois internationaux de femmes, le dernier en février, rappelle le président de la fédération iranienne, qui espère que Nazi Paikidze-Barnes reviendra sur son boycott. "Je suis sûr qu'après avoir visité l'Iran, elle changera d'avis". (AFP)

Pour une politique de santé mentale en Algérie

Par Chérifa Sider *

On sait tous que la politique de santé mentale, en Algérie, est bien en-deçà des standards internationaux. En témoignent le manque d'infrastructures sanitaires et l'accueil réservé aux personnes souffrant psychologiquement et/ou mentalement. En effet, cette vision d'enfermement quasi systématique du malade est un héritage d'une tradition coloniale qui s'est développée de façon «ordinaire» afin de répondre aux besoins pressants de notre société. L'Ecole d'Alger, fondée par Antoine Porot, s'est intéressée, pour rappel, à l'étude de la «mentalité indigène» afin de justifier le statut de «sous-citoyenneté» des Algériens [1]. C'est dans ce contexte que Frantz Fanon (1925-1961), un des militants de la cause nationaliste algérienne, s'est opposé farouchement aux conclusions dites «raciales» (impulsivité criminelle parmi les indigènes, peuple sous tutelle, etc.)[1], instrumentalisées, à outrance, à cette époque-là.

Aussi remarque-t-on que les résidus de cette logique auraient pris de nouvelles configurations. Cela dit, le professionnel de santé soigne, souvent dans l'urgence, des problèmes psychologiques, à la fois chroniques et complexes. Bien entendu, ce travail de «réparation du mental» ne permet pas à la société de promouvoir «une santé mentale au quotidien», en mesure de satisfaire toutes les demandes des citoyens. À l'évidence, la société algérienne se précarise davantage en raison de l'échec de l'État à résoudre les problèmes sociaux, notamment l'insertion des jeunes. Les conduites suicidaires de ces derniers, du reste violentes, sont des signes d'un profond malaise «communautaire». Il est probable, au demeurant, que le malade mental soit encore plus touché par cette précarité-là. Aux souffrances existentielles s'ajoutent, paraît-il, les difficultés financières qui rendent le vécu du malade plus difficile, voire insupportable. C'est pourquoi, à défaut de structures d'accueil, nos lieux de culte se transforment parfois en «cliniques spirituelles de secours». Si on n'en parle que très peu, c'est parce que la question s'avère être sensible dans un environnement traditionnel, le nôtre, rompu aux tabous et aux préjugés.

Depuis longtemps, les professionnels de santé et les usagers du secteur psychiatrique (malade, famille, entourage, etc.) font face aux mêmes problèmes. Ils savent, pertinemment, que les mesures de soins préconisées demeurent insuffisantes au regard des besoins des malades.

«Dis-moi donc quelle conception tu as du malade psychiatrique, je te dirai à quel modèle de société et à quelle civilisation tu aspires dans ton inconscient», aurait écrit feu Pr. Boucebci.

Ce sont ces propos réalistes qui ont résonné dans ma conscience et amené à écrire ce papier à l'occasion de la Journée mondiale de la Santé mentale.

C'est dans cette dynamique qu'une nouvelle réforme sanitaire est en cours d'élaboration, en Algérie. Elle consiste à mettre en place un «Programme de la Promotion de la Santé mentale» encadré par le Pr. M. Chakali [2]. Une façon parmi d'autres de redéfinir l'ensemble de cette politique de Santé mentale, somme toute, marquée par les fréquentes «cures d'urgence», suivies jusque-là par les établissements sanitaires. D'ailleurs, en 2001, un communiqué ministériel aurait évoqué le malaise de nos institutions psychiatriques et la limite de la vision asilaire dominante. Il va de soi que cette politique de «grand enfermement» engendre des conséquences potentiellement délétères, surtout quand elle confère au malade le statut de «fou» ou de «aliéné».

De mon point de vue, nous nous trompons dans notre réponse institutionnelle : soigner la «folie» par la raison, le médicament. Certes une «aide» médicale permet de soutenir le patient, mais un «travail» psychothérapeutique est également indispensable pour amorcer le processus de guérison. Or, cette tâche semble parfois, difficile à réaliser dans le cadre d'une institution très hiérarchisée, incontestablement centrée sur la suppression des symptômes, sinon du danger. On se rend bien compte, combien il est compliqué pour les praticiens (psychologues, psychothérapeutes et psychanalystes notamment) d'aller au-delà du trouble manifeste. D'autant qu'il y a d'abord moins de place pour la parole, et puis, le temps semble être réservé aux choses concrètes et pratiques. Mon intention n'est pas de débattre ici sur ce «vieux» problème relationnel psychiatre/psychologue, mais de montrer, simplement, que la culture psychologique n'est pas encore enracinée dans la conscience institutionnelle en Algérie. La psychologie est tellement abstraite qu'elle est quasiment assimilée à Freud (libido, inconscient, subconscient...).

Décidément, l'institution psychiatrique participe à la déculturalisation et à la stigmatisation du patient, en l'absence d'une législation relative aux droits du malade comme sujet juridique.

Cette violence à la fois institutionnelle et publique se justifie en général par «la

dangerosité» que le patient représente pour lui-même, ses proches et son entourage. C'est le cas des services psychiatriques dits «fermés», accueillant des malades étiquetés comme «difficiles», voire «dangereux». La pratique institutionnelle suscite, dès lors, un double malaise concernant la nécessité de concilier «enfermement» et «contrainte médicale».

Véritable médecine de l'âme, la psychiatrie devrait être intégrée dans la Cité, en s'intéressant à la fois à la question «mentale» et «sociale». En effet, la réorganisation des stratégies de prévention et d'intervention s'articule, en général, sur les changements sociaux actuels (précarisation, inégalités sociales, immigration clandestine, etc.). A ce titre, c'est primordial de sensibiliser les professionnels de santé, ne serait-ce que pour les rendre vigilants, aux problématiques sociales, éthiques et morales. Une tâche d'autant plus nécessaire que beaucoup s'accordent à dire que notre société est aujourd'hui désorientée, déviant et même délinquante (corruption, anomie, matérialisme sauvage, déni, violence, etc.).

Aussi semble-t-il *a priori* que le seul défi de nos institutions, c'est d'offrir un minimum de soin «sécuritaire», fût-ce tardivement, sans se pencher réellement sur les problématiques de prévention, du suivi et d'insertion du patient. Car comme l'a récemment remarqué le psychiatre M. Boudarène : «la prise en charge des malades mentaux, dans notre pays, est prise au piège dans l'ornière de la cure. L'offre d'accompagnement durant la «post-cure» est pratiquement inexistante» [3]. D'où l'urgence de repenser et de réformer notre système de soins. Des centres médico-psychologiques et sociaux empêcheraient, par exemple, tout éclatement d'une institution qui se charge, seule, de nos problèmes. Cette «psychiatrie de proximité» [4] est un des éléments fondateurs du nouveau principe selon lequel «la santé mentale dépend de l'absence d'entraves à l'exercice de la citoyenneté avant de dépendre de l'état mental des individus» [5].

Or, cet objectif ne saurait être atteint si l'on ne promouvait pas la recherche scientifique dans le domaine de la Santé mentale. Nous disposons, à ma con-

naissance, de peu de données sur l'efficacité de notre système de soins et les facteurs personnels et/ou sociaux qui pourraient altérer la santé mentale du citoyen. Toujours, nous nous appuyons sur les statistiques, sous-évaluées recueillies par l'institution militaire, la Gendarmerie nationale en l'occurrence. Outre leur caractère approximatif, ces informations-là dont s'emparent le plus souvent les médias sont, en général, insuffisamment détaillées, et participent du coup à la propagation des spéculations sur des problèmes psychologiques compliqués, parfois même stigmatisants. Or, le contraire, c'est que l'Algérie dispose d'un important potentiel en matière de recherche. Des questions légitimes se posent alors : Quel est le rôle de nos institutions académiques et/ou sanitaires dans la production d'une connaissance «représentative de la réalité» de notre société ? Pourquoi nos universitaires souffrent-elles de l'invisibilité ? Où est le maillon manquant dans l'engrenage ? C'est d'ailleurs à toutes ces interrogations-là que l'écrivain K. Guerroua s'est intéressé, soulignant avec justesse dans son article très fouillé «l'université algérienne entre naufrage et survie», les tares de notre système universitaire [6].

Certes certaines initiatives timides et «isolées» (mémoires, thèses, colloques, congrès, etc.) ont été réalisées, mais cela n'aurait pas dépassé la phase du constat. Il y a, à vrai dire, un manque flagrant en matière d'investigation et de publications scientifiques, en comparaison avec nos voisins tunisiens et marocains.

Et pourtant, les chercheurs et les médecins ont pour mission de se positionner, dans ce monde social complexe en perpétuel changement, comme «acteurs-citoyens» afin de produire des connaissances utiles pour notre société.

Quo qu'il en soit, l'évaluation globale et systématique de notre réalité «psychopathologique» est une nécessité impérieuse. Elle passe par l'encouragement d'un travail pédagogique et collaboratif. En clair, les principes de la modernisation des soins devraient, nécessairement, s'ancrer dans la conscience institutionnelle, compte tenu de cette montée aussi importante qu'inquiétante des troubles mentaux (dépression, anxiété, schizophrénie, etc.) et comportementaux (conduites à risque, suicide, toxicomanie, etc.).

La santé mentale est avant tout l'affaire de pouvoirs publics efficaces, agissants et au service de tous (engagement financier, travail «sérieux» en matière de proximité, planification rigoureuse, etc.). Loin d'être une vision idéaliste, ces efforts des élus, des professionnels et des chercheurs pourraient enfin se conjuguer dans un espace de dialogue, de concertation et de «co-construction» des connaissances sur les vulnérabilités de notre société sérieusement affectée par la violence (conduites déviantes, délinquance ordinaire, attentats terroristes, catastrophes naturelles, etc.). En gros, nous avons besoin de construire, au préalable, une base de données «médico-administrative-nationale», qui contribuera à la démocratisation de la connaissance en matière de santé mentale. Ces statistiques, à la fois publiques et sanitaires, donneraient la possibilité à la société de réfléchir d'abord sur ses problèmes et de développer par la suite une politique de santé mentale de nature à briser les réflexes de la médicalisation si massive de nos malheurs «intimes».

* Doctorante en Psychologie

Notes et références

- [1] Collignon René. La psychiatrie coloniale française en Algérie et au Sénégal: esquisse d'une historisation comparative. Revue Tiers Monde 2010 : 527-46.
- [2] Chakali Mohamed. Il y a beaucoup de choses à revoir, pour améliorer la prise en charge de la santé mentale. Santé - MAG 2016 : 31.
- [3] Boudarène Mahmoud. Des structures relais de prise en charge externe, à des fins de réadaptation psychosociale des malades mentaux, sont indispensables. Santé - MAG 2015 : 37.
- [4] Roelandt Jean-Luc. Où va la psychiatrie ? Je ne sais pas... en tout cas elle y va ! Santé mentale au Québec 2005 ; 30 : 97.
- [5] Maisondieu Jean. Citoyenneté et santé mentale. Santé mentale, ville et violences, Paris: ERES; 2010.
- [6] Guerroua Kamal. L'université algérienne entre naufrage et survie. Le Quotidien d'Oran, Algérie 2011.

Publicité



Pour l'approvisionnement de l'Hôtel Marriott Constantine, nous cherchons des fournisseurs dans les domaines suivants :

- Lot 1 : Produits Agro-alimentaires.
- Lot 2 : Viandes surgelées, Poissons Surgelés, Légumes Surgelés.
- Lot 3 : Pains.
- Lot 4 : Produits Laitiers (Lait & Fromages & Yaourts...).
- Lot 5 : Viandes rouges & Volailles fraîches.
- Lot 6 : Poissons frais.
- Lot 7 : Fruits & Légumes & Condiments.
- Lot 8 : Œufs du jour datés et conditionnés.
- Lot 9 : Glaces.
- Lot 10 : Produits de pâtisserie.
- Lot 11 : Fourniture bureautique.
- Lot 12 : Produits d'entretien.
- Lot 13 : Sodas & Eaux.

Nous remercions les fournisseurs intéressés de nous envoyer les cotations à l'adresse postale suivante : cité des arcades romaines BP 283 Dakki Constantine 25003.

Pour les fournisseurs exclusifs, veuillez nous envoyer les cotations avec le certificat d'exclusivité dans cette région.

Les cotations doivent être envoyées dans une enveloppe scellée et anonyme et classées par lot ind. à l'adresse indiquée. Le dernier délai sera le 31 Octobre (date d'envoi du courrier).

IMPORTANTE SOCIETE MET EN VENTE UNE UNITE COMPLETEMENT AUTOMATISEE DE FABRICATION DE CARRELAGE OPERATIONNELLE COMPOSEE DE:

• Une (01) PRESSE 07 (sept) stations

- Marque OCEM Italie
- Type OPA 1440 - 650 tonnes
- Formats 250x250 - 300x300 et 333x333

• Un (01) LINEAR 07 stations

- Marque CASSANI Italie

• Une (01) CALIBREUSE

- Marque CASSANI Italie

• Une (01) GRESEUSE

- Marque CASSANI Italie (08) tête gréaseuses dont un (01) rouleau Diamanté.

• Une (01) LUSTREUSE

- Marque SIMEC Italie 14 têtes lustreuses

• Un (01) ENSEMBLE DE BETONNAGE

- Marque CASSANI Italie

Capacité de production 1000 m²/par période de 08 Heures

L'ENSEMBLE EN BON ÉTAT DE MARCHE ET EN SERVICE,
PEUT ÊTRE VISITÉ SUR RDV AU CONTACT: Mob. 0553 59 40 21

A quand le socioconstructivisme dans l'école primaire algérienne?

Par Halbouche Miloud*

Il nous ont concocté des théories et des modèles susceptibles de nous aider à construire des parcours pédagogiques structurants du processus d'apprentissage et de formation. Ces théories et modèles s'appellent socioconstructivisme, constructivisme, behaviorisme, modèle transmissif. Ils sont disponibles depuis bien longtemps dans la boîte à outils pédagogique, et très largement utilisés dans les systèmes éducatifs des pays qui ont parié sur la qualité de leur ressource humaine et la valeur de leurs citoyens pour prospérer et se développer. Ces pays qui ont mis en avant la science, la technologie, l'invention, l'innovation, le travail, la production comme facteurs de compétitivité, de performance et de bien-être. Ces pays qui sont actuellement à la pointe du progrès, et ceux qui ont compris et s'en approchent à grands pas.

D'autre pays, squattés par des classes dirigeantes peu scrupuleuses, plus préoccupées par la gabegie, le vol, la corruption, la prédatation rentière, préfèrent faire la sourde oreille et jouer l'aveuglement. Ils sont insensibles à la marche du monde et maintiennent leurs ressources humaines, leurs citoyens, dans les niveaux requis d'ignorance et d'incompétence à même de leur assurer les allégeances et les dépendances nécessaires à leurs entreprises néfastes et à leur pérennité dans l'exercice du pouvoir. Lorsque les logiques économiques sont rentières et distributives, il devient impératif de maintenir au plus bas possible le niveau des exigences sociales. Car il s'agit, pour ces classes dirigeantes, de servir et de «se servir», et entre ces deux processus, il est nécessaire de mettre en place des mécanismes de médiation et de régulation. Dans ce contexte, un système éducatif qui produit l'échec, la déperdition, le handicap, la sous-qualification, l'incompétence, la sous-ambition est perçu, non pas comme un problème, mais au contraire comme un puissant fondement des mécanismes de régulation car il permet, en définitive, de moins «servir» et de plus «se servir».

C'est ce qui fait, par exemple, dans le cas de l'économie algérienne, que le salaire d'un professeur d'université en fin de carrière correspond exactement à celui d'un smicard de l'économie française. C'est ce qui fait aussi, que des dizaines de milliers de diplômés universitaires végètent durant des années dans des dispositifs du filet social, en situation de survie et sans aucune perspective de sortie. C'est ce qui fait aussi que plus de la moitié du peuple algérien vit de l'économie informelle, des petits et grands trafics, de la débrouille, dans l'incertitude et la précarité.

Alors dans ces conditions, me direz-vous, une réforme de l'école pour quoi faire? A quoi ça sert? D'aucuns diront qu'il faudrait d'abord réformer l'économie, le système politique, les dispositifs sociaux avant de réformer l'école. Eh bien non, s'il faut travailler la société en profondeur et trouver les solutions structurelles, il faut se mettre à leur place et regarder l'école à travers leurs petits yeux apeurés. Pour eux, l'école est un calvaire, un véritable drame, c'est cette «chose» qui les extirpe de la quiétude familiale, de l'amour et de la protection des parents, et qui les projette dans un monde inconnu, hostile, fait de règles, de normes, de brimades, d'inhibitions, d'interdits, de châtiments. Combien de fois, aux portes des écoles primaires, n'avons-nous pas vu des enfants paniqués refuser de rentrer en classe, pleurant tout leur saoul et se tortillant entre les mains de leurs parents?

Il faut comprendre une fois pour toutes que si l'Algérien n'aime pas ses institutions, si l'étudiant n'aime pas son université, si le lycéen n'aime pas son lycée, si le collégien n'aime pas son collège, c'est parce que l'écolier n'a pas aimé son école. C'est parce que l'école n'a pas su se faire aimer

Ici, et maintenant, je n'ai nullement l'intention de présenter une réflexion hautement scientifique, fortement documentée et référencée sur les méthodes pédagogiques, leurs intérêts, leurs avantages, leurs limites. Non, ce travail a déjà été traité, chez nous et ailleurs, par les experts, pédagogues, psychologues, sociologues.



Ph. : Arch.

C'est pourquoi, à mon avis, il devient plus qu'urgent de poser le dossier de la réforme de l'école sur la table des grandes décisions institutionnelles et populaires. Mais attention, on ne parle pas ici des petites réformettes de fin d'année, qui mettent le feu aux poudres et qui attirent les foudres des conservateurs et autres arabo-islamistes sur le ministère de l'Education nationale. Non, on parle d'une vraie réforme, en profondeur, authentique, scientifique, qui traite de toutes les grandes problématiques de l'école algérienne.

Et il faut commencer par le commencement, c'est à dire par l'école primaire qui est le socle de la citoyenneté. Car il y a urgence à ce niveau, car chaque année des centaines de milliers de petits Algériens de 5-6 ans sont mis d'emblée, non pas à l'école au sens noble, mais dans ce qui ressemble à un univers quasi-carcéral, qui les met en rupture brutale avec leurs processus de socialisation et d'affection en formation, et qui les plonge de manière tout aussi brutale dans des processus cognitifs forcés pour lesquels ils ne sont pas encore préparés.

Ces petits Algériens de 5-6 ans, il faut se mettre à leur place et regarder l'école à travers leurs petits yeux apeurés. Pour eux, l'école est un calvaire, un véritable drame, c'est cette «chose» qui les extirpe de la quiétude familiale, de l'amour et de la protection des parents, et qui les projette dans un monde inconnu, hostile, fait de règles, de normes, de brimades, d'inhibitions, d'interdits, de châtiments. Combien de fois, aux portes des écoles primaires, n'avons-nous pas vu des enfants paniqués refuser de rentrer en classe, pleurant tout leur saoul et se tortillant entre les mains de leurs parents?

Il faut comprendre une fois pour toutes que si l'Algérien n'aime pas ses institutions, si l'étudiant n'aime pas son université, si le lycéen n'aime pas son lycée, si le collégien n'aime pas son collège, c'est parce que l'écolier n'a pas aimé son école. C'est parce que l'école n'a pas su se faire aimer

de ses écoliers. Il est vraiment incompréhensible qu'après cinquante quatre ans d'indépendance du pays, on n'est pas encore arrivés à poser correctement et sereinement la problématique de la relation Enfant-Ecole. Où est notre élite intellectuelle nationale? Où sont nos psychologues, nos sociologues, nos pédagogues pour en parler, au moins pour nous rappeler ce qui est par ailleurs, à travers le monde, largement admis et approuvé? Que l'ère de l'école dirigiste et transmissive est révolue, que notre école primaire souffre d'un vrai problème de méthodes pédagogiques inadaptées, restrictives, répressives, régressives, déstructurantes, qui produisent chez nos enfants, quelquefois à vie, le stress, la peur, le complexe et la folie?

Il est grand temps que quelqu'un se lève, quelque part, pour dire qu'il faut changer d'école. Il est grand temps que nous tous, nous nous levions pour dire qu'il faut changer d'école. Passer de l'école-épouvantail, l'école-repoussoir, à une école respectueuse de la continuité dans les processus de socialisation et d'affection de l'enfant, articulée à une bonne gestion de l'éveil cognitif et constructif de la personnalité chez l'enfant. Une école qui serait capable d'adopter le socioconstructivisme comme méthode pédagogique idoine, et actuellement quasi-universelle, et d'éloigner par la même occasion le charlatanisme pédagogique ambiant qui a fait beaucoup de mal, et durant trop longtemps, à nos enfants.

Le socioconstructivisme, mot à consonance fort savante s'il en est, n'est pas aussi abstrait, ni aussi inaccessible qu'on ne le pense. Moi, je le décline en un «quiz» très concret de 11 questions que j'adresse à qui de droit: à Monsieur le Président de la République, au Premier ministre, au ministre de l'Education nationale, aux membres du gouvernement, aux députés, aux sénateurs, aux parents d'élèves, aux Algériens qui ont l'école à cœur et même aux Algériens qui ont le cœur mort-vivant. Je laisse à chacun la latitude de répondre et

d'agir selon sa conscience et le niveau de sa responsabilité.

Quand pourrions-nous voir nos enfants chanter dans l'école primaire? Quand pourrions-nous voir nos enfants danser dans l'école primaire? Quand pourrions-nous voir nos enfants caresser un instrument de musique dans l'école primaire? Quand pourrions-nous voir nos enfants dessiner et sculpter dans l'école primaire? Quand pourrions-nous voir nos enfants faire du théâtre dans l'école primaire? Quand pourrions-nous mettre nos enfants les uns en face des autres dans l'école primaire? Quand pourrions-nous ne plus mettre nos enfants les uns derrière les autres dans l'école primaire? Quand pourrions-nous voir les tableaux noirs disparaître des classes de l'école primaire? Quand pourrions-nous voir nos enfants coopérer, s'entraider à résoudre un problème ou à construire un projet pédagogique commun dans l'école primaire? Quand pourrions-nous voir nos enfants de l'école primaire faire des «sorties nature» pour apprendre à aimer l'environnement, les plantes et les animaux? Quand pourrions-nous sentir le doux parfum de la vie et de la joie de vivre dans les classes et les cours de récréation de l'école primaire?

Voilà, c'est ça le socioconstructivisme; ce n'est pas plus compliqué que ça. C'est comme une bonne recette de cuisine: c'est simple, c'est nourrissant, c'est pas cher et ça produit de bons citoyens équilibrés, compétents, responsables et créatifs.

Il s'agira en sorte de sortir du dirigeisme et du modèle transmissif qui semble être une fatalité immuable de l'école primaire algérienne, et d'adopter les activités et matières socialisantes et structurantes de la personnalité chez l'enfant. Ces activités et matières doivent être intégrées

dans les programmes officiels, les volumes pédagogiques et les méthodes d'enseignement.

Ceci nécessitera bien sûr, un réaménagement de l'ensemble du dispositif d'enseignement pour l'orienter vers plus de socialisation, de structuration de l'affect chez l'enfant, au détriment des matières et des méthodes focalisées sur le mnémonique, le répétitif et le récitatif. En somme plus de créativité, plus d'affection et moins de conditionnement et de prosélytisme idéologico-religieux chez l'enfant. Le volont cognitif, qui doit garder toute sa place dans ce dispositif, doit être intégré et articulé de manière à accompagner ces processus formatifs, au lieu de leur venir en rupture.

C'est comme cela qu'on construit les savoirs, les motivations et les compétences de demain dans la tête de nos enfants d'aujourd'hui. C'est comme cela qu'on fera de nos enfants les gagnants des enjeux socio-économiques du troisième millénaire.

Il s'en trouvera inévitablement ceux qui ne seront pas d'accord avec cette nouvelle approche, ceux qui vont crier à l'imposture, à la trahison, au blasphème, à l'abandon des traditions, à l'abandon des «constantes nationales», et j'en passe. A tous ces gens, idéologues périmes et rétro-nostalgiques obsolètes, qui sont loin de représenter le peuple algérien et qui ont fait de l'école leur fond de commerce, il faut répondre que l'école algérienne est une institution républicaine et à ce titre, elle est au-dessus des idéologies, des partis, des extrémismes et même du pouvoir. Elle appartient au peuple algérien dans son ensemble et doit traduire ses attentes, ses aspirations, ses rêves, ses espérances en un avenir meilleur.

Nous ne pouvons qu'être d'accord avec Etienne Vellas, de l'Université de Genève lorsqu'elle s'interroge au sujet de cette approche socioconstructiviste: «Que se passe-t-il aujourd'hui pour que les adversaires des réformes fassent du constructivisme un épouvantail? Est-ce parce que l'activité de construction et reconstruction des connaissances va à l'encontre des représentations les plus communes de l'enfant qui apprend? Ou parce qu'on confond, de bonne ou de mauvaise foi, le constructivisme avec une méthode particulière d'enseignement? Une raison plus inquiétante peut aussi exister, reliée aux enjeux sociaux du constructivisme. Savoir en effet que tout enfant (qui) se construit, (qui) fabrique activement son intelligence et ses savoirs, n'est donc pas une oie que l'on peut gaver ni une terre glaise à modeler, voilà qui peut être aussi enthousiasmant pour certains qu'insupportable pour d'autres. Nous ne pouvons qu'espérer que les résistances actuelles au socioconstructivisme ne proviennent que de la méconnaissance des théories de l'apprentissage que recouvre ce terme, difficile d'accès il est vrai, ou de l'irritation que suscitent certaines pédagogies simplistes qui s'en réclament.»

Alors, en définitive, le socioconstructivisme à l'école primaire algérienne devrait devenir une mission républicaine, une mission de salut national. A ce titre, elle n'est pas seulement l'affaire du ministère de l'Education nationale, elle est l'affaire de toutes les institutions de l'Etat qui doivent se prononcer clairement et s'engager résolument dans sa mise en œuvre. Elle est l'affaire du peuple algérien dans son ensemble, qui doit aussi donner de la voix pour sauver ses enfants.

*Professeur des universités, université de Mostaganem et parent d'élève

ANNONCES CLASSÉES



■ Vds F3, 75m², 2e Miramar 1200/ F3 Cité des enseignants Seddikia 5e, 1100/ F3, 80m², 3e Miramar, 1.300/ F2, 1er bd Mascara 620/ F2 St-Pierre RDC 550/ F1, St-Pierre 450 U - ag Djived el Adl. Tél: 0771.53.77.94 - 0796.74.05.52

■ Loue F3 très propre 85m² 4ème étage meublé (TV, internet, chauffage, citerne eau 2000L) rayon 50m école, CEM, lycée, marché hebd. Mercredi (mosquée Benatcha) Maraval cité 1180 logts Oran - Tél : 0696.11.53.74

■ Vends Appart F4 équipé à Seddikia face CNEP - 2ème étage - avec toutes commodités - Bloc très propre - N° Tél : 0676.97.77.75

■ Loue un grand F2 de 70m² très commodités, meublé avec garage 2500,00 DA + F2 Open Space 20.000,00 DA + F1 1500,00 DA à Bousfer Village - Tél : 0549.56.19.65

■ Appart résidentiel F2 74m² situé à Medioni, cuisine équipée avec un très grand balcon. Prix 900 négociable - Tél : 0550.52.75.07

■ Tlemcen : loue bel appart F4, 1er étage, 2 façades, 3 balcons, convient pour fonction libérale. Tél: 0557.18.55.77

■ Vend ou échange 3 grands appart rue Miracha Oran, nouveaux bâti. Prix raisonnable. Particulier loue villa Gambetta-Les Falaises, RDC+1+annexe bureau - Tél : 0777.10.02.83

■ Vend F4 Maraval (Cité Radieuse) -F2 rue Moulood Feraoun. -F3 Plateaux, Tél, 041.33.46.68 / 0557.40.97.65 www.louni-immobilier.com

■ Vend appartement F5, 135m², acté, 4ème étage, à Aïn El Bia, Béthioua, cité calme avec clôture et parking. Prix demandé 9 MD. Contacter le 0662.74.74.06

■ A louer Appart F6 2ème étage, 21, rue Med Khemisti. Immeuble propre avec ascenseur, convient profession libérale. Tél : 0558.43.82.05

■ Vd Ain Témouchent F3 RDC cité des 1000 logts en face pharmacie Bouleffed H. Sur grand boulevard. Tél : 0559.94.38.63 / 0552.44.12.77

■ A vendre beaux apparts F3-F4-F5 cuisines équipées, chaudière, placards, garage...etc. avec des locaux commerciaux à Maraval, l'Hippodrome, Belgaïd, Castors...etc. - 0550.46.18.22 - 0550.66.39.67 - 0790.34.64.76

■ Loue appartement 100 m² rue Miracha Oran. Intermédiaire s'abstenir. Tél. 0558.34.07.31

■ Appart F3 Haï Yasmine, 4ème, 750 M dans une résidence à Oran, acté. F3 Haï Salem 6ème étage Oran. Tél : 0542.83.06.51 / 0772.79.48.65

■ Vend appartement F4 situé Yasmine el Djadida en face les villas près du commissariat 24 - Tél : 0540.76.39.60 - 0771.82.51.19

■ A vendre apt F3, 5e étage 65m² à Akid Lotfi à côté de la Protection civile - tél. 0559.04.28.19

■ Particulier loue à Oran Centre - 1 appartement 1 pièce, cuisine, SB - 2 appartements 2 pièces, cuisine, SB - Contacter 0780.12.42.94

■ A vendre apt F3 acté endroit agréable, Bd 504, entrée 12, rez-de-chaussée, 1500 logts, USTO près mosquée, APC, poste, polyclinique. Contactez : 0559.14.72.93

■ Vends appart F3 CSDB, Rés. Victoria Bel-Air avec ascenseur + garage + duplex F6 Plaza-Z + F4 CSDB côté Palais d'Or Akid + F5 rue Med Khemisti Oran + F4, 1er étage Front de mer - E-mail : cabinetbensaid@gmail.com / 041.29.26.03 / 0552.58.43.72

■ Location logement individuel F3, 135 m² en plein centre-ville El Malah (Témouchent) + Apt F3, 68m², 3e étage, route vers daira Gdyl (Oran) - Tél : 0542.72.44.98

■ Loue F3 - 1er étage en face de ARDIS - AADL 2 (Bir El-Djir) - Tél : 0541.32.71.59

■ A louer à ORAN - Rue Guerraz Ahoudé : Grand F4 - 1er étage en face consulat d'Espagne pour : Société - Avocat - Notaire - Médecin... Tél : 0542.79.54.03 - 0542.84.18.51

■ Vente Appartement F2 - Acté - 2ème étage à Avenue d'Oujda - Eckmühl - Toutes commodités (Gaz. Eau, Électricité, Douche) et Citerne d'eau. Parking sécurisé - Contact : 0772.52.41.74

■ Vends ou Echange Duplex à Bir Turck - 4ème étage - Acté - à côté Eden et en face la mosquée - Toutes commodités - Etude toutes propositions - 0550.266.514 - 0550.240.110

■ Appart à vendre F3 - 2ème étage : 27, Rue Mirachaux - centre-ville ORAN - Tél : 0666.66.71.36

ANNIVERSAIRE
A l'occasion
du premier
anniversaire
de son
adorable
« Louai »
la famille
KHARCHI et
la famille AMRI lui souhaitent
une longue et heureuse vie
pleine de bonheur et de
prospérité.

Ses parents
Habib et Mokhtaria

■ Loue des Apparts meublés et équipés et toutes commodités. Garage. Eau H24 - dans un quartier très calme pour famille - Trouville - Aïn El Turck - ORAN - Tél : 0783.11.00.82

■ Vends F4 - 108 m² - 4ème étage les Pyramides USTO - ORAN - Tél : 0560.06.10.87

■ A vendre : Appart Mobilart 172 m² T4 avec garage + Appart les Falaises 250 m² avec 2 garages + Terrain 469 m² à ORAN 3 façades - Tél : 0554.16.80.42

■ ORAN - Vends très bel Appart de 220 m² - Neuf - Acté + Livret foncier - Bon endroit - Toutes commodités - Bd du Trait d'Union + 1 Place garage - Prix : 2 Milliards 900 - Tél : 0540.13.34.65 - de 10 H à 18 H seulement

■ Loue Apparts F2 et F3 meublés, garage, vue sur mer à Cap Falcon, (Aïn-El-Turck - ORAN) - Possibilité location courte durée + Local (35 m²) à Mers El Kébir - Tél : 0773.59.09.23 - 041.10.52.15 - 0774.42.78.56

■ A vendre à Dar El-Beida - Grande Terre : bel Appart F3 situé au RDC d'un bâtiment de quatre étages, sécurisé. L'appart sert actuellement de crèche. La cité se trouve juste en face de la Salle des fêtes (Afrar El Djazaïr) - SVP pas d'intermédiaire - Tél : 0661.27.23.29

■ A vendre Appart F5 - 4ème et dernier étage - Sup. 100 m² - Avec Chauffage central - Acté + Livret foncier - Le prix après l'offre - Situé à Yaghmoracen à côté Salle des fêtes Chahzad - Tél : 0773.44.73.13

■ Vends sur plan F2 - F3 - F4 - F5 haut standing Résidence El Mass, en face l'université de Belgaïd - Appelez au 041.82.48.28 ou 0554.14.98.15 - Possibilité de crédit bancaire

■ Vends sur plan F3 - F4 haut standing Résidence Jade, vue sur mer à Belgaïd - Appelez au 041.82.48.28 ou 0554.14.98.15 - Possibilité de crédit bancaire



■ A vendre villa Point du Jour, 381m², rue Cheikh Abderrahmane, coopérative Zabana R1 N°3. En face clinique. Contacter tél. 0772.30.22.84

■ A vendre une maison de 800m², bâti 370m², 2ème étage à El Malah (W. Aïn Témouchent 46) Tél : 0772.17.24.14

■ Av Carcasse de 228m² à El Maleh, acté + livret foncier, bien située à 15 km de Terga plage, à 300 m de la brigade de gendarmerie. Tél : 0669.40.45.49

■ Vend maison à Aïn Témouchent R+1, 253 m², 4P, salon + hall, G. gar, Gde cour, bon voisinage Tél : 0782.83.84.27

■ A vendre maison de maître 218m² à Fleurierte, actée. A vendre F3 90m² à Pépinière Av. Bel-horizon Tél : 0672.44.99.42

■ Vend Hassi Ben Okba, 586m² acté, bâti 300m² sur 2 niveaux, 2 façades, pour activité ou habitation. Situation exceptionnelle - Tél : 0561.94.28.13 ou 0771.30.90.49

■ Cherche Achat une MM, lot de terrain, carrière ou haouach (120, 150m²) à Séria Ville. Appeler vite le N° 0799.704.745

■ Bonne affaire ! Vends une villa R+2 à Bir El-Djir, 250m² composée de 02 garages + grand jardin + 8 pièces + 03 SDB endroit calme et sécurisé, quartier résidentiel. Contact 0554.31.16.46 / 0661.20.74.35

■ El Amria (46) à vendre villa 201m², acté + livret, élect, gaz, eau, 05 pièces, Gde salle, cou 60m², puits H24, douches publiques 11 cabines, cuisine, salle de bain, Gd couloir. Tél : 0553.97.09.00 / 0771.78.06.77

■ Vend à Port Say (Moscarda) résidence (120m²) R+3 finie avec acte de partage plus (+) permis de construire R+5 - Tél : 0552.80.06.07

■ Vend R+3, 200m² acté, D.F, C. conformité, RDC, F2, CSDB, WC, cour, 4 L. commerciaux. 1er et 2ème F6, CSDB, WC. 3ème F5, CSDB, WC. Vente en bloc ou par échelle. Tél : 0542.63.67.22

■ Nous recrutons - Factotum (homme à tout faire) niveau terminale, - Réceptionniste H ou F. Envoyer CV au 041.243.659

■ Entrep. de Bât à ORAN cherche pour son chantier à MECHRIA : Conducteur de Travaux - Topographe - Mètre Vérificateur - Expérience - Tél : 0770.59.00.27 - Email : batirecrutement@hotmail.com

■ Vend ou échange villa 245m² R+2 Zabana contre appart F3, F4 à Oran + complément. Etude toute proposition. E-mail : cabinetbensaid@gmail.com 041.29.26.03 / 0552.58.43.72

■ Vend ou échange villa R+2 Marsa El Hadjadj (Poropoule) composée 100m² + garage + 3 appart, contre F4 à Oran + complément. Etude toute proposition. E-mail : cabinetbensaid@gmail.com 041.29.26.03 / 0552.58.43.72

■ Vend ou échange villa 300m² R+2 avec 3 locaux, Plateau Oran, contre appart F5 Oran + complément. Etude toutes propositions. 5 milliards. E-mail cabinetbensaid@gmail.com 041.29.26.03 / 0552.58.43.72

■ Loue ou Vends Villa 318 m² - toutes commodités - Sidi Djilali - SBA - Tél : 0667.92.40.13

■ A vendre : Niveau de Villa 200 m² à Maraval : 06 Pièces avec Cour et Terrasse - Convient pour Habitation ou Usage professionnel (Cabinet - Bureaux - Laboratoire - Crèche...) + Villa R+2, Sup. 160 m² à St-Hubert - 9 m de façade - Quartier chic - Tél : 0794.44.82.42

■ TLEMCEN : A/V. Maison V/Bâisse bien située à Sidi Othmane - 343 m² - Tél : 041.29.20.39 - 0553.76.50.56

■ Part vend Villa à Bousseville - Actée + L.F. - 350 m² - Quartier calme. Bon voisinage - Aïn El-Turck - W. d'ORAN - 6 Pces + Cour et Jardin + Gd Garage + C. + 3 SDB - Tél : 0661.25.00.56

■ Maison à vendre à Bel-Air - ORAN - Rue Safrané - Sup. 332 m² - Actée + Livret foncier - Intermédiaire s'abstenir - Mobile : 0558.48.91.22 - Visite après 17 h

■ A.V. Villa 183 m² en R+2 avec piscine finie à 70% située à Pépinière Matakbel 3 - ORAN - Tél : 0552.97.12.85

■ Villa à vendre R+3 - Bir El Djir - Canastel côté hôpital - Tél : 0555.987.187 - Visite sur rendez-vous - Curieux s'abstenir

■ Vends belle Villa à ORAN - Bel Air - Cités des Alpes avec poste de Gardiennage - Excellent voisinage. 156 m² - 2 étages : 5 Pièces - 3 Salles de bain - Jacuzzi - Terrasse - Garage - Jardin - Prix après visite - Tél : 0773.44.73.13

■ Vends maison 02 niv. 170 m², Façade à Courbe en parallèle à Seddikia. De 11 m² en mur - refait à neuf, porte rouante autom. Garage, barraudage en fer forgé, d/sol esp. RDC 2 ch, sal, cui, avec cave sous sol + jardin, au 1^{er} 2 ch, sal, SDB + WC, clim, dans toutes les ch + B/eau, toutes comm. N) 0552.98.02.20 - Curieux s'abstenir SVP - P.A.Vis.

■ A vendre Appart F5 - 4ème et dernier étage - Sup. 100 m² - Avec Chauffage central - Acté + Livret foncier - Le prix après l'offre - Situé à Yaghmoracen à côté Salle des fêtes Chahzad - Tél : 0773.44.73.13

■ Vends sur plan F2 - F3 - F4 - F5 haut standing Résidence El Mass, en face l'université de Belgaïd - Appelez au 041.82.48.28 ou 0554.14.98.15 - Possibilité de crédit bancaire

■ Vends sur plan F3 - F4 haut standing Résidence Jade, vue sur mer à Belgaïd - Appelez au 041.82.48.28 ou 0554.14.98.15 - Possibilité de crédit bancaire

■ A vendre villa Point du Jour, 381m², rue Cheikh Abderrahmane, coopérative Zabana R1 N°3. En face clinique. Contacter tél. 0772.30.22.84

■ A vendre villa 300m² R+2 avec 3 locaux, Plateau Oran, contre appart F5 Oran + complément. Etude toutes propositions. 5 milliards. E-mail cabinetbensaid@gmail.com 041.29.26.03 / 0552.58.43.72

■ Loue ou Vends Villa 318 m² - toutes commodités - Sidi Djilali - SBA - Tél : 0667.92.40.13

■ A vendre : Niveau de Villa 200 m² à Maraval : 06 Pièces avec Cour et Terrasse - Convient pour Habitation ou Usage professionnel (Cabinet - Bureaux - Laboratoire - Crèche...) + Villa R+2, Sup. 160 m² à St-Hubert - 9 m de façade - Quartier chic - Tél : 0794.44.82.42

■ Prof de Maths, longue expérience, retraité, donne cours individuels à ORAN-Centre : 1AS - 2AS - 3AS (Possibilité de déplacement à domicile) - Tél : 0699.89.42.73

Equipe nationale

Rajevac poussé vers la porte de sortie



Kamel Mohamed

La page Rajevac semble être tournée et la FAF se retrouve dans la contrainte de prospector un nouvel entraîneur. Une décision devait être prise par la FAF hier quant à une séparation à l'amiable avec le sélectionneur national, le Serbe Milovan Rajevac ou son maintien, ne serait-ce que pour diriger le prochain match de l'équipe nationale.

Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, qui est le premier et l'unique responsable de l'équipe nationale, devait se réunir avec le bureau fédéral pour se concerter avec les membres de l'exécutif de la FAF quant au limogeage ou non de Rajevac. Il s'est également réuni avec les joueurs et a longuement discuté avec les cadres de l'équipe au sujet de ce qui s'est passé avant, au cours et

après le match Algérie-Cameroun ((1-1) de dimanche dernier à Blida pour le compte de la première journée des qualifications au Mondial-2018. Les cadres de l'équipe sont unanimes et ne veulent plus de Rajevac et ce dernier a demandé de partir. Il s'est rendu compte qu'il ne pouvait plus continuer de travailler avec ce groupe. En vérité, le président de la FAF s'est rendu compte qu'il a fait le mauvais choix en engageant Rajevac, ce qui explique les pseudo-larges consultations avec les joueurs et les membres du bureau fédéral, sachant que la gestion et les décisions concernant l'équipe nationale relèvent exclusivement de son ressort. En vérité, le président de la FAF voulait pousser Rajevac à se retirer et la rébellion des joueurs a été idéale pour amener le Serbe à jeter l'éponge. Le retrait du Serbe

Raouraoua subit les conséquences de sa politique

Les nababs de l'équipe nationale refusent Rajevac

Kamel Mohamed

Ce qui se passe actuellement au sein de l'équipe nationale est de mauvais augure quant à la qualification de l'Algérie au Mondial-2018 de Russie. Quand des joueurs décident de limoger l'entraîneur et, pis encore, quand l'entraîneur échappe à une agression de la part d'un joueur, il ne reste plus rien à espérer de cette équipe. Une équipe dont les joueurs ont été longuement gâtés par le président de la FAF. Étant royalement payés, des joueurs se comportent tels des nababs et décident du sort de l'équipe nationale. Il faut relever que le président de la fédération, Mohamed Raouraoua, porte l'entièreté de responsabilité de cette situation dans la mesure où il a cédé du terrain à des joueurs devenus intouchables. Une politique que l'ancien sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic avait bannie pour mettre les joueurs sur le même pied



d'égalité. Halilhodzic avait imposé une discipline militaire au sein de l'équipe et ni Feghouli, ni Brahimi n'osaient contredire ses décisions. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas, puisque des joueurs manquant de compétition, à l'exemple de Feghouli et Brahimi, ont tenté de s'imposer en sélection. Un comportement qui nuira à coup sûr à la solidarité et à

l'union du groupe quand on sait que cela privilégiera la création de clans. Cette mauvaise image de l'équipe d'Algérie risque de dissuader certainement plus d'un entraîneur d'accepter de prendre en main une sélection où les joueurs font la loi.

Des joueurs fabriqués par Raouraoua, lequel subit à présent les conséquences de sa politique.

éviterait ainsi à la FAF de le limoger et de l'indemniser. Le président de la FAF devait négocier hier longuement avec Rajevac son départ volontaire. A présent, le premier souci du président de la FAF concerne le match Nigeria-Algérie qu'il ne faut absolument pas perdre le 12 novembre prochain pour maintenir les chances de qualification de l'équipe nationale au Mondial-2018. A la FAF, on indique que les joueurs se sont engagés à s'imposer au Nigeria, signifiant à Raouraoua qu'ils ne veulent plus de Rajevac.

Le président de la FAF qui aurait souhaité maintenir le technicien serbe pour le match du Nigeria a déjà engagé une prospection pour recruter un entraîneur.

LES PISTES COURBIS ET SAÂDANE RÉACTIVÉES

Du coup, à la FAF on évoque des contacts avec le technicien français Roland Courbis. Il s'agit en fait d'une reprise de contact avec cet entraîneur qui était dans les tablettes de la FAF, avant le recrutement de Rajevac. Courbis, qui a déjà dirigé l'USM Alger avec laquelle il a remporté la coupe arabe et la coupe d'Algérie, avait déclaré auparavant qu'il était disposé à prendre en main la sélection nationale. Il avait même eu une discussion avec le président de la FAF au temps où il était entraîneur de l'USMA.

La piste Saâdane reste peu probable du fait des mauvaises relations qu'entretient le président de la FAF avec Saâdane. A moins que Saâdane soit imposé par les plus hautes autorités à Raouraoua, lequel se trouve actuellement dans une situation inconfortable.

Mondial 2018 -Qualifications zone Afrique

Libye-Tunisie domicilié à Oran

La rencontre Libye-Tunisie comptant pour la deuxième journée des éliminatoires du Mondial de Russie 2018 (Groupe A), aura lieu le 11 novembre prochain à 20h00 (heure algérienne) au stade Ahmed Zabana d'Oran, a annoncé la Fédération internationale de football (FIFA). Le président de la Fédération libyenne de football, Anwar Ettaichi, avait révélé dimanche que cette rencontre se jouerait

à Oran après l'accord des autorités algériennes. La Libye accueille habituellement ses adversaires en Tunisie ou en Egypte eu égard à la situation sécuritaire qui prévaut dans le pays. Initialement prévu en Egypte, ce match a été délocalisé en Algérie, les autorités égyptiennes ayant décidé d'interdire aux spectateurs libyens de participer à la rencontre. La Tunisie, vainqueur de la Guinée (2-

Mostaganem-Courts de tennis «Les Raquettes»

Un renfort de choix pour les infrastructures sportives de la wilaya

Le tournoi international de tennis ITF/Juniors filles et garçons de Mostaganem, dont le coup d'envoi a été donné avant-hier, a été rehaussé par la présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould, et du wali de Mostaganem, Temmar Abdelwahid, du président de la FAT, Mohamed Bouabdallah, et des autorités locales civiles et militaires. Ce tournoi se déroule aux courts de tennis. Les Raquettes dans le site enchanteur de Salamandre avec la participation d'une cinquantaine de joueurs représentant plus de quatorze pays dont l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Libye, l'Egypte, les Etats-Unis, l'Espagne, l'Italie, la France et la Russie et dont le tableau final prendra fin le 15 octobre en simple et en double. Tous les présents dans ce site abandonné depuis plusieurs années avant de faire peau neuve grâce au wali de Mostaganem qui a donné des instructions pour sa rénovation ont été

éblouis et par le cadre et par les installations. A noter que les travaux d'aménagement ont duré quarante cinq jours, où cinq entreprises algériennes se sont relayées pour rendre attractif en un temps record ce site qui dispose de cinq courts.

Belle initiative des responsables locaux d'autant plus que Mostaganem pourrait être retenue pour abriter les compétitions de tennis lors des prochains Jeux méditerranéens en 2021.

Dans une brève déclaration, le ministre de la Jeunesse et des Sports a exprimé sa satisfaction quant à la réalisation d'une infrastructure de telle envergure à Mostaganem «qui ambitionne de se lancer dans d'autres projets qui vont certainement placer cette wilaya dans une position de leader en matière de promotion socio-économique, culturelle et sportive. Sincèrement, c'est un véritable bijou qui vient enrichir le patrimoine sportif national», a affirmé El Hadi Ould Ali. A noter que cette réalisa-

LFP-28 clubs à l'amende

L'entraîneur du CRBAF Karouf écope d'un match de suspension

L'entraîneur du CRB Aïn Fekroun, Mourad Karouf a écopé d'un match de suspension ferme suite à son expulsion, le weekend dernier, lors du match qui avait opposé son équipe à l'US Biskra, pour le compte de la 5^{ème} journée de Ligue 2 Mobilis (1-1), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP). Outre sa suspension pour un match ferme, l'ancien défenseur et entraîneur de la JS Kabylie devra s'acquitter d'une amende de 30.000 DA, au moment où l'un de ses assistants, l'entraîneur des gardiens Aomar Hamenad, «restera suspendu jusqu'à son audition», selon la LFP. L'entraîneur des gardiens du MO Béjaïa, Lyès Benhaha, connaît, déjà, sa sanction, puisque la commission de discipline de la LFP a déjà rendu son verdict le concernant, en décidant un match de suspension ferme à son encontre, ainsi qu'une amende de 30.000 DA. L'ancien Nardiste et Usmiste a été exclu, lors du match en retard

contre le CR Belouizdad, disputé, samedi, pour la mise à jour de la 4^{ème} journée de Ligue 1 Mobilis et remporté finalement par le MOB (1-0). La commission de discipline de la LFP a prononcé d'autres sanctions, à l'issue de sa dernière session, lundi, dont une grande partie contre les clubs, pour utilisation de fumigènes de la part de leurs supporters.

Dans un autre registre, vingt-huit clubs professionnels (15 de Ligue 1 et 13 de Ligue 2) ont été mis à l'amende pour «dépôt tardif de demandes de licences». Les clubs de Ligue 1 sont : CA Batna, CR Belouizdad, CS Constantine, ES Sétif, JS Kabylie, MC Alger, MO Béjaïa, NA Hussein-Dey, Olympique de Médéa, RC Relizane, USM El Harrach. En Ligue 2, les clubs réfractaires sont : Amel Boussaâda, AS Khroub, ASM Oran, ASO Chlef, CA Bordj Bou Arréridj, CRB Aïn Fekroun et RC Arbaâ, en ce qui concerne la Ligue 2. «Les clubs ayant déposé leurs dossiers d'engagement au-delà du 10 juillet 2016 écopent d'une amende de 200.000 DA chacun» a encore annoncé la Ligue.

**Derbies en série
MCA, USMA et le souffle du nationalisme**



Il divise familles et voisins et se termine parfois en affrontements entre groupes de supporters: le derby entre le Mouloudia Club d'Alger, doyen des clubs du pays, et son rival l'Union Sportive Medina d'Alger, au-delà du football, fut aussi exacerbé par l'histoire du mouvement pour l'indépendance du pays. La symbolique 100e rencontre entre les deux équipes phares d'Alger va se dérouler cette fois à huis clos et loin des rues de la capitale où la police est parfois contrainte d'user de gros moyens pour séparer les deux turbulentes franges de fans. Le match aura lieu jeudi à Blida (50 km au sud d'Alger), la Ligue nationale ayant décidé de sanctionner le Mouloudia pour le mauvais comportement de ses supporters. Même le très sérieux quotidien gouvernemental El Moudjahid a regretté cette décision qui «tue» un derby ayant drainé l'année dernière plus de 60.000 spectateurs au stade du 5-Juillet. De quelque région que soit un supporteur algérien, un match MCA/USMA reste le rendez-vous sportif de l'an-

née, à la saveur entretenu pendant des jours par la presse qui n'hésite pas à le pimenter de déclarations ou de confidences difficiles à vérifier. Pour la majorité des Algériens et les autorités, le rendez-vous est pourtant une source de nuisances. Des jours durant, des cortèges bruyants sillonnent tous les quartiers dans une joyeuse anarchie qui se moque des règles de conduite. Les rues sont pavées d'immenses banderoles suspendues de part et d'autre ou accrochées aux balcons. En dehors des stades, les fans des deux clubs se côtoient pourtant en bons voisins: ceux du MCA viennent surtout du faubourg populaire de Bab El Oued, qui fut un quartier où les pieds-noirs de la classe moyenne cohabitaient avec les autochtones durant la colonisation française. Les «usmistes» sont la majorité de la Casbah voisine, la vieille ville authentiquement algérienne.

LES «CHINOIS» DU MCA

En dehors de la capitale, les supporters du MCA, fondé en 1921, sont plus nombreux. Pour leur faculté à se déplacer en masse à travers le pays, ils ont acquis le surnom de «ch-nawa» (les Chinois). Entre les deux clubs, la rivalité remonte à 1937 quand fut créée l'Union Sportive Musulmane Algéroise (premier nom du club), seize ans après le Mouloudia (en référence à la naissance du prophète Mahomet) Club d'Alger. Elle va s'exacerber quand le Front de Libération Nationale (FLN) eut appelé les clubs algériens à ne plus participer aux compétitions en pleine guerre (1954/1962). Qui du Mouloudia ou de l'Union eut l'honneur de répondre le premier à l'appel du Front lancé en 1956? La question embrase souvent les discussions. Et les Mouloudéens, en

FRÈRES ENNEMIS

A la tête de chacun des clubs, il y a eu des figures issues du mouvement nationaliste. Aujourd'hui, le Mouloudia est financé par le puissant groupe public des hydrocarbures Sonatrach et l'USMA par le riche homme d'affaires Ali Haddad qui dirige la plus influente organisation patronale dans le pays. Sur le plan purement sportif, les deux clubs voisins doivent s'affronter cette semaine pour la 100e fois avec un avantage pour l'aîné: 36 victoires pour le MCA, 27 pour l'USMA et 36 matchs nuls. Au plan national, ils ont gagné chacun 8 fois la coupe et 7 fois le championnat. Un accord non écrit interdit les transferts de joueurs d'un club vers l'autre, hormis quelques rares cas. La rivalité touche même les familles. Dans les années 70, les frères Tahar Hassan (attaquant au MCA) et Kamel (gardien à l'USMA) ne pouvaient pas se retrouver dans le même domicile en cas de victoire de l'un ou de l'autre. Amir Meddour, rencontré à La Casbah, affirme avoir «interdit» à son fils de trop côtoyer ses oncles maternels «de peur de bagarres» avec ces mouloudéens.

Inter-régions Centre-Est

Ben Aknoune à l'écoute d'Oued Djellal

Fouad B.

Le duel à distance pour la fauteuil de leader entre l'OMR et l'ESBA dominera la cinquième journée dans ce groupe. En effet, l'Etoile de Ben Aknoune tentera de tirer profit du terrain pour négocier victorieusement ce tournoi et consolider ainsi sa place en haut du tableau en recevant dans son jardin le CA Kouba, non encore remis de sa défaite at home contre l'IRB Ain Lahdjar. A contrario, la formation de Ruisseau, même si elle voyage bien jusque-là, sera cette fois en ap-

pel pour un sérieux test hors de ses bases, à Ouled Djellal où l'attend de pied ferme le CRBOD qui ne manque pas d'ambition cette saison. Aussi, au menu de ce round figure une chaude explication entre deux des quatre dauphins, l'IRBAL et le FCBEA. Donc, tous les regards seront braqués vers Ain Lahdjar où le onze local, sur un nuage après sa victoire acquise à Kouba, aura à cœur joie de confirmer sa bonne santé même s'il sera face à une dure adversité. Mission difficile mais loin d'être impossible pour l'autre

dauphin, l'USM Sétif, qui fera en sorte de demeurer dans le bon wagon en rendant visite à un mal-classé, le WA Rouiba. Ce sera chaud bouillon aussi pour le MB Hassi Messaoud qui subira un véritable test avec la réception de la JS Azzazga qui tient aux trois points pour conforter sa place sur le podium. A Berroum, l'IRBB jettera toutes ses forces dans la bataille pour se rassurer un tant soit peu en recevant une équipe du CRB Ain Djasser, incapable de suivre le rythme. A suivre dans le bas du tableau à Hydra la confrontation entre les deux lanternes rouges, le HAC et le NRB Achir. Enfin, samedi en match décalé, à suivre à Ksar El-Boukhari l'opposition entre l'ES Berouaghia et l'ASB Ghdir, deux formations logés à la même enseigne dans le ventre mou du tableau.

Vendredi à 15h00

Rouiba (Chebcheb):	WAR	-	USMS
Berhoum:	IRBB	-	CRBAD
Ben Aknoune (El Mokrani):	ESBA	-	CAK
Ain Lahdjar:	IRBAL	-	FCB
Ouled Djellal:	CRBOD	-	OMR
Hydra:	HAC	-	NRBA
Ouargla (OPOW):	MBHM	-	JSA

Samedi à 15h00:

Ksar Boukhari :	ESB	-	ASBG
-----------------	-----	---	------

Inter-régions Ouest

Le leader et son dauphin de sortie, la JSMT à l'affût

M. A.

La cinquième journée dans ce groupe prévue ce vendredi verra le leader et son dauphin effectuer des déplacements à haut risque notamment le chef de file, l'IRB El-Kerma, qui aura à se mesurer face au CRB Sfisef qui complète le podium avec la JSMT, alors que son dauphin sera à Méchria pour croiser le fer avec le SCM qui l'attend de pied ferme dans l'optique de

soigner son classement. Pour sa part, l'ex-pensionnaire de l'élite, la JSMT, risque d'être le grand bénéficiaire de ce round pour peu qu'elle passe l'écu de CRB Hennaya dans son jardin d'Ait Abderrahim. Avec des ambitions légitimes en raison de la qualité de son effectif, le MBSC part avec les favoris du pronostic face au ZSA Témouchent qui reste sur un nul sur ses terres face à un mal classé. Une chance à saisir pour les

Vendredi à 15h00

Sig:	CCS	-	JSEA
Sidi-Chahmi:	MBSC	-	ZSAT
Méchria:	SCM	-	HBEB
Témouchent:	CRT	-	JSS
Tindouf:	EBKT	-	USMO
Sfisef:	CRBS	-	IRBEK
Tiaret:	JSMT	-	CRBH

Samedi à 15h00

Froha:	IST	-	JRSB
--------	-----	---	------

Inter-régions Est

Le NT Souf, l'IRB Robbah et le NRC Boudjelbana sur du velours

M. Benboua

La cinquième journée, dans ce groupe, s'annonce favorable au leader, le NT Souf, qui aura l'occasion de conforter son statut, en accueillant un mal classé, l'ASC Ouled Zouai, en l'occurrence. Les gars du Nadi Tadamoun Souf savent, pertinemment, qu'ils n'ont pas droit à l'erreur, surtout que plusieurs poursuivants sont

aux aguets. C'est le cas de l'IRB Robbah, du NRC Boudjelbana, du Nasr El Fedjoudj et du MSP Batna, qui auront, eux aussi, l'opportunité de jouer à domicile. Toutefois, si l'IRBR et le NRCB donneront la réplique à des équipes moins performantes, à savoir respectivement l'ESB Besbès et le NTB Teleghma, il n'en demeure pas moins que le

Vendredi à 15h00

Khenchela :	NRCB	-	NRBT
Ouenza:	OSO	-	ESB
Batna:	MSPB	-	WARD
Grarem:	NRBG	-	WMT
Robbah:	IRBR	-	ESBB
Barika:	ABB	-	IRBEH
Guelma:	NASREF	-	CRBK
El Oued:	NTS	-	ASCOZ

Inter-région Centre-Ouest

Le MCB Oued Sly joue gros à Laghouat

Fouad B.

Tous les regards seront braqués ce vendredi vers Laghouat où le leader, le MCB Oued Sly, qui reste sur un surprenant match nul à domicile contre le WAB Tissensilt, aura fort à faire pour consolider son fauteuil. En face, il y aura une coriace formation locale, l'IRBL, qui ne lui fera pas de cadeau pour gagner du galon. Un match à six points pour le leader, appelé à se ressaisir et chasser le doute. Un sérieux test pour les gars de

Oued Sly décidés à marquer leur territoire. Pour sa part, le dauphin l'ORB Oued Fodda, avec un point de retard et restant sur un carton plein infligé à l'ESB Dahmouni, se rendra en conquérant à Froha pour donner la réplique au CRBF tout en ayant une oreille tendue sur Laghouat. De son côté, l'un des poursuivants, l'IRB Boumedfaâ, en déplacement à Dahmouni, tentera de profiter de la mauvaise passe que traverse l'ESBD pour revenir avec le plein de points. Il en sera de même pour le FC Frenda qui reçoit le DRB Baraki qui est loin d'être un foudre de guerre. La JSM Chéraga, dans le même wagon des poursuivants, doit sortir le grand jeu et faire preuve de solidarité dans ses rangs pour espérer revenir indemne de son déplacement chez le WAB Tissensilt, revigoré par son nul ramené de Oued Sly. L'autre représentant de Tissensilt, l'USBT n'aura a priori pas de problèmes pour augmenter son capital points en se rendant chez le dernier de la classe, l'IRB Aflou. Le CRB Ouessara, soufflant le chaud et le froid sera face à l'ARB Ghriss qui ne viendra pas en victime expiratoire. Enfin le SC Ain-Defla reçoit un CRB Boukadir condamné à réagir pour sortir la tête de l'eau.

Vendredi à 15h00

Frenda:	FCBF	-	DRBB
Aïn-Defla:	SCAD	-	CRBB
Dahmouni:	ESBD	-	IRBBM
Froha:	CRBF	-	ORBOF
Aïn-Ouessa:	CRBAO	-	ARBG
Aflou:	IRBA	-	USBT
Laghouat (OPOW):	IRBL	-	MCBOS
Tissensilt (APC):	WABT	-	JSMC

Mondial 2018- Qualifications zone Europe La Belgique et le Portugal en démonstration

Un but de Paul Pogba a permis à la France de prendre la tête de la poule A, à la faveur d'un succès étriqué aux Pays-Bas (1-0), bien loin des festivals signés par le Portugal et la Belgique, tous deux vainqueurs 6-0, lundi lors de la 3e journée des qualifications au Mondial-2018.

• Groupe A: la France et la Suède prennent rendez-vous

Oublié le faux départ au Belarus (0-0): deux matches plus tard, l'équipe de France est installée en tête de la poule A, à la suite de son succès étriqué sur la pelouse des Pays-Bas (1-0). Critiqué pour ses performances inégales en bleu, et même critiqué en public par le sélectionneur Didier Deschamps («Il peut et doit mieux faire»), Paul Pogba a inscrit le but de la victoire, d'une frappe des 30 mètres qui a surpris le gardien Maarten Stekelenburg. La France partage la tête avec la Suède. La jeune garde scandinave a battu la Bulgarie sans trembler (3-0), grâce à Ola Toivonen, Oscar Hiljemark et Victor Lindelöf.

Le rendez-vous est donc pris entre les deux nations, qui s'affronteront lors de la prochaine journée le 11 novembre au Stade de France. Derrière, le Luxembourg a arraché son premier point du tournoi sur la pelouse du Belarus (1-1).

• Groupe B: le Portugal met la pression

Le Portugal tente de rattraper à grandes enjambées la Suisse, où la Seleção avait chuté d'entrée (2-0). Après un carton contre Andorre vendredi (6-0), les champions d'Europe ont enchaîné par un deuxième large succès aux îles Féroé (6-0), dont ils récupèrent la deuxième place de la poule. André Silva y est allé d'un triplé en première période avant que Cristiano Ronaldo, auteur de son cinquième but en quatre jours, Joao Cancelo et Joao Moutinho n'ajoutent l'addition. De son côté, la Suisse a aussi rempli sa part du contrat, mais sans y mettre la manière comme leurs rivaux portugais. Deux buts de Fabian Schär, sur penalty, et d'Admir Mehmedi auront suffi pour gagner en Andorre (2-0).

Real Madrid

Feu vert pour le nouveau Bernabéu



À près quatre années de combat au niveau local, le Real Madrid va enfin rénover son stade.

Le club a reçu l'aval de la mairie et va présenter les plans de la version ultramoderne du Santiago-Bernabéu. «Ce sera le meilleur stade, spécial, unique et spectaculaire, qui sera un symbole à travers le monde». Trois ans après avoir promis un nouveau Santiago-Bernabéu au socios, Florentino Pérez va enfin passer à l'action.

Le Real Madrid s'est mis d'accord avec la mairie de la capitale espagnole pour rénover son immense enceinte. Un recours en justice des écologistes de la ville avait bloqué le projet. Les nouveaux plans seront ainsi dévoilés ce mercredi par la Casa blanca. On le sait depuis quelques mois, la capacité du stade ne changera pas (elle est actuellement de 81 044 places). Les travaux, qui devraient durer deux ans et demi, vont surtout permettre

aux Merengue de bénéficier de nombreuses zones VIP ainsi que d'un majestueux toit rétractable. Au vu des premières images, l'arène madrilène sera ainsi entièrement recouverte par une structure métallique. À noter que cette «modernisation» du Bernabéu aboutira au naming du stade. C'est la Cepsa (Compania Espanola de Petroleos) qui a acquis le chantier contre 350 à 400 millions d'euros ainsi que les droits de dénomination.

Manchester City 120 millions d'euros pour renforcer l'arrière-garde

Selon le Daily Express, Manchester City serait disposé à débourser 120 millions d'euros pour renforcer son arrière-garde. Après avoir recruté Claudio Bravo (FC Barcelone) ou encore John Stones (Everton) lors du dernier Mercato d'été, Manchester City se serait loin d'avoir dit son dernier mot sur le marché des transferts. A en croire les informations du Daily Express, les Citizens seraient ainsi disposés à débourser un peu plus de 120 millions d'euros pour renforcer leur arrière-garde. Josep Guardiola, le manager des coéquipiers de Sergio Agüero, serait notamment à la recherche de nouveaux latéraux.

Belgique Un record pour Benteke

Christian Benteke a inscrit le but le plus rapide de l'histoire des qualifications pour la Coupe du Monde à l'occasion du déplacement de la Belgique à Gibraltar. Christian Benteke est rentré dans l'histoire, lundi soir, lors du déplacement de la Belgique à Gibraltar dans le cadre des qualifications à la Coupe du Monde 2018. L'attaquant de Crystal Palace a en effet trouvé le chemin des filets après seulement sept secondes de jeu, faisant de lui le buteur le plus rapide de l'histoire de la Coupe du Monde (éliminatoires et phases finales inclus). C'est pourtant Gibraltar qui a donné le coup d'envoi de la rencontre, mais sur une mauvaise passe Benteke a intercepté le ballon avant de filer au but et de tromper le gardien adverse du pied gauche.

Iran A Téhéran, les supporteurs doivent porter le deuil au stade



Les mollahs iraniens imposent aux supporters de la sélection nationale de porter le deuil et de remplacer leurs chants par des slogans religieux lors d'un match des éliminatoires du Mondial 2018 face à la Corée du Sud. L'Azadi Stadium a accueilli hier, à Téhéran, l'une des affiches des éliminatoires de la zone Asie pour la prochaine Coupe du monde 2018 en Russie. Une journée particulière en Iran puisqu'on y célèbre un jour saint et le martyr de l'Imam Hussein. Avec des répercussions dans l'ensemble de la société, y compris dans le sport.

Les spectateurs attendus dans l'enceinte de 100 000 places, où seront hissés des drapeaux noirs pour l'occasion, devront ainsi respecter ce deuil en entonnant, à la demande des mollahs du pays, des slogans à caractère religieux, qui remplaceront les habituels chants de supporters. Et alors que certains responsables du clergé musulman plaident pour un forfait pur et simple de l'Iran, il a finalement été décidé d'organiser ces célébrations de deuil jusqu'à la fin du match. Sur le terrain, la rencontre pourrait s'avérer houleuse. Pas seulement parce qu'Ira-

Entre Maradona et Icardi, la guerre est ouverte !

Une guerre de mots. Diego Maradona n'a pas manqué l'opportunité de tacler Mauro Icardi en le considérant comme un traître. Le joueur de l'Inter Milan, non sélectionné avec l'Argentine, a répondu: «Maradona n'est un exemple pour personne»... Une ambiance délétère... Diego Maradona reste une idole dès qu'il s'agit de parler de football. En marge d'un match pour la paix, l'Argentin a été interrogé sur différents sujets concernant l'actualité du ballon rond. Enthousiaste à l'idée d'évoquer le

cas de Francesco Totti qu'il a encensé, il s'est montré moins jovial à l'égard de Gonzalo Higuain passé de Naples à La Juve, un transfert qu'il avait refusé d'effectuer à son époque. Mais c'est à l'évocation de l'absence de Mauro Icardi avec la sélection argentine qu'il a sorti les crocs. Loin de se contenir, il a déclaré: «Je ne parle pas des traîtres. Je suis là pour le match de la paix, pour les enfants et il n'a rien à voir avec tout ça». Maradona fait alors référence au fait qu'Icardi ait épousé l'ex-

Paris SG

Emery, de nouveaux clashs à prévoir ?

Si la situation d'Hatem Ben Arfa s'est normalisée après avoir été écarté du groupe parisien durant plusieurs semaines, de nouvelles tensions pourraient apparaître au vu de la gestion d'Unai Emery. Le bilan d'Unai Emery à la tête du PSG est pour le moins contrasté. La faute aux deux défaites déjà enregistrées en championnat, à Monaco puis Toulouse, et au match nul concédé face à Arsenal en Ligue des champions, une contre-performance à même de rendre problématique la quête de la première place du groupe A. Le club de la capitale ne pointe d'ailleurs que sur la troisième marche du podium de la Ligue 1. Surtout, les premiers mois d'Unai Emery à Paris auront été marqués par la mise à l'écart d'Hatem Ben Arfa, pourtant arrivé seulement cet été chez les champions de France. Et à en croire une longue enquête sur le technicien espagnol parue dans France Football, ce conflit entre l'ancien coach sévillan et l'international tricolore pourrait en amener d'autres. «Il n'a pas peur d'aller au clash. À Séville, il a écarté José Antonio Reyes alors que c'est un pur Sévillan. Pareil avec Deulofeu, à qui il reprochait de ne pas avoir la mentalité d'un pro. À Valence, il a envoyé Isco en réserve à cause de son poids», confie ainsi Juan José Durado, consultant à SFR Sport. Et le spécialiste du football espagnol de renchérir en évoquant un côté «docteur Jekyll et M. Hyde» au sujet d'Unai Emery: «Il est pro-



08.00 Bonjour d'Algérie (Direct)
09.30 Sihrl el mordjane
10.00 Assouaq el qadima
10.25 Abtal el djidja
11.00 Expression livre
12.00 Journal télévisé en français
12.25 Taouame el routh
13.45 El ilm bayna yedaik II



09.55 Motus
10.30 Les Z'amours
11.00 Tout le monde veut prendre sa place
11.55 Météo 2
12.00 Journal
12.46 Météo 2
13.00 Mille et une vies
14.05 Mille et une vies rêvées
14.40 Visites privées
15.40 Amanda
16.40 AcTualiTy
17.45 N'oubliez pas les paroles
18.50 Météo 2
19.00 Journal
19.52 Météo 2



09.50 Midi en France
11.00 12/13 : Journal régional
11.25 12/13 : Journal national
13.05 Rex
13.55 Questions au gouvernement
15.10 Des chiffres et des lettres
15.50 Harry
16.30 Slam
17.10 Questions pour un champion
17.45 Objectif indépendance
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
18.58 Météo
19.00 Tout le sport
19.25 Plus belle la vie



12.40 Le magazine de la santé
13.35 Allô, docteurs !
14.10 Une île pour les oranges outans
14.40 La vie secrète des orques
15.35 Autriche sauvage
16.30 C à dire ?!
16.45 C dans l'air
18.00 C à vous
19.20 Entrée libre
19.45 L'histoire du cheval de Troie
20.35 Le mystère de l'Arche d'Alliance
21.30 C dans l'air
22.55 Semeuses de joie
23.50 La vie après l'alcool
00.40 La hyène du Namib

arte

TV5MONDE

14.15 Ahlem Mouadjal
15.00 Heidi
15.40 Studio essighar
16.40 Troupe El Haouasse II
17.10 E'namour el abyadh
17.30 Sihrl el mordjane
18.00 Journal télévisé en amazigh
18.25 Familetna
19.00 Journal télévisé en français
19.25 Challenge
00.00 TV5Monde le journal

19.25 Notre invité

20.00 Journal télévisé en français
20.45 Fatma Fatima Fettouma
21.00 Festival Djemila 2016
22.00 Achouek el madina
23.30 Sihrl el mordjane
00.00 Journal télévisé en français

19.55 Nina



Saison 2 - Episode 5
- L'hôpital et ses fantômes
Avec Annelise Hesme, Thomas Jouannet, Grégoire Bonnet, Farid Elouardi
Nina fait une grossesse extra-utérine et doit être opérée en urgence. Tout se passe bien et elle revient dans le service plus tôt que prévu. Pierre, un adolescent de 16 ans, est admis dans le service. Il est atteint d'une forme de nanisme et souffre de céphalées. L'IRM révèle une tumeur bénigne qui bloque sa croissance.
21.40 Stupéfiant !
23.15 Les pouvoirs extraordinaires des animaux
01.05 Mille et une vies



- En Normandie, du Mont-Saint-Michel au pays de Caux
Présenté par Carole Gaessler
L'animatrice présente ce numéro depuis le Mont-Saint-Michel, classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Un mont entre ciel et mer. Grâce à de nombreux travaux d'aménagement, ce site exceptionnel a retrouvé son caractère insulaire quelques jours par an lors des très grandes marées. • De la pointe du Hoc au pont de Normandie. Avec ses 2141 mètres, il a été pendant quelques années le plus long pont à haubans du monde.
21.55 Grand Soir 3
22.25 Avenue de l'Europe, le mag
23.20 Faut pas rêver
01.20 Midi en France

arte

TV5MONDE

12.20 Arte journal
12.35 Wallander
14.10 Paysages d'ici et d'ailleurs
14.35 La Volga en 30 jours
15.20 Mowgli et les enfants sauvages
16.45 Cabanes perchées
17.15 L'Allemagne sauvage
18.00 Singapour : La jungle urbaine
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.55 Marie Octobre
21.30 Notes on Blindness
22.55 Martin Buber, itinéraire d'un humaniste
23.55 Court-circuit
00.50 Blindé(e)



LE MEILLEUR PÂTISSIER

- Les gâteaux aux fruits
Présenté par Faustine Bollaert, Cyril Lignac, Mercotte
Douze pâtissiers amateurs, passionnés de douceurs, se lancent dans la compétition pour tenter de décrocher le titre de «Meilleur pâtissier» avec, à la clé, la publication de leur livre de recettes. La première épreuve consiste à revisiter un grand classique : la tarte aux pommes. Place ensuite à la partie technique avec la réalisation d'une rosace de la grande cocotte, un dessert des années 50 à base d'oranges confites.

CINE +
FRISSON 19.45

CENTURION



Avec Michael Fassbender, Dominic West, David Morrissey, Olga Kurylenko
En l'an 117 après J.-C., l'Empire romain s'étend de l'Egypte à l'Espagne et compte une grande partie de l'Angleterre. Au nord, la sauvage tribu des Pictes leur résiste inlassablement. Le gouverneur de la région envoie la neuvième légion, et son charismatique général, Titus Virilus, pour les anéantir, ainsi que leur chef, Gorlacon. En chemin, les soldats retrouvent le centurion Quintus Dias, ex-prisonnier des Pictes en fuite et seul survivant d'un véritable massacre.

RTL 9 19.40

COURSE À LA MORT



Avec Jason Statham, Joan Allen, Ian McShane, Tyrese Gibson
En 2012, dans un monde ravagé par le chômage, la téléréalité est devenue le divertissement favori des masses assoiffées de violence. «La Course à la mort», une émission dans laquelle des prisonniers se livrent une lutte impitoyable, remporte tous les suffrages. Ancien pilote automobile condamné à tort pour le meurtre de sa femme, Jensen Ames se voit proposer d'y participer. S'il gagne, il sera libéré.



19.55 Esprits criminels



Saison 11 - Episode 14

- Un père imaginaire
Avec Joe Mantegna, Shemar Moore, Matthew Gray Gubler, AJ Cook

A Saint Louis, dans le Missouri, une jeune fille de 18 ans parvient miraculièrement à échapper à l'homme qui la retenait en captivité depuis une décennie. Grâce à son témoignage, les enquêteurs recueillent des informations essentielles sur le criminel qui détient deux autres jeunes femmes.

23.20 Les experts



23.20 Norbert, commis d'office



- Dalila et sa paëlla / Olivier et ses lasagnes
Présenté par Norbert Tarayre

Norbert revient traquer les pires criminels culinaires dans leur cuisine. Le chef a plus d'une astuce dans son sac pour remettre ces présumés cuisiniers dans le droit chemin des fourneaux et pour contenter enfin leurs proches. Ainsi, Dalila a été dénoncée par sa famille pour «piratage de paella» : elle y ajoute des ingrédients qui la rendent le plus souvent immangeable. Norbert dispose de deux heures pour donner à Dalila les clés d'un plat savoureux tout en conservant sa part de fantaisie.

00.25 Vegas



20.00 Un début prometteur



Avec Manu Payet, Veerle Baetens, Zacharie Chasseraud, Fabrice Luchini
Martin Vauvel, écrivain à succès, sort d'une cure de désintoxication, qui n'a pas porté ses fruits, et passe quelques jours dans la maison familiale. Il y retrouve son père, veuf et horticulteur amateur. Il passe également du temps avec son jeune frère Gabriel, qui lui voue une grande admiration.

21.25 Nous trois ou rien
23.05 21 cm
23.55 De rouille et d'os
01.45 Surprises



12.50

H2O, l'île des sirènes

13.45 Oggy et les cafards

14.35 Un jour, une question

14.40 Avatar, le dernier maître de l'air

15.50 Ninjago

16.55 Angelo la débrouille

17.35 Les as de la jungle à la rescousse

18.20 Une saison au zoo, le mag

19.55 Goldfinger

21.40 Diary of the Dead : chroniques des morts vivants

23.15 Teen Wolf

00.45 Monte le son, le live



10.15 Secret Story

12.10 Super Nanny

15.40 Secret Story

19.55 Joséphine, ange gardien

15.40 Un dîner presque parfait

17.45 Les Marseillais et les Ch'tis VS le reste du monde

19.55 Enquêtes criminelles : le magazine des faits divers

23.35 4 bébés par seconde

Bélier 21-03 au 20-04

Faites attention à tout ce qui pourra se dire autour de vous. Tenez compte de certains indices particuliers que vous découvrirez afin de pouvoir augmenter vos ressources financières.

Taureau 21-04 au 21-05

Le moral est déterminant. Vous allez vous prendre en main et vous vous sentirez devenir très fort. Vous allez vous sentir invincible et vous pourrez entreprendre ce que vous avez maintes fois repoussé jusque-là.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Vous pouvez vraiment progresser en amour car votre énergie est constamment à son maximum en ce moment. Des débouchés précis se font chaque jour.

Cancer 22-06 au 22-07

Vous allez pouvoir discuter de certains problèmes embarrassants qui vous tracassent depuis longtemps. Les personnes concernées par ce différent rejoignent vos idées.

Lion 23-07 au 23-08

Une meilleure communication s'établit entre vous et une personne qui vous est chère. Votre patience vous permet d'attendre la concrétisation d'une amitié naissante. Vous connaîtrez la chance de pouvoir dire sincèrement tout ce que vous pensez réellement.

Vierge 24-08 au 23-09

Saisissez avec beaucoup de détermination l'étonnante opportunité qui va se présenter à vous. Le problème personnel qui peut vous distraire en ce moment pourrait bien disparaître très vite.

Balance 24-09 au 23-10

C'est maintenant que vous devriez consolider une amitié naissante avec la personne dont vous appréciez les grandes qualités. Vous savez que le temps passe très vite aussi profitez d'un instant de répit pour reprendre contact et lui confirmer vos sentiments à son égard.

Scorpion 24-10 au 22-11

Votre opinion personnelle sur un sujet sans grand intérêt pourrait choquer votre entourage. Modérez vos passions et révisez votre position intransigeante pour éviter un conflit latent.

Sagittaire 23-11 au 21-12

On pourra avoir des réactions imprévisibles à votre égard et vous feriez bien de faire attention à tout ce qui va se dire autour de vous.

Capricorne 22-12 au 20-01

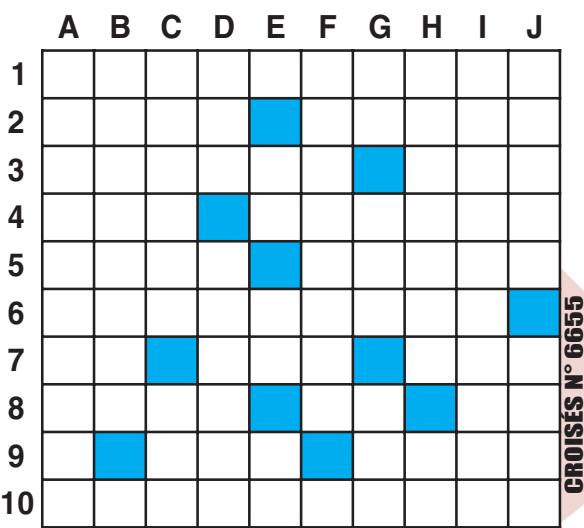
Le moral sera de la partie mais attention ne laissez pas entamer votre bonne humeur par de futilités sans intérêt. D'ailleurs vous sortirez vainqueur d'une partie que vous saurez finement jouer.

Verseau 21-01 au 18-02

Votre forme physique atteint de nouveaux sommets, cela signifie que le stress ne peut plus vous atteindre. Essayez de garder cette forme merveilleuse et oubliez les soucis et contrariétés pour une fois.

Poissons 19-02 au 20-03

Vous vous décidez brusquement à penser à quelque chose que vous n'avez pas vu depuis longtemps. Vous aurez l'impression très nette que quelque chose de très important pourrait se produire à votre insu si vous n'apportez pas votre contribution à une rencontre improvisée.



Horizontalement:

1. Espèces d'émissaires.
2. Canarda.
3. Signe.
4. Disciple.
5. Type louche.
6. Il en fait du propre !
7. Clanique.
8. Ont leur trousseau.
9. Changeant.
10. Relations.
11. Une tournée à la tienne !
12. Prise en passant. Sens.
13. Test enfantin.
14. Grosse caisse. Chopé.
15. Nouveau venu.
16. Rebattue.
17. On peut dire qu'elle tape sur le caillou !

Verticalement:

- A. Avec elle, il ne fait plus sec, on ne tire plus la langue !
- B. Fort attachement.
- C. Loués.
- D. Personnel.
- E. Montée en pieu.
- F. Rayée.
- G. Des portugaises au pis aller ! Conjonction.
- H. En genre et en nombre.
- I. Filet de pêche.
- J. Coquille de noix.
- K. Accès au rayon.
- L. Fouette et cognac.
- M. Folle. Passé en tête.
- N. Touchées.
- O. Devoir de mémoire.
- P. Envoyée Dieu sait où.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N°6654

E	V	E	N	T	U	E	L	L	E
X	E	N	O	N		N	E	O	N
A	R	R	E	T	S	G	U	S	
C	R	I		E	T	A	P	E	
T	A	C	O	T		I	L	M	
E	T	H	E	R	E	E	L	B	
M	I	U		B	E	M	O	L	
E	L	E	V	E	R	E	G	I	
N	U	R	A	M	E	N	E	E	
T	I	G	E		E	S	T	E	R

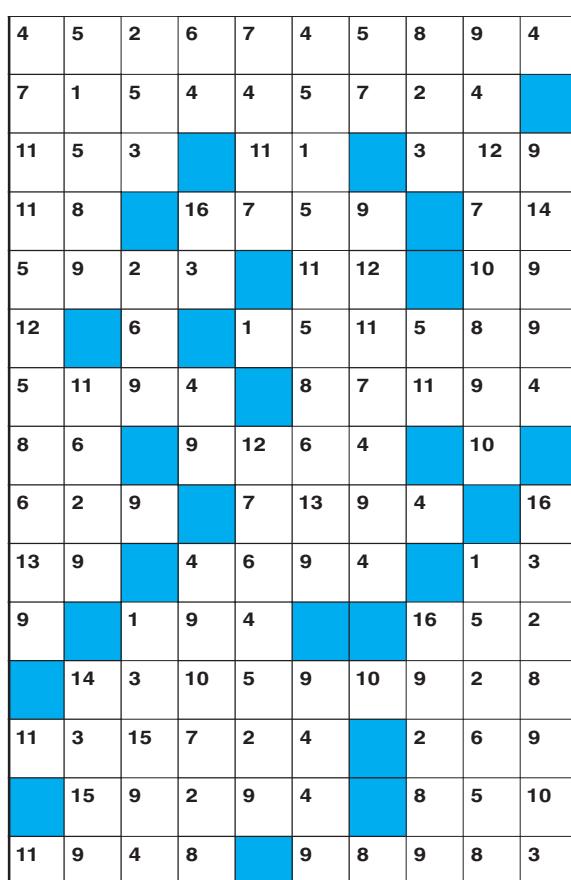
FLECHES N°6654

B	I	L	L	A	R	D
C	A	M	E	M	E	R
A	P	V	I	P	U	
M	A	R	I	E	R	U
E	T	O	N	N	A	I
M	B	U	M	E	C	
B	R	A	S	P	A	R
E	B	B	O	N	R	R
R	O	L	E	D	E	N
T	E	S	T	E	L	E
N	S	U	E	S	L	E
M	E	E	N	E	S	E

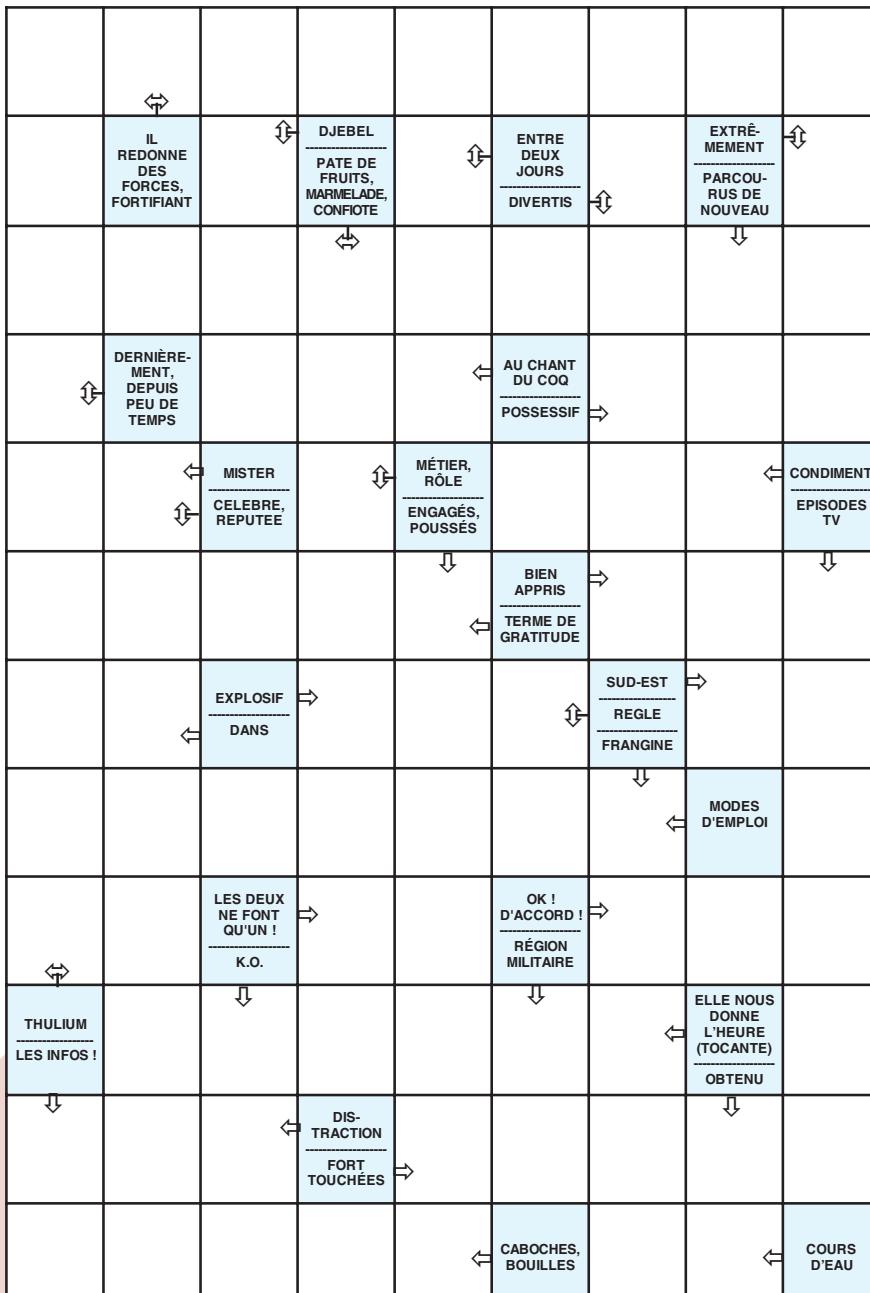
FOUILLIS N° 6654 REUSSITE (Ré - Eut - Cite)

CODES N° 6654

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
N	A	I	E	T	S	M	O	R	U	D	C	L
P	V	G	F	18	19	20	21	22	23	24	25	26



Jeux proposés par Chérifa Benghani



ACCELERATION – ANDOUILLETTE – BORDER – BOUTON – BRIN – COMEDIE – ECRIRE – EMBLEME – EPOPEE – FACTION – FIXATION – FLAN – GAIETE – GALOP – HALTE – HAUSSER – LOGE – MILLE – MOTEUR – PALEUR – PANTOUFLE – PEGRE – PELICAN – PINCEMENT – POSTE – PREUVE – RESILIER- RISEE – ROSE – SCIER – SMOKING – SOIR – TARER – TENTER – TOILE – TRENTÉ – TROC – VOMIR – WAGONNET

R	E	T	N	E	T	E	N	N	O	G	A	W	A
U	I	N	E	N	N	R	E	E	R	I	R	C	E
E	D	O	E	O	O	E	E	R	E	I	C	S	E
T	E	T	P	I	I	D	S	O	O	E	I	T	A
O	M	U	O	T	T	R	I	S	L	L	T	L	E
M	O	O	P	A	C	O	R	E	I	E	F	T	L
C	C	B	E	X	A	B	R	E	L	E	E	A	L
A	M	A	L	I	F	A	R	L	L	I	R	R	I
G	G	B	E	F	T	E	I	F	A	E	E	M	I
O	N	R	G	I	M	U	U	G	S	V	P	R	E
B	I	I	O	E	O	O	P	S	U	O	H	T	T
E	K	N	L	D	T	O	U	E	S	M	A	O	N
R	O	B	N	N	L	A	R	T	G	I	L	I	E
A	M	A	A	A	H	P	E	C	O	R	T	L	R
E	S	P	G	N	A	C	I	L	E	P	E	E	T

Les 11 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er se fait une situation.
- Mon 2e est une position en file.
- C'est une chance d'avoir mon 3e.
- Tant d'années font mon 4e.
- Mon tout est une série de chocs de voitures.

7
E
R
R
E
U
R
S



Des parachutistes russes en Egypte pour des manœuvres conjointes

L'armée russe et l'armée égyptienne mèneront cette semaine des exercices militaires conjoints en Egypte impliquant notamment des unités de parachutistes, a annoncé mardi le ministère russe de la Défense. "Des exercices communs russo-égyptiens auront lieu mi-octobre sur le territoire de la République arabe d'Egypte (...). Des manœuvres de parachutage d'unités sur le continent africain seront réalisées pour la première fois", a précisé le ministère russe dans un communiqué. Ces "exercices antiterroristes" baptisés "Protection de l'Amitié 2016" impliquent le largage par avion de véhicules militaires et de soldats, une première pour l'armée russe "dans le climat désertique de l'Egypte". Au total, une dizaine de véhicules des deux pays seront parachutés sur un territoire délimité en Egypte, a ajouté le ministère de la Défense dans un autre communiqué. Dans un contexte de relations tendues avec l'Occident, Moscou multiplie depuis plusieurs mois les exercices militaires d'ampleur, sur son territoire mais aussi à l'étranger.

11 cas de choléra confirmés au Yémen



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré mardi que l'épidémie de choléra apparue la semaine dernière au Yémen, pays en guerre, était confinée à la capitale Sanaa où 11 cas ont été confirmés mais aucun décès signalé. "Jusqu'à présent, nous avons recensé 17 cas suspects de choléra et 11 cas confirmés", a déclaré un expert de l'OMS, Amro Saleh, lors d'une conférence de presse à Sanaa. Tous les cas confirmés provenaient d'un même quartier de Sanaa et l'épidémie "ne s'est pas propagée" en dehors de la capitale, a-t-il ajouté avant d'assurer qu'"il n'y a eu aucun cas de décès dû au choléra". En outre, a-t-il expliqué, les centres hospitaliers ont enregistré "143 cas de diarrhée sévère" dans différentes provinces du Yémen, dont 49 à Taëz (sud-ouest) et 42 à Hodeida (ouest).

"Tous les tests effectués sur ces cas ont été négatifs. Il n'y a aucun cas de choléra en dehors de la province de Sanaa", a précisé un autre expert de l'OMS, présent à la conférence de presse.

Ooredoo participe à «Oran Expo BTPH»

Ooredoo participe à la 7ème édition du Salon International de la Construction et de la Gestion Urbaine «Oran Expo BTPH», qui se tient du 10 au 13 octobre, au Centre des conventions d'Oran. Le Salon regroupe les principaux acteurs nationaux et étrangers activant dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics, de l'habitat et de l'hydraulique. Au fil des années, ce salon est devenu un rendez-vous incontournable pour les professionnels du secteur du Bâtiment et des travaux publics, des entrepreneurs, des architectes, des chefs de projets et des conducteurs des travaux. Ooredoo est présent au salon à travers un City Shop où les commerciaux de Ooredoo Business proposent aux visiteurs professionnels les différentes offres et solutions Ooredoo qui leur sont dédiées. Des ateliers sont organisés durant ce salon au niveau du stand Ooredoo, permettant de présenter aux entreprises les différentes offres de Ooredoo adaptées à leurs besoins, telles que la Télé>Contact, les Solutions Métier sur-mesure pour les agents itinérants ainsi que les offres et solutions Voix et Data.

Le Quotidien D'ORAN

Mali: un kamikaze tué dans une attaque contre les Casques bleus



Un homme a péri en tentant de commettre un attentat suicide à Tombouctou, dans le nord-ouest du Mali, au cours d'un incident impliquant les Casques bleus suédois de l'ONU au Mali, dans la nuit de lundi à mardi, selon des sources de sécurité. Selon de premières informations obtenues par l'AFP auprès d'une source de sécurité au sein de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) et des autorités locales, le kamikaze aurait été tué par les Casques bleus suédois avant de pouvoir actionner sa charge. Mais selon un communiqué des forces armées suédoises, des

militaires suédois en patrouille à Tombouctou lundi soir "ont été approchés par un homme non identifié qui a ensuite activé l'explosif qu'il portait sur lui", provoquant sa propre mort, sans faire de blessé. Dans une interview à la radio suédoise, le porte-parole de l'armée, Tony Remes, s'est montré moins catégorique sur le fait de savoir si les Casques bleus étaient visés, estimant qu'il était "trop tôt pour le dire". "Un kamikaze qui cherchait à commettre un acte terroriste a été neutralisé par nos soins", a affirmé de son côté la source de sécurité au sein de la Minusma.

Poutine annule sa visite à Paris

Le président russe Vladimir Poutine "a décidé d'annuler" sa visite à Paris prévue le 19 octobre, a annoncé mardi le Kremlin, mais il y rencontrera François Hollande quand son homologue français "se sentira à l'aise" pour le rencontrer.

La visite en France du président russe, avant tout privée, était prévue de longue date puisque M. Poutine devait inaugurer à Paris un "Centre spirituel et culturel orthodoxe russe", qui doit abriter notamment une cathédrale orthodoxe. "Mais malheureusement ces événements ont été retirés du programme et le président a décidé d'annuler sa visi-

te en France", a annoncé le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov. Concrètement, Paris a fait savoir à Moscou que M. Hollande était prêt à recevoir son homologue russe pour une réunion de travail sur la Syrie mais pas à inaugurer avec lui le flambant neuf centre orthodoxe russe construit au cœur de Paris au moment où l'aviation russe bombarde Alep en soutien de l'offensive de l'armée de Bachar al-Assad.

Vladimir Poutine a cependant souligné qu'il est disposé à se rendre à Paris lorsque le président Hollande se sentira à l'aise", a ajouté M. Peskov.



Ryad suspend ses livraisons de pétrole à l'Egypte



L'Egypte a annoncé mardi avoir lancé des appels d'offres pour son approvisionnement en pétrole après la suspension

par le groupe pétrolier saoudien Aramco de la livraison de 700.000 tonnes de produits pétroliers. Les autorités égyptien-

nes doivent rapidement trouver une alternative après la décision surprise d'Aramco.

Le gouvernement a lancé "des appels d'offres sur les marchés internationaux pour importer la quantité nécessaire pour octobre", a indiqué un porte-parole du ministère du Pétrole, Hamdy Abdel Aziz. "Nous avons ouvert une ligne de crédit à la banque centrale et nous allons bientôt avoir un accord", a-t-il ajouté.

L'Arabie saoudite avait signé en avril dernier un accord avec l'Egypte pour la fourniture, sur cinq ans, de 700.000 tonnes de produits pétroliers par mois, pour une valeur globale de plus de 20 milliards de dollars. "La compagnie saoudienne Aramco a informé verbalement la General Petroleum Corporation au début de ce mois qu'elle ne livrerait pas de pétrole en octobre, sans donner de raison", a affirmé M. Abdel Aziz.

Maroc : l'islamiste Benkirane reconduit Premier ministre



Le Premier ministre sortant Abdellah Benkirane, dont le parti islamiste a remporté les élections législatives vendredi au Maroc, a été reconduit dans ses fonctions. Mohammed VI a nommé M. Benkirane Premier ministre et l'a chargé de former un nouveau gouvernement, indique un communiqué du palais royal. Cette nomination intervient après la victoire du PJD (Parti justice et développement, islamiste) aux législatives qui se sont tenues vendredi dans le pays. M. Benkirane était déjà la tête du gouvernement de coalition depuis cinq ans, après la victoire du PJD aux législatives de 2011, organisées dans la foulée d'une révision constitutionnelle menée par Mohammed VI pour calmer le "mouvement du 20 février".

Vendredi, le PJD, dont M. Benkirane est le secrétaire général, a obtenu 125 sièges, contre 102 à son principal adversaire, le Parti authenticité et modernité (PAM).

Le Burundi déclare persona non grata trois experts de l'ONU, dont une Algérienne

Les autorités du Burundi ont déclaré persona non grata trois experts des droits de l'homme des Nations unies, qui avaient accusé le gouvernement de Bujumbura d'être responsable de "violations graves" des droits et prévenu de risques de génocide. Dans un courrier envoyé par le ministre des Affaires étrangères Alain Aime Nyamitwe et consulté par l'AFP, le gouvernement burundais fait part de sa décision, qui prend effet immédiatement. Le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric a exprimé la désapprobation des Nations unies face à cette interdiction qui vise le Colombien Pablo de Greiff, le Sud-Africain Christof Heyns et l'Algérienne Maya Sahli-Fadel. "Il est crucial que le Burundi et tout autre pays coopèrent totalement avec le mécanisme de protection des droits de l'homme de l'ONU, y compris en travaillant avec ceux qui le représentent", a souligné M. Dujarric. Il y a quelques jours, Bujumbura a annoncé avoir entrepris de se retirer de la Cour pénale internationale (CPI), ceci une semaine après l'ouverture d'une enquête de l'ONU sur les violations présumées des droits de l'homme commises dans le pays depuis avril 2015.

EDITORIAL

Par Moncef Wafi

DANS QUEL INTÉRÊT ?

vernemment essaye de gagner du temps sur une quelconque action concertée des syndicats autonomes, adversaires de la décision prise lors de la dernière tripartite. La ministre a indiqué que les bruits concernant le calcul de la pension de retraite et la prime de rendement ne sont que rumeurs mais force est de revenir à la réalité des chiffres qui annoncent, selon des sources ministérielles, que près de 29.000 enseignants qui vont partir à la retraite sont quelque part obligés de le faire à cause de l'ultimatum de Sellal. Une conséquence directe de l'action gouvernementale, quelles que soient ses exigences, qui a ouvert la voie à une véritable hémorragie dans la fonction publique.

Si Benghebrit intervient en amont, rien n'indique que le mur syndical se fissure, lui qui appelle à une mobilisation cyclique à travers des grèves qui prendront corps à partir du 17 octobre prochain. Si le souci premier de Sellal est de sauver la Caisse nationale de retraite, ses détracteurs lui reprochent de privilégier la solution de facilité, celle de taper sur les bourses de fonctionnaires. Difficile en l'état de donner raison pour une partie ou une autre dans le conflit d'autant que les intérêts restent diamétralement divergents. En effet chacun, dans sa logique, estime qu'il est parfaitement dans son droit. Celui de défendre les intérêts de l'Etat et, de l'autre côté des tranchées, celui de sauvegarder les acquis sociaux. Au milieu, une scolarité, des soins médicaux et des prestations de service qui peuvent être pris en otage.